



République du MALI

Direction Nationale des Eaux et Forêts – ONG Mille Traces – ONG AMEPANE

**Enquête préliminaire, partielle sur l'état de la grande et moyenne faune
des Aires Protégées du Bafing
(Parc National de Wongo, Parc National de Kouroufing, Sanctuaire des Chimpanzés,
Zone d'Intérêt Cynégétique de Flawa)**

**Jörg SCHLEICHER
Bourama NIAGATE
Youssouf GALME**

Février 2014

Table des matières :

1.	Introduction.....	7
2.	Présentation de la zone d'étude.....	9
2.1	Localisation.....	9
2.2	Périmètres à statut réglementaire pour la conservation.....	9
2.3	Environnement physique.....	11
2.4	Milieus naturels, végétation et faune.....	11
3.	Méthodes et données.....	13
3.1	Zone d'étude et échantillonnage géographique :.....	13
3.2	Protocole d'enquête :.....	15
3.2.1	Sélection des informateurs :.....	15
3.2.2	Protocole d'interview et questionnaire :.....	15
3.3	Compléments :.....	17
3.4	Limites de la démarche.....	17
3.5	Bilan des données « faune » existantes.....	18
4.	Résultats des enquêtes.....	20
4.1	Contexte général des activités cynégétiques par village.....	20
4.2	La grande et moyenne faune de la zone d'étude.....	26
4.2.1	Primates.....	26
4.2.2	Carnivores.....	35
4.2.3	Ongulés – Hippopotames et Suidés.....	47
4.2.4	Ongulés – Bovidés.....	49
4.2.5	Autres groupes de mammifères.....	64
4.2.6	Reptiles.....	68
4.3	Compléments : recensement de dépouilles et trophées.....	73
5.	Analyse des résultats et contextualisation.....	75
5.1	Répartition et richesse spécifique de la grande et moyenne faune dans la zone d'étude....	75
5.2	Etat de conservation de la grande et moyenne faune dans la zone d'étude.....	77
5.2.1	Mode de calcul.....	77
5.2.2	Résultat de l'analyse.....	79
5.3	Discussion.....	83
5.3.1	Etat de la faune.....	83
5.3.2	Principales causes de régression de la Faune.....	83
5.3.3	Observations concernant quelques espèces emblématiques.....	85
5.3.4	Observations concernant certains aspects biogéographiques.....	87
5.3.5	Perspectives.....	88
6.	BIBLIOGRAPHIE.....	91
Annexe 1 : Statut sur la liste rouge UICN et statut réglementaire au Mali des espèces présentes		95
Annexe 2 : Villages.....		97
Annexe 3 : Informateurs.....		98
Annexe 4 : Données brutes contexte cynégétique.....		100
Annexe 5 : Faune par village.....		105
Annexe 6 : Formulaires d'enquête – contexte de l'exploitation cynégétique générale.....		128
Annexe 7 : Formulaires d'enquête – faune.....		130

Table des tableaux

Tableau 1 : Typologie des milieux naturels et types de végétation de la zone d'étude.....	12
Tableau 2 : Villages qui ont fait l'objet d'enquête.....	13
Tableau 3 : Bilan des données faunistiques existants.....	19
Tableau 4 : Répartition des chasseurs organisés en confrérie par village enquêté.....	20
Tableau 5 : Evaluation du rayon potentiel maximal des activités de chasse par village enquêté.....	21
Tableau 6 : Les espèces les plus chassées.....	23
Tableau 7 : Les principales espèces considérées comme ravageuses de cultures.....	24
Tableau 8 : Les principales espèces considérées comme ravageuses du bétail.....	25
Tableau 9 : Primates de la zone d'étude.....	26
Tableau 10 : Carnivores de la zone d'étude.....	35
Tableau 11 : Hippopotames et Suidés de la zone d'étude.....	47
Tableau 12 : Bovidés de la zone d'étude.....	49
Tableau 13 : Lagomorphes et rongeurs de la zone d'étude.....	64
Tableau 14 : Pangolin.....	64
Tableau 15 : Oryctérope.....	66
Tableau 16 : Daman des rochers.....	67
Tableau 17 : Eléphant.....	67
Tableau 18 : Reptiles de la zone d'étude.....	68
Tableau 19 : Dépouilles et trophées observés dans la zone d'étude et à Kita.....	73
Tableau 20 : Répartition de la richesse spécifique par territoire villageois.....	75
Tableau 21 : Evaluation de l'état de conservation des espèces dans la zone d'étude.....	79

Table des cartes

Carte 1 : Localisation de la zone d'étude au Mali	9
Carte 2 : Aires protégées de la zone d'étude	10
Carte 3 : Villages de la zone d'étude	14
Carte 4 : Répartition du Galago du Sénégal et du Potto de Bosman	28
Carte 5 : Répartition des deux espèces de Babouins	30
Carte 6 : Répartition du Patas et du Callitriche	32
Carte 7 : Localisation des villages avec présence du Chimpanzé sur leur territoire.....	34
Carte 8 : Répartition des deux espèces de Chacals	38
Carte 9 : Localisation des villages avec les derniers contacts du Lycaon sur leur territoire.....	39
Carte 10 : Répartition du Ratel	40
Carte 11 : Répartition des deux espèces d'Hyènes	42
Carte 12 : Répartition de la Civette et du Chat sauvage	43
Carte 13 : Répartition du Serval et du Caracal.....	44
Carte 14 : Répartition du Léopard et du Lion	46
Carte 15 : Répartition du Phacochère et de l'Hippopotame.....	48
Carte 16 : Localisation des villages avec présence du Buffle sur leur territoire.....	52
Carte 17 : Localisation des villages avec présence du Guib harnaché sur leur territoire	53
Carte 18 : Localisation des villages avec les derniers contacts de l'Eland de Derby sur leur territoire	55
Carte 19 : Répartition des Céphalophes	57
Carte 20 : Répartition de l'Ourébi et du Redunca	59
Carte 21 : Répartition des deux espèces de Cobs.....	61
Carte 22 : Répartition de l'Hippotrague et du Bubale.....	63
Carte 23 : Localisation des villages avec présence de Pangolins sur leur territoire	65
Carte 24 : Localisation des villages avec présence de l'Oryctérope sur leur territoire	66
Carte 25 : Répartition des Crocodiles	70
Carte 26 : Répartition des Varans et du Python de Seba	72
Carte 27 : Répartition de la richesse spécifique par territoire villageois au sein de la zone d'étude	76

Remerciements :

Les auteurs tiennent à remercier les personnes suivantes pour leur aide apportée, d'une manière ou d'une autre, à la réalisation de cette mission :

- Colonel Alassane Boncana MAIGA, Directeur National des Eaux et Forêts ;
- Lieutenant Colonel Soumana TIMBO, Directeur National Adjoint de la Direction des Eaux et Forêts ;
- Lieutenant Colonel Mamadou Salif KONE, Coordinateur national du programme ERSAP ;
- Madame Samaké Assa COULIBALY, Lieutenant Sagabé SAMAKE et Monsieur Modibo COULIBALY du Projet ERSAP à Kita ;
- Messieurs Amadou KONATE, Président de l'ONG PACINDHA, Vincent DEMBELE et Monsieur Kankanou SISSOKO, tous de l'ONG PACINDHA à Kita et à Kokofata ;
- Monsieur Djélimory SOUMANO, Conseiller à la Mairie de Koundian ;
- Monsieur Théodore DIAWARA, de la Mairie de Kouroukoto ;
- l'ensemble des informateurs des différents villages visités (liste en annexe) ;
- l'ensemble des populations des villages de Foré, de Kouroukoto et de Niarékira qui nous ont hébergés ;
- l'équipe de soutien logistique (DNEF - Drissa DIAKITE, Moussa KAMISSOKO, Augustin SIDIBE, Agoussa Alassane MAIGA) ; Mille Traces - Jacqueline HACHE, Gilles JOVET, François MOREL, Chantal RAYMOND, Guillaume RUTH) ;
- pour la relecture Jacqueline HACHE et François MOREL
- le Bureau d'études ECO-MED pour la mise à disposition de matériel divers

Sigles

AGEFORE	Groupement pour l'Aménagement et la Gestion des Forêts et l'Environnement
AGIR	Appui à la Gestion Intégrée des Ressources Naturelles
AMEPANE	Association Malienne pour l'Etude, la Protection, l'Aménagement de la Nature et de l'Environnement
AP	Aire Protégée
APTBF	Aire Protégée Transfrontalière Bafing Falémé
CS	Comité de surveillance (de la réserve)
CSI-GDT	Cadre Stratégique d'Investissement pour la Gestion Durable des Terres
DNCN	Direction Nationale de la Conservation de la Nature
DNEF	Direction Nationale des Eaux et Forêts
ERSAP	Extension et Renforcement du Système d'Aires Protégées du Mali
EURO	Monnaie Européenne
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture
FCFA	Franc CFA
IUCN	International Union for Conservation of Nature
MEA	Ministère de l'Environnement et de l'Assainissement
ONG	Organisation Non Gouvernementale
OPNBB	Opération Aménagement du Parc National de la Boucle de Baoulé et des Réserves Adjacentes
PDG	Plan de gestion
PN	Parc National
RAPPAM	Rapid Assessment and Prioritization of Protected Area Management Methodology
RF	Réserve de Faune
SCN	Services de Conservation de la Nature
UICN	Union Internationale pour la Conservation de la Nature
UNESCO	Organisation des Nations Unies pour l'Education, la Science et la Culture (en anglais United Nations Educational, Scientific and Cultural Organization)
WWF	World Wild Fund for Nature, Fond Mondial pour la Nature
ZIC	Zone d'Intérêt Cynégétique

1. Introduction

Le Mali est couverte d'un système d'aires protégées assez représentatif de la diversité des grands écosystèmes du pays (UICN, 2008). Globalement les aires protégées (AP) couvrent aussi les sites de présence des principales espèces « clés » encore présentes au Mali. Toutefois ce constat est largement relativisé par un autre, beaucoup plus alarmant, sur l'état de conservation des AP maliennes et de manière générale de l'ensemble des écosystèmes du pays (AFRIQUE NATURE INTERNATIONAL, 2009). Ce constat fait état d'une dégradation généralisée des écosystèmes du pays y compris dans les aires protégées. Le rapport d'AFRIQUE NATURE INTERNATIONAL (2009) conclut que le Mali ne possède plus une seule aire protégée susceptible de conserver sa diversité biologique originelle, la totalité des portions de milieux naturels encore pleinement sauvegardés ne dépassant pas 1 % de la superficie du territoire national. Les raisons de cette situation sont multiples. Une forte pression sur les ressources naturelles des AP (braconnage, transhumance, coupe de bois, feux de brousse, mise en culture...) et les faibles capacités et niveaux de gestion (absence ou faiblesse des structures gestionnaires, moyens insuffisants, absence de plans de gestion) sont les principaux. La plupart des raisons de la dégradation des ressources naturelles, citées ci-dessus, sont d'une manière ou d'une autre liées au contexte socioéconomique et à la faiblesse institutionnelle des services environnementaux du pays. Les différentes évaluations de l'efficacité et des modes de gestion des AP du Mali constatent également un déficit important concernant les données et les inventaires de la biodiversité des AP du pays (inventaires obsolètes, absence d'inventaires, données indisponibles ou disparues).

Pour inverser cette tendance de dégradation alarmante, l'UICN (2008) à émis les dix recommandations globales, suivantes :

- Renforcer les moyens humains en nombre, ainsi que les moyens matériels et financiers, tout en optimisant leur utilisation sur le terrain, notamment par un déploiement au contact des réalités du terrain ; l'urgence est à la conservation des parcs et des réserves ;
- Former et renforcer les personnels aux métiers de la conservation, mais aussi aux nouveaux défis de gestion comme le dialogue avec les autres acteurs, la planification, le suivi-évaluation des résultats, le fait de rendre des comptes... ;
- Revoir l'organisation globale du service en charge de la gestion des parcs, pour le rendre plus opérationnel et orienté vers la production de résultats mesurables pour chaque parc, mais également s'assurer de l'engagement de tous en faveur de l'environnement (« prise de conscience ») ; entre autres, si cela s'avère porteur de changement, élaborer une stratégie nationale de gestion des aires protégées ;
- Actualiser les connaissances sur les aires protégées existantes, pour une bonne description de l'état des ressources (inventaires, cartographie, bases de données accessibles...) et la mise en œuvre de décisions adaptées ;
- Créer des liens productifs avec la recherche et les scientifiques pour une information réciproque, un renforcement des capacités du personnel des parcs par l'action, et la communication transparente des résultats de la gestion ;
- Renforcer les capacités institutionnelles et organisationnelles des acteurs principaux associés, en particulier les collectivités locales, en s'appuyant sur les projets existants à leur endroit ;
- Promouvoir la culture du respect des textes juridiques par tous les acteurs et insister, par la sensibilisation, sur l'importance et le rôle des aires protégées ; plus spécifiquement, améliorer le système d'information et de communication dans et autour des aires protégées pour induire un changement de comportement ;
- Elaborer un schéma d'aménagement du territoire qui prenne en compte l'émergence de nouveaux sites et la possibilité d'étendre le réseau d'aires protégées, notamment par des territoires en catégories V et VI de l'UICN ; dans ce cadre, élargir le spectre des modes de gestion des aires protégées en s'appuyant sur les collectivités, mais aussi le secteur privé ;
- Réfléchir à un financement pérenne des parcs qui intègre les réalités du Mali et s'appuie sur des solutions innovantes ; beaucoup d'exemples sont à puiser dans les autres pays du continent. Il serait par exemple possible de prévoir des compensations environnementales affectées aux aires protégées lorsque les projets et programmes de développement y entraînent des nuisances (routes, ouvrages...) ;

- Reformuler le Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté en intégrant, dans le volet environnement, la question des aires protégées, de leur contribution réelle à la richesse du pays et de leur conservation.

Parmi les dix recommandations globales émis par l'UICN (2008), figure l'actualisation des connaissances sur les aires protégées existantes, pour une bonne description de l'état des ressources (inventaires, cartographie, bases de données accessibles...) et la mise en œuvre des décisions adaptées. Il convient de rappeler que des inventaires précis et exhaustifs sont la base pour une politique et mise en œuvre efficace de conservation. Ils sont indispensables pour l'élaboration de plans d'aménagement et de gestion des AP.

Partant de ce constat, les deux ONG, l'Association Malienne pour l'Etude, la Protection et l'Aménagement de la Nature et de l'Environnement (AMEPANE) et l'association Mille Traces, ont proposé en 2010 la mise en place et la réalisation, en coopération étroite avec les services de la Direction Nationale des Eaux et Forêts, d'un programme d'inventaires faunistiques (qui peut préfigurer un inventaire de la biodiversité globale) des aires protégées de la zone Bafing – Falémé concernées par le projet de création de l'Aire Protégée Transfrontalière Bafing – Falémé (APTBF).

La présente étude correspond au premier volet de ce programme proposé, à savoir une analyse de l'état de la grande et moyenne faune basée sur des perceptions des acteurs locaux à travers des enquêtes / audits au sein des villages de la périphérie des Aires Protégées concernées.

L'objectif de la présente étude est donc de réaliser une évaluation préliminaire :

- de la composition actuelle ;

- de la richesse spécifique ;

- ainsi que de l'état de conservation de la grande et moyenne faune ;

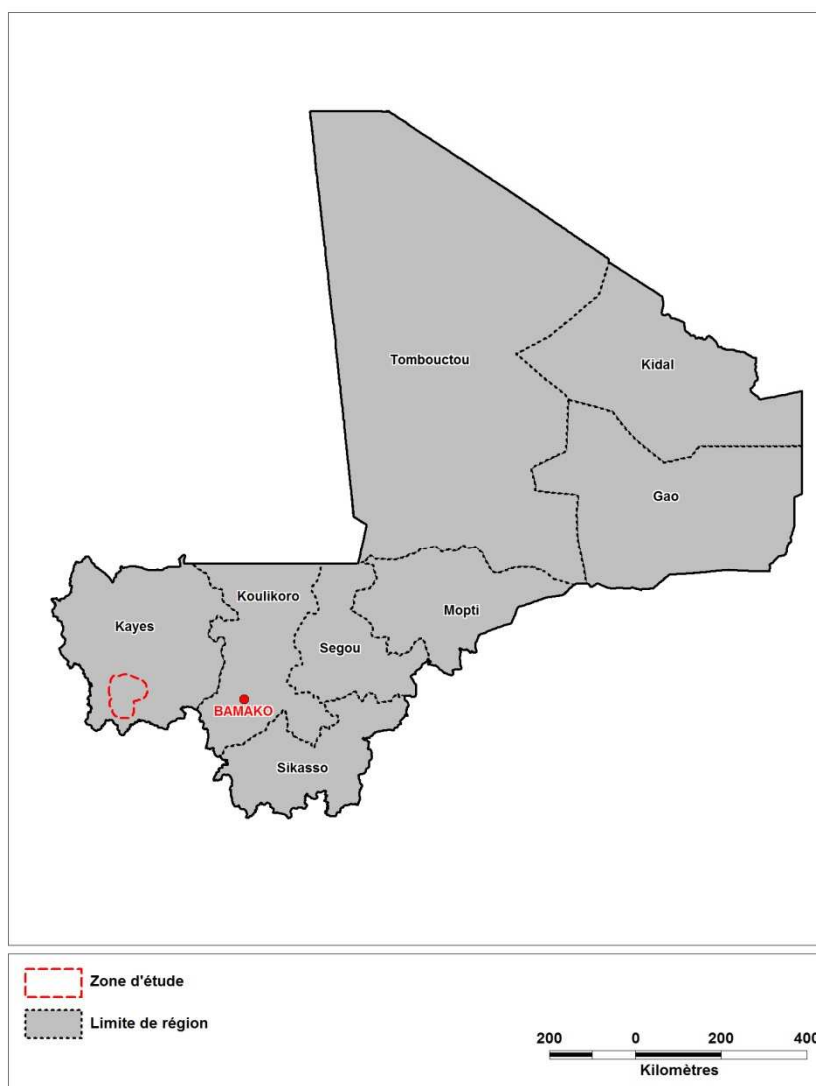
dans la zone périphérique et au sein de quatre Aires Protégées du Bafing.

Cette évaluation est basée sur une analyse des perceptions des ressources faunistiques de la zone par les principaux utilisateurs de cette ressource, à savoir les chasseurs, et d'autres acteurs locaux en étroit contact avec le milieu naturel local (éleveurs, agriculteurs, pêcheurs, membres des comités de surveillance de la réserve).

2. Présentation de la zone d'étude

2.1 Localisation

La zone d'étude est située dans la partie sud-ouest du Mali à proximité des frontières guinéennes et sénégalaises. Elle se localise à environ 300 km à l'ouest de la capitale Bamako. Du point de vue administratif elle se situe dans la région de Kayes, à cheval sur les cercles de Kéniéba, Bafoulabé et Kita.



Carte 1 : Localisation de la zone d'étude au Mali

2.2 Périmètres à statut réglementaire pour la conservation

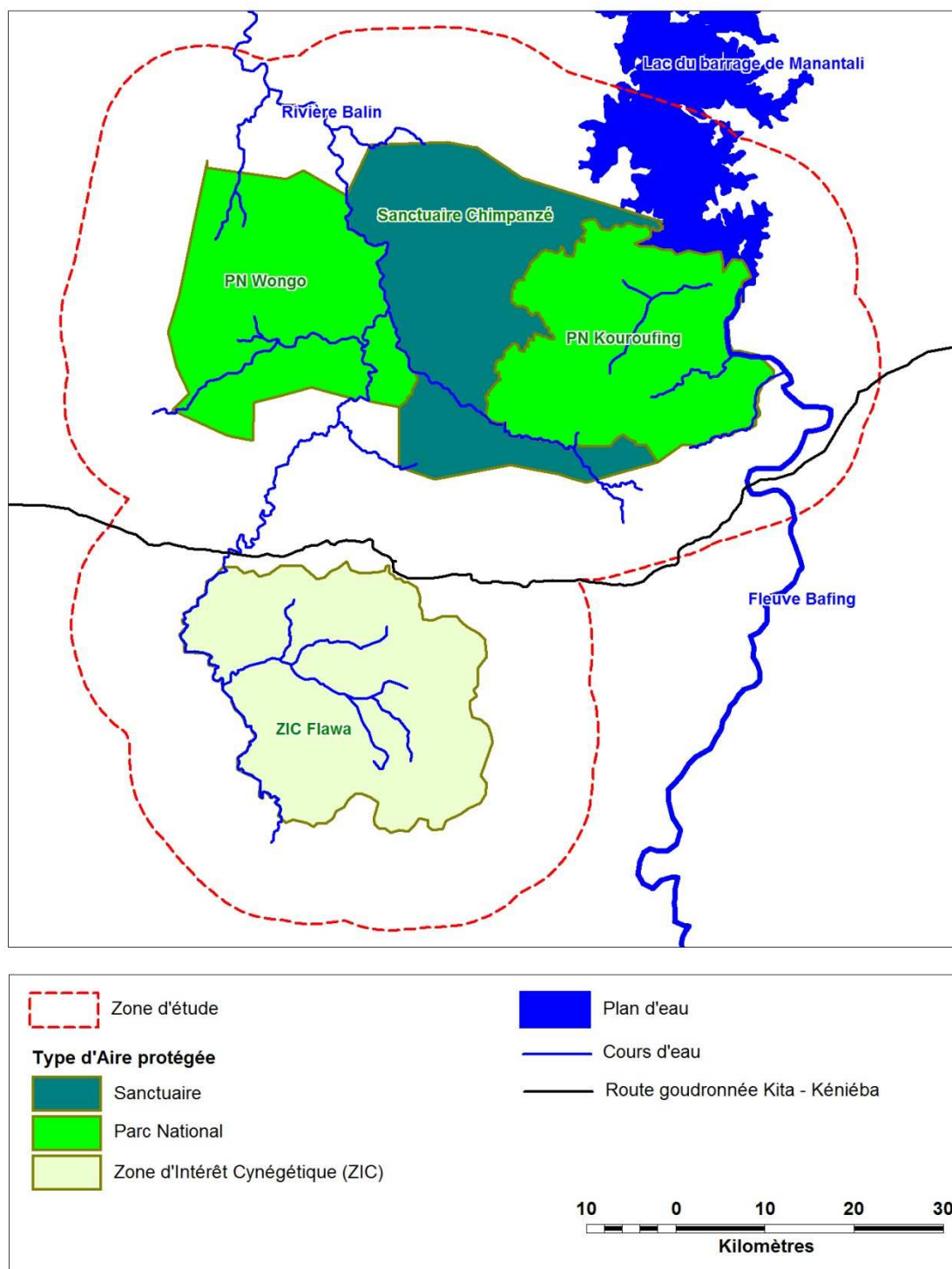
Suite à la construction du barrage de Manantali sur le fleuve Bafing, en tant que mesure compensatoire, la réserve de faune de Bafing (catégorie UICN Ib) a été créée en 1990.

En 2002 son statut a été modifié par les lois n°02-002 et n°02-003, portant respectivement classement des parcs nationaux du Kouroufing (superficie d'environ 588 Km²) et du Wongo (superficie d'environ 580 Km²). Cette modification était liée à l'attribution d'une concession minière dans la partie sud de la réserve (AFRIQUE NATURE INTERNATIONALE, 2009) ainsi que de par la présence de nombreuses installations humaines dans certains secteurs de la réserve. Les deux parcs nationaux créés en 2002 sont séparés par une zone plus fortement anthropisée et ruralisée pour laquelle on a désigné, par le décret 02-199-PRM 2002, le statut de « Sanctuaire de Chimpanzés » (superficie d'environ 655 Km²). Cet espace a été classé uniquement pour la protection des chimpanzés qui sont les plus septentrionaux d'Afrique (UICN,

2008). Ce statut juridique particulier devrait permettre la conciliation de la protection des chimpanzés avec la présence de villages au sein du sanctuaire. L'arrêté N°04 2764/MEA SG 30, émis en 2004, a également classé une partie de l'ancienne réserve en Zone d'Intérêt Cynégétique (ZIC) de Flawa (superficie d'environ 757 Km²).

En début des années 2000, dans le cadre du Programme AGIR est né le projet de désignation d'une Aire protégée transfrontalière Bafing – Falémé (ABTBF) entre le Mali et la Guinée (Conakry), concernant entre autre les trois Aires Protégées de la zone d'étude. Toutefois ce projet n'a pas été vraiment opérationnel.

Depuis 2012, le programme ERSAP (Extension et Renforcement du Système d'Aires Protégées du Mali) piloté par le DNEF relance la gestion et l'aménagement des quatre Aires Protégées de la zone d'étude.



Carte 2 : Aires protégées de la zone d'étude

2.3 Environnement physique

Géologie, Géomorphologie et pédologie

La majeure partie de la zone d'étude est située sur le socle précambrien (UNESCO - CGMW, 1990) du craton ouest-africain couvert par des sédiments gréseux primaires du plateau Manding. Dans la moitié sud de la zone d'étude on notera des intrusions de roches éruptives mésozoïques.

La zone d'étude est caractérisée par une succession des plateaux cuirassés (d'une altitude généralement située entre 300 et 600 m) avec des pentes fortes et modérées, parfois érodées en buttes ou inselbergs, et des plateaux ondulés (d'une altitude entre 100 et 300 m) avec des pentes faibles (AGEFORE, 2005). Ces dernières sont dominantes dans la zone d'étude. Dans la moitié sud de la zone d'étude quelques reliefs dépassent les 600 m d'altitude. Les plaines alluviales sont relativement rares dans la zone d'étude et principalement situées dans les vallées du Bafing et du Balin. En revanche, des bas-fonds liés à des cours d'eau mineurs et temporaires sont nombreux.

Selon AGEFORE (2005), les sols sont souvent de fertilité moyenne. Ils sont globalement de texture argilo-sableux avec une structure gravillonnaire, jonchés par endroit de nombreux blocs de cuirasse ferrugineuse. Sur les reliefs les sols sont à dominance squelettiques (lithosols). Les sols sont plus profonds et lourds dans les zones de bas-fonds et dans les vallées fluviales.

Hydrographie et hydrologie

L'ensemble des cours d'eau de la zone d'étude appartient à l'hydrosystème du bassin versant du fleuve Sénégal.

Au sein de la zone d'étude on peut distinguer deux bassins versants importants. Celui du Balin, qui draine la majeure partie de la zone d'étude et à l'est celui du Bafing. Cependant, le Balin étant tributaire du Bafing, l'ensemble de la zone d'étude, à une échelle plus vaste, appartient au bassin versant du Bafing.

L'ensemble de la zone d'étude est concernée par un réseau de petits cours d'eau, plus au moins temporaires, assez développés, ainsi que de nombreux points d'eau (AGEFORE, 2005). Ceci s'explique à la fois par un relief très hétérogène et par la bonne capacité de stockage et de restitution d'eau des massifs gréseux.

Le lac du barrage de Manantali, sur le Bafing, occupe une partie du nord-est de la zone d'étude.

Climat

La pluviométrie annuelle moyenne est de l'ordre de 800 à 1000 mm dans la partie nord, pour augmenter entre 1000 et 1200 mm dans la partie sud de la zone d'étude (AGEFORE, 2005). Ce qui caractérise donc une transition entre climats soudanais au nord et soudano-guinéen au sud. En fonction de ces deux zones la saison des pluies dure respectivement 5 et 6 mois. La saison des pluies s'échelonne donc entre juin et octobre dans les parties septentrionales de la zone d'étude et de mai à octobre dans la partie sud. La saison sèche dure, en fonction de la latitude de novembre à mai ou juin.

La moyenne annuelle de température se situe autour de 28 C°. Les mois les plus chauds sont avril et mai avec une moyenne située entre 32 et 33 C°; les maxi mas dépassent les 40 C°. Décembre et janvier sont les mois les plus froids avec des moyennes situées entre 24 et 26 C°

2.4 Milieux naturels, végétation et faune

Contexte phytogéographique

En plaçant la zone d'étude sur la carte de végétation d'Afrique (WHITE, 1986) elle se situe dans la zone du « centre régional d'endémisme soudanien », caractérisé par une végétation naturelle originelle constituée principalement de divers types de forêts sèches et de forêts claires, mais désormais largement dégradées en savanes, formations buissonnantes et mosaïques de végétation anthropique (cultures, jachères, friches).

A la faveur de conditions édaphiques particulières (bas fonds humides, forêts bordant les fleuves et rivières, forêts de failles), des éléments floristiques guinéens et congo-guinéens sont présents (BIRNBAUM, 2012).

Grands types de milieux et d'unités de végétation présents dans la zone d'étude

L'analyse des données « Land cover of Mali - Globcover Regional » (FAO, 2009) indique que les milieux dominés par des types de végétation peu anthropisés sont majoritaires et représentent ensemble environ 87 % de la surface de la zone d'étude. Il s'agit principalement de divers types de savanes plus ou moins boisées. Des milieux proprement forestiers présentent entre 10 et 13 % de la superficie de la zone d'étude. Il faut noter la présence de formations forestières particulières, à fort enjeu de conservation, liées aux failles et falaises et dominées par une espèce d'arbre endémique du plateau Manding, le *Gilletiodendron glandulosum* (BIRNBAUM, 2012).

Les milieux plus anthropisés correspondent à environ 10 % de la superficie de la zone d'étude.

Le tableau ci-dessous détaille la répartition des différents types de milieux et de végétations de la zone d'étude.

Tableau 1 : Typologie des milieux naturels et types de végétation de la zone d'étude

Typologie de milieu selon FAO globcover	Correspondance selon les catégories de type de végétation naturelle (d'après LAWESSON, 1993, MC GREW et al., 1981)	Superficie en Km ²	Superficie en en %
Milieux arbustifs fermés à ouverts (brousse)	Savanes arbustives, arborées et boisées	4067,21	73,58
Boisements sempervirents (fermés à ouverts) // Boisements semi-caduques (fermés à ouverts)	Forêts claires et forêts galeries	0,46	9,27
Forêts à feuilles caduques (recouvrement de 40 à 20-10 %)		512,02	
Terres cultivées / végétation naturelle et semi-naturelle	Cultures	510,03	9,23
Boisements fermés à ouverts // broussailles fermées à ouvertes (100-40 %) / milieux herbacés	Mosaïque : Forêts claires - savanes arbustives, arborées et boisées - savanes herbeuses	215,77	4,02
Milieux herbacés // boisements fermés à ouverts / broussailles fermées à ouvertes		6,68	
Milieux aquatiques artificiels // naturels	Milieux aquatiques	198,20	3,59
Végétation naturelle et semi-naturelle // terres cultivées	Mosaïque : terres cultivées - jachères - végétation naturelle	11,37	0,21
Terrains nus	Terrains nus (rochers et curasses)	6,16	0,11

La Faune

La Réserve de faune et ses aires adjacentes seraient l'une des rares zones au Mali qui recèle encore un potentiel faunique satisfaisant. En plus des mammifères représentatifs de la grande faune des savanes soudaniens, elle abrite les dernières populations d'une espèce en voie de disparition à savoir le Chimpanzé occidental (*Pan troglodytes verus*). Plusieurs espèces de grands ongulés sont encore présentes, même la présence de l'Eland du Derby de l'ouest (*Taurotragus derbianus derbianus*) reste encore probable et mérite une prospection poussée. On notera également la présence de grands carnivores comme le Lion, le Léopard et les Hyènes. Une éventuelle présence du Lycaon mérite confirmation.

La richesse de l'avifaune est estimée à 260 espèces (NIAGATE, comm. pers.).

3. Méthodes et données

Cette première approche sera basée sur une collecte de données de présence/absence auprès des informateurs locaux. La méthodologie et le questionnaire de collecte de données sont basés sur l'adaptation de la méthodologie utilisée lors d'études similaires effectuées dans le cadre du programme AGIR en Guinée et en Guinée-Bissau (BRUGIERE et. al. 2005 et BRUGIERE et. al. 2006). Cette méthodologie est fondée sur des interviews standardisées auprès des chasseurs locaux.

3.1 Zone d'étude et échantillonnage géographique :

Dans le cadre de cette étude nous avons ciblé la périphérie des aires protégées situées dans la partie nord et centrale de la zone de l'ancienne Réserve de Faune du Bafing, à savoir les Parcs Nationaux de Wongo et de Kouroufing, le Sanctuaire des Chimpanzés et la Zone d'Intérêt Cynégétique de Flawa.

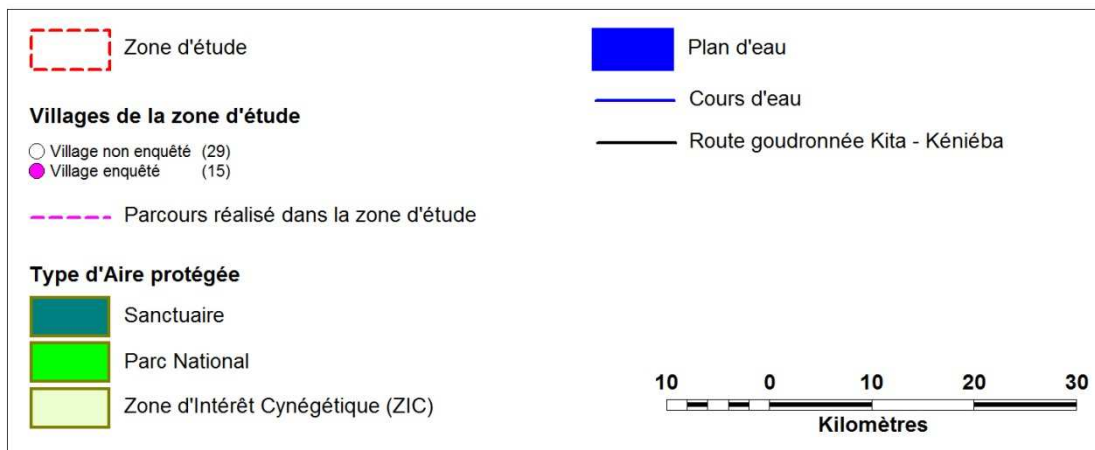
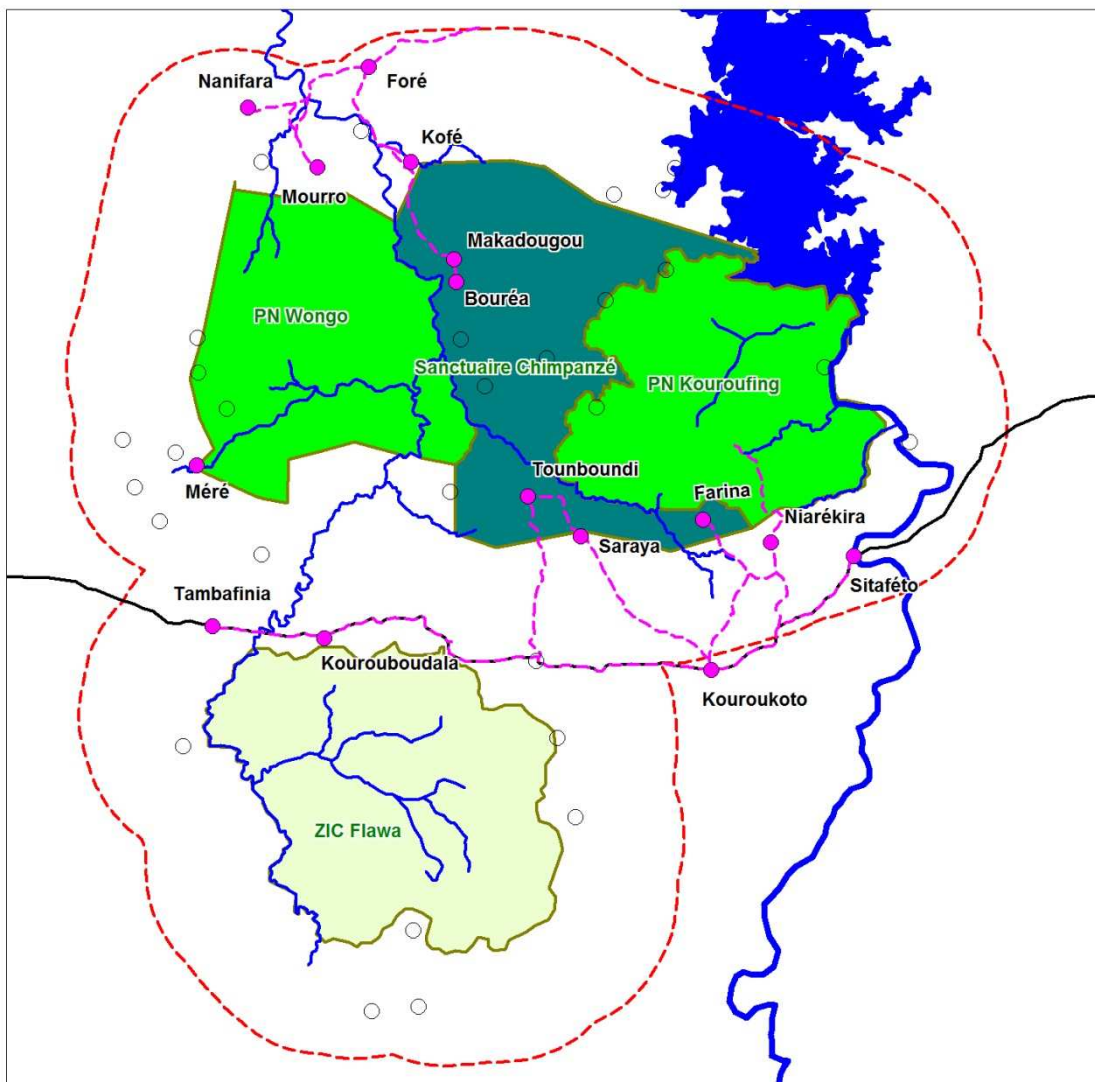
Pour arrêter le choix des villages à enquêter nous avons, à l'aide d'un logiciel SIG (MapInfo), défini une zone tampon de 12 Km autour de l'ensemble des Aires Protégées concernées. L'ensemble de la zone située à l'intérieur du périmètre de ce tampon est considérée comme étant la zone d'étude, pour la présente étude. A l'intérieur du périmètre de la zone d'étude les villages ou hameaux importants ont été identifiés. Pour l'ensemble de la périphérie des quatre Aires protégées un total de 44 villages ou hameaux importants a ainsi été identifié.

Compte tenu des conditions de terrain (accessibilité assez difficile) et du temps imparti à l'étude (10 jours), la sélection des villages à enquêter, parmi les 44 identifiés, s'est faite de manière *ad hoc* sur place. En effet, sur le terrain le choix s'est principalement imposé par rapport à l'accessibilité des villages respectifs, de manière à pouvoir réaliser un maximum d'enquêtes dans le temps imparti à la mission. Ainsi nous avons pu enquêter sur un rythme d'au moins deux villages par journée de travail. Les secteurs privilégiés au sein de la zone d'étude ont été la périphérie des PN de Wongo et de Kouroufing ainsi que le Sanctuaire des Chimpanzés. Les zones limitrophes de la ZIC de Flawa sont, faute de temps, sous-représentées. De même, plusieurs villages en périphérie nord du PN Kouroufing n'ont pas pu être visités à cause de conditions d'accès trop difficiles.

Au total, sur les 44 villages identifiés, 15 villages ont finalement été échantillonnés. Cela correspond à 34%, donc environ le tiers des villages de la zone d'étude. Cet échantillonnage est donc représentatif du point de vue quantitatif.

Tableau 2 : Villages qui ont fait l'objet d'enquête

Cercle	Commune	Villages échantillonnés	Statut	AP concernée, ou périphérie d'AP concernée
Bafoulabé	Koundian	Bouréa	Village	Sanctuaire des Chimpanzés, PN Wongo
		Foré	Village	Sanctuaire des Chimpanzés
		Kofé	Village	Sanctuaire des Chimpanzés, PN Wongo
		Makadougou	Village	Sanctuaire des Chimpanzés, PN Wongo
		Mourro	Village	PN Wongo
		Nanifara	Village	PN Wongo
		Tounboundi	Village	Sanctuaire des Chimpanzés, PN Wongo, PN Kouroufing
Kéniéba	Dombia	Kourouboudala	Hameau important	ZIC Flawa
		Méré	Village	PN Wongo
		Tambafinia	Village	ZIC Flawa
	Kouroukoto	Farina	Village	Sanctuaire des Chimpanzés, PN Kouroufing
		Kouroukoto	Village (chef lieu)	ZIC Flawa, Sanctuaire des Chimpanzés
		Niarékira	Village	Sanctuaire des Chimpanzés, PN Kouroufing
		Saraya	Village	Sanctuaire des Chimpanzés, PN Wongo, PN Kouroufing
		Sitaféto	Village	Sanctuaire des Chimpanzés, PN Kouroufing



Carte 3 : Villages de la zone d'étude

3.2 Protocole d'enquête :

3.2.1 Sélection des informateurs :

Dans le contexte local une grande partie de chasseurs de la zone Bafing – Falémé sont organisés dans des associations ou confréries de chasseurs « Donso-Ton » (CASPARY, MERTENS & NIAGATE 1998 ; AGEFORE, 2005). Dans chaque village visité, nous avons donc sollicité la présence du Chef de la confrérie des chasseurs (« Donso-Bâ »), ou son représentant, ainsi qu'un ou plusieurs autres membres de la confrérie pour former un collège d'informateurs. Localement, des éleveurs transhumants et des pêcheurs ont également assisté aux enquêtes.

3.2.2 Protocole d'interview et questionnaire :

Le collège d'informateurs, de chaque village, est questionné en langue locale (Malinké en l'occurrence). Après une présentation de l'équipe d'enquête et des salutations d'usage au Chef de village et aux représentants de la confrérie de chasseurs, l'interview s'est déroulée en deux étapes.

Une première étape pour cerner le contexte d'exploitation cynégétique générale, sans toutefois aller jusqu'au niveau d'une enquête socio-économique approfondie.

La deuxième et principale étape concernait l'enquête approfondie sur la faune locale du territoire villageois.

Les formulaires des deux questionnaires sont joints en annexe 6 et 7.

Phase 1 - contexte de l'exploitation cynégétique générale :

1. combien de chasseurs organisés dans le village ? ;
2. quel type de chasse est pratiqué : individuelle – collective/battue ? ;
3. quels moyens et armes utilisés : fusil moderne – fusil traditionnel – arme de guerre/carabine - pièges (quel type) – autres armes/outils traditionnels ? ;
4. comment est utilisée la venaison : autoconsommation, consommation locale ou commercialisation ? ;
5. si commercialisation, quels prix de venaison ? ;
6. quelles sont les 5 espèces les plus chassées (en hiérarchie descendant d'un rang 1 au rang 5) ? ;
7. quelles sont les espèces créant le plus de dégâts (en hiérarchie descendant d'un rang 1 au rang 5) ?
 - aux cultures,
 - au bétail ;
8. à quelle distance est évalué le lieu de chasse le plus éloigné du village (en Km et/ou en heures de marche à parcours direct, éventuellement nom du lieu) ? ;
9. est-ce que des chasseurs allochtones (étrangers ou d'autres régions du Mali) viennent chasser sur le territoire villageois (oui/non) ?
 - si oui, ils sont de quelle origine ? ;
 - est ce qu'ils ont l'accord du village et des chasseurs locaux ?

A la fin de cette phase nous avons également demandé de pouvoir voir des trophées conservés au village.

Phase 2 – enquête faune :

Des images en couleur de la totalité (incluant les espèces considérées comme localement éteintes) du cortège de la grande et moyenne faune du secteur biogéographique (ouest de la zone soudanienne et soudano-guinéenne) ont été présentées aux informateurs. Nous avons également intégré quelques espèces de la petite faune mammalienne qui présentent un enjeu cynégétique important (Lièvre, Aulacode, Daman de Rocher).

Compte tenu de la présence de milieux forestiers azonaux aux éléments floristiques à caractère guinéens (BIRNBAUM, 2012) dans la zone d'étude, nous avons intégré des images de certaines espèces forestières de la zone biogéographique congo-guinéenne dans le questionnaire. Ceci pour vérifier la limite nord de leur aire de répartition biogéographique. Il s'agit d'espèces liées à des milieux d'écotones forêt – savane qui ont été déjà documentées à proximité de la zone d'étude (CASPARY H.U., MERTENS A.D. & NIAGATE B., 1998 ; GRANIER N. & MARTINEZ. L, 2004) et/ou que un des auteurs a connu dans des milieux similaires, à ceux présents dans la zone d'étude, en République de Guinée (SCHLEICHER, obs. pers.). Les espèces forestières ainsi intégrées sont deux primates, le Potto de Bosman (*Perodicticus potto potto*) et le Colobe noir et blanc d'Afrique de l'ouest (*Colobus polycomos*), le Céphalophe à dos jaune (*Cephalophus sylvicultor*), le Pangolin géant (*Smutsia gigantea*) ainsi que deux espèces de Crocodiles, le Crocodile à long museau (*Mecistops cataphractus*) et le Crocodile nain (*Osteolaemus tetraspis*).

Pour une raison similaire, mais pour cause opposée, nous avons également intégré dans le questionnaire la Gazelle à front roux (*Gazella rufifrons*). En effet, cette espèce a une répartition plutôt soudano-sahélienne, mais est également présente en zone soudanienne. Il s'agissait donc de vérifier une éventuelle présence de l'espèce au sein de la partie nord de la zone d'étude.

Nous avons également intégré dans le questionnaire trois espèces, définitivement disparues de la zone d'étude à l'état actuel, mais mentionnées par un rapport des services des Eaux et Forêts en 1957 (cité dans AGEFORE, 2005) pour la zone d'étude. Nous les avons intégrées afin de pouvoir obtenir des informations sur leur probable date de disparition de la zone d'étude. Il s'agit du Damalisque (*Damaliscus lunatus korrigum*), de la Girafe (*Giraffa cameleopardis peralta*) et de l'Eléphant (*Loxodonta africana*). Toutefois, aucun informateur n'a reconnu le Damalisque et même si certains ont reconnus la Girafe, celle-ci était considérée comme n'ayant jamais fait partie de la faune locale.

Enfin, pour vérifier la connaissance de la faune locale des informateurs, nous avons, selon la méthodologie de BRUGIERE *et. al.*, (2005), intégrée une sélection de cinq images d'espèces africaines n'ayant jamais existées dans le secteur biogéographique ouest soudanien et dans les zones immédiatement limitrophes (Okapi, Drill, Céphalophe zébré, Cerf de Barbarie, Grand Koudou).

Au total une série de 56 d'images (cf. annexe 7) d'espèces en format A4 ont été présentées aux informateurs. La majeure partie des images utilisées proviennent du guide des mammifères d'Afrique de KINGDON (2004). Les images de plusieurs espèces de primates ont été tirées de l'ouvrage d'OATES (2011), les reptiles de CHIRIO & LEBRETON (2007) ainsi que de nos propres archives photo.

Pour chaque image présentée le collègue des informateurs était questionné selon un questionnaire standard. Les questions suivantes ont été posées :

1. Est-ce que l'espèce sur l'image est connue : (oui/non)
2. Nom(s) local (aux) de l'espèce ;
3. Est-ce que cette espèce est présente dans la zone de chasse du village : (oui/non)
4. Si non :
 - depuis quand n'est-elle plus présente
 - est-ce que les informateurs savent où on peut la trouver ailleurs ;
5. Si oui, est-ce que l'espèce est présente :
 - toute l'année
 - de manière saisonnière
6. Si saisonnière, dans quelle saison :
 - saison des pluies
 - saison sèche
7. Est-ce que l'espèce est : très abondante, abondante, peu abondante, rare, très rare
8. Comment sa population a évolué les dix dernières années
 - elle a augmenté
 - elle est restée stable

- elle a régressé
9. Est-ce que vous chassez cette espèce
 10. Si oui :
 - rarement
 - occasionnellement
 - régulièrement
 11. Est-ce que l'espèce :
 - crée des dégâts dans les cultures : pas, peu, beaucoup
 - s'attaque au bétail : pas, peu, beaucoup
 12. Où est-ce qu'on trouve cette espèce sur le territoire villageois
 13. Quand a-t-elle été contactée (observation directe, indices de présence, vocalisation) la dernière fois.
- Etant donnée, le grand nombre d'espèces du questionnaire, pour certaines espèces de petite et moyenne taille, à faible enjeu de conservation et/ou à comportement discret, nous nous sommes limités à un questionnement sur la reconnaissance et sur la présence / absence du territoire du village concerné.

3.3 Compléments :

Nous avons effectué un inventaire qualitatif des dépouilles d'animaux sauvages sur le marché de Kita.

3.4 Limites de la démarche

Représentativité de l'échantillon :

Malgré une bonne représentativité quantitative de l'échantillon des villages de la zone d'étude, la représentativité géographique des enquêtes reste encore partielle. En effet, les conditions d'accessibilité et les limites de temps impartis à la mission n'ont pas permis de réaliser des enquêtes dans les villages en périphérie nord du PN Kouroufing, ni en périphérie ouest du PN Wongo et dans la partie sud de la zone d'étude (majeure partie de la ZIC Flawa).

Toutefois, la méthodologie des enquêtes étant facilement reproductible ces lacunes pourront être comblées par les agents des services des Eaux et Forêts ou du projet ERSAP.

Problèmes liés à la reconnaissance des espèces sur les images :

Certaines images montrées, n'étaient pas univoques pour les informateurs. Ainsi l'image du Cob de Buffon (tirée de KINGDON, 2004), était souvent confondue à première vue avec le Cob Défassa ou le Redunca. Comme cette image précédait les deux autres espèces, les informateurs se sont rendu compte, rétrospectivement, de l'erreur par eux-mêmes au vu des espèces suivantes. Un problème semblable s'est posé concernant la Hyène rayée et la Hyène tachetée. Par la suite nous avons donc présenté les images, posant ce type de problème, en même temps, de manière à permettre une confrontation entre eux ou elles.

Certaines espèces, considérées comme étant éteintes (par les informateurs), sur les territoires des villages concernés depuis longtemps, n'ont pas été reconnues sur les images, mais après vérification, les informateurs les connaissent par leur nom. Il s'agit principalement de l'Eland de Derby et du Lycaon.

Dans le questionnaire nous avons initialement inclus une image de la Tortue sillonnée (*Centrochelis sulcata*). Dans la première moitié des villages visités les informateurs l'ont systématiquement confondue avec des tortues aquatiques. Par conséquent nous avons écarté par la suite cette espèce de l'enquête.

Subjectivité d'appréciation des informateurs :

Certaines réponses aux questions concernant notamment l'abondance, l'évolution des populations et les étendues de dégâts (cultures/bétail), ainsi que dans une moindre mesure celles concernant la saisonnalité des espèces, sont sujet à des appréciations subjectives des différents informateurs.

Ainsi il est évident que l'appréciation des abondances, en l'absence d'un réel recensement ne peut être que subjective. Toutefois, le questionnaire concernant une liste de 56 espèces, les appréciations des abondances relatives permettent au sein du cortège une classification hiérarchisée.

Par ailleurs, pour certaines espèces une appréciation des abondances reste très difficile, du fait de leur comportement discret.

La question concernant l'évolution des populations est également assez délicate. En effet, initialement à la question si les effectifs d'une espèce augmentent ou régressent, il a été généralement répondu qu'ils augmentent car l'espèce fait « tant » de jeunes par année. Nous avons donc reformulé la question de la manière suivante : - est ce que l'espèce était plus abondante ou moins abondante avant (c'est-à-dire quand les informateurs étaient jeunes ou du temps de leurs pères) la période actuelle. Cette reformulation de question a permis d'obtenir des informations plus nuancées. Mais il est évident qu'elles restent subjectives.

Concernant les dégâts commis par la faune sauvage, les informateurs ne faisant pas forcément de distinction entre capacité de nuisance et nuisances réellement commises. Cela concerne principalement les espèces prédatrices. Ainsi, parfois à la question posée, il est répondu qu'une espèce particulière crée des dégâts importants, mais en questionnant plus en détail sur les dégâts réellement commis il s'avère qu'ils sont relativement peu nombreux. Parfois, même l'espèce en question est jugée par la suite, absente du territoire villageois.

Biais de renseignements liés à la présence d'agents en uniforme :

Enfin, la présence des agents des Eaux et Forêts en uniforme peut avoir influencée les réponses de certains informateurs en ce qui concerne le contexte des activités cynégétiques. A titre d'exemple, dans le village de Makadougou il a été affirmé qu'aucune activité de chasse n'est plus pratiquée et dans d'autres villages on affirme que telle ou telle espèce n'est plus chassée car protégée. Pour réduire le risque d'obtenir des réponses ainsi biaisées, dès le début des entretiens il était assuré que la mission avait un but uniquement de collecte d'informations et nullement de répression ou de contrôle. Toutefois, il est évident que cela n'a pas complètement ôté le risque de réponses orientées.

3.5 Bilan des données « faune » existantes

Plusieurs études et inventaires ont été menés dans la zone d'étude ou certains de ces secteurs pendant les 20 dernières années. Ainsi des inventaires qualitatifs ont été menés dans les années 1990 précédant et accompagnant la mise en place des aires protégées (DUVALL C. & NIAGATE, 1996 ; CASPARY H.U., MERTENS A.D. & NIAGATE B. 1998 ; *etc.*).

Plusieurs autres études ont été effectuées dans le cadre du projet AGIR en début des années 2000 (AGEFORE, 2004 et 2005 ; GRANIER N. & MARTINEZ. L, 2004). Dans le cadre de ces dernières études des méthodes d'échantillonnage ont parfois été utilisées pour obtenir des données plus précises sur la densité de la faune ou des chimpanzés en particulier.

Ainsi les inventaires d'AGEFORE (2004) ont permis d'effectuer des calculs de densités relatives, de constance et de fréquence des espèces les plus communes de la zone d'étude. Toutefois, la pression des échantillonnages effectués dans ces études, si elle est suffisante pour une analyse des indices d'abondance des espèces les plus communes, ne permet pas d'évaluer ni les densités absolues de ces espèces ni même une évaluation suffisamment précise des indices relatifs d'abondance des espèces plus rares (les plus patrimoniales) dans la zone d'étude. En effet, plus les espèces sont rares et distribuées de façon aléatoire sur un territoire, plus l'effort d'échantillonnage doit être important.

Enfin, des inventaires quantitatifs localisés ont été effectués sur les populations des chimpanzés en limite nord du PN Kouroufing par DUVALL (2006, 2007, 2008).

Le tableau suivant récapitule les différentes études en rapport avec la faune qui ont été effectuées dans le secteur géographique de la zone d'étude, et dont nous avons connaissance.

Tableau 3 : Bilan des données faunistiques existants

Date	Auteurs	Titre	Objet	Type de donnée	Disponibilité
1993	PAVY	Réserve de Faune de Bafing. Biodiversité et Ressource Humaine : Inventaire et Recommandations	Biodiversité, contexte socio-économique	Document à retrouver	
1996	DUVALL C. & NIAGATE	Inventaire préliminaire des mammifères, des oiseaux et des reptiles de l'aire de la Réserve de Faune du Bafing.	Inventaire Faune	Document à retrouver	
1997	NIAGATE B.	Etude sur le potentiel d'un aménagement faunique dans la Réserve de Faune du Bafing. Rapport de mission pour le Projet PREMA	Potentiel faune	Document à retrouver	
1998	CASPARY H.U., MERTENS A.D. & NIAGATE B.	Possibilités d'une exploitation durable des ressources fauniques dans la Réserve de Faune du Bafing, Mali	Exploitation et gestion de la faune	Bibliographie, enquêtes aux villages, observations lors d'un survol	Oui
2006	DUVALL C.	Villages, vegetation, bedrock, and chimpanzees: human and non-human sources of ecosystem structure in Mali	Interactions : Chimpanzés, habitats, exploitation anthropique	Observation indices de présence + comptage de nids, données quantitatives	Oui
2008	DUVALL C.	Human settlement ecology and chimpanzee habitat selection in Mali			oui
2004	AGEFORE	Etude de l'inventaire des ressources de la biodiversité de l'aire transfrontalière du Bafing - Falémé	Inventaire faune - flore	Observations directes et indices de présence (IKA, échantillonnage quadrat), enquête aux villages	Oui
2004	GRANIER N. & MARTINEZ. L	Etude des Chimpanzés de l'Aire Protégée « Bafing-Falémé » : Enquêtes auprès des Populations Locales et Dénombrement par Comptage de Nids	Inventaire, enquête ciblant les chimpanzés	Observation indices de présence + comptage de nids	Oui
2005	AGEFORE	Etude sur l'Eland de Derby, les mouvements saisonniers et les migrations de la grande faune dans l'aire protégée transfrontalière du Bafing - Falémé	Etude grande faune	Enquêtes aux villages, observations d'indices de présence et observations directes (IKA)	Oui
2011	LELANT V. & CHENAVAL N.	Bilan d'une étude chiroptérologique dans trois pays d'Afrique de l'Ouest (Mali, Mauritanie et Sénégal) de novembre 2010 à février 2011	Chiroptères	Observations directes ponctuelles	Oui

4. Résultats des enquêtes

4.1 Contexte général des activités cynégétiques par village

Généralement tout le monde peut occasionnellement pratiquer des activités de chasse de diverses manières (fusil, lance pierre, etc.). Dans le cadre de l'enquête nous avons ciblé les activités cynégétiques exercées par des « vrais » chasseurs, Donso en langue locale, organisés au sein d'une confrérie le « Donso Ton ». Nous n'avons pas abordé la question de l'affiliation des « Donso Ton » locaux au niveau national. A titre d'information, trois associations de chasseurs existent à l'échelle national au Mali : 1. La Fédération Nationale des Chasseurs du Mali; 2. l'Association Nationale des Chasseurs du Mali (ANACMA) et 3. L'Association Kontron Ni Sanè.

Tableau 4 : Répartition des chasseurs organisés en confrérie par village enquêté

Village	Nombre de chasseurs organisés dans les confréries « Donso Ton » de chaque village
Bouréa	12
Farina	12
Foré	6
Kofé	13
Kourouboudala	7
Kouroukoto	66
Makadougou	15
Méré	10
Mourro	6
Nanifara	21
Niarékira	27
Saraya	25
Sitaféto	7
Tambafinia	5
Tounboundi	10
TOTAL	242

Il convient également de signaler que les informateurs de deux villages, Makadougou et Kofé, affirment qu'aucune réelle chasse n'est plus pratiquée sur leur territoire, en raison de la mise en place des AP ou par décision propre au village (Makadougou). Dans le cadre de cette étude la réalité de ces affirmations n'était pas vérifiable. En effet, il n'est pas exclu que la présence des agents de la Direction des Eaux et Forêts en uniforme a pu influencer d'une certaine manière les déclarations faites par les informateurs (cf. paragraphe « Méthodes » et « limites de la démarche »).

Moyens et pratiques de chasse dans les villages :

La pratique de la chasse individuelle au fusil est dominante dans tous les villages. Généralement ce sont des fusils dits modernes de calibre 12 ou 16 qui sont utilisés. Dans 2 villages il est affirmé que certains chasseurs utilisent encore des fusils traditionnels (fusils de « traite »). A Makadougou, village pour lequel les informateurs affirment l'arrêt de la chasse, des fusils traditionnels sont conservés pour des cérémonies et fêtes. A Sitaféto, les informateurs affirment que les fusils traditionnels sont d'avantage répandus que les fusils modernes.

Dans 9 villages il est affirmé que des pièges sont utilisés. En majeure partie il s'agit de collets fabriqués à partir de câbles de frein de vélo. Localement des pièges à mâchoire et des pièges « assommoir » sont également employés. Dans certains villages il est affirmé que les pièges ne sont pas employés à cause des risques qu'ils représentent pour le petit bétail.

Seulement dans 6 villages il est affirmé que des battues ont lieu. Ces battues sont généralement limitées à une, parfois deux par année. A Nanifara les battues visent uniquement les petits mammifères. Autrement, ce type de chasse semble être plus répandu dans les villages au sud de la zone d'étude. Ainsi elles sont pratiquées à Niarékira, Farina, Saraya, Tounboundi et Sitaféto. Entre les villages limitrophes les battues sont organisées de manière décalée dans le temps.

Lieux de chasse :

Il s'agissait d'obtenir une approximation de l'étendue des zones potentielles atteintes par les chasseurs de chaque village basée sur une appréciation des informateurs locaux, sans aller jusqu'à une cartographie participative précise (méthode qui dans le cadre de la présente mission n'était pas envisageable).

Les affirmations sont donc à considérer avec prudence, notamment par rapport à la subjectivité de l'évaluation de distances inhérente à chaque informateur. Il conviendrait dans le futur de réaliser une cartographie participative de l'utilisation de l'espace pour chaque village, une cartographie qui inclut les zones de chasse

La distance maximale des lieux de chasse les plus éloignés du village est estimée par les informateurs dans une fourchette de 1 km (Bouréa) et 20 km (Niarékira, Kouroukoto). Toutefois, l'évaluation faite à Bouréa nous paraît assez sous-évaluée. La moyenne des estimations de tous les villages se situe entre 8 et 9 km.

Le temps nécessaire pour parcourir la distance entre les villages et les lieux de chasse les plus éloignés, par trajet direct et sans arrêt, est estimé entre 1 heure et 6 heures avec une moyenne de 2 heures 30.

Curieusement les informateurs considèrent plus aisé d'évaluer la distance en km que le temps de parcours en trajet direct. En effet, il est affirmé que ce parcours ne se fait jamais de manière directe, mais que dans l'exercice de chasse. Pour cette raison le temps de marche effective ne peut être précisément évalué.

Tableau 5 : Evaluation du rayon potentiel maximal des activités de chasse par village enquêté

Village	Rayon d'action maximal estimé entre le village et le lieu de chasse le plus éloigné	Heures de marche (par voie directe) estimées entre le village et le lieu de chasse le plus éloigné	AP potentiellement situé dans le rayon d'action maximal des chasseurs
Bouréa	1 km	1 h	Sanctuaire des Chimpanzés
Farina	6 km	3 h	Sanctuaire des Chimpanzés, PN Kouroufing
Foré	6 km	2 h	-
Kofé	5 à 6 km	2 h	Sanctuaire des Chimpanzés
Kourouboudala	10 km	3 h	ZIC Flawa
Kouroukoto	20 km	Non renseigné	Sanctuaire des Chimpanzés, PN Kouroufing, ZIC Flawa
Makadougou	10 km	Non renseigné	Sanctuaire des Chimpanzés, PN Wongo
Méré	10 km	4 h	PN Wongo
Mourro	10 km	Non renseigné	PN Wongo, Sanctuaire des Chimpanzés

Village	Rayon d'action maximal estimé entre le village et le lieu de chasse le plus éloigné	Heures de marche (par voie directe) estimées entre le village et le lieu de chasse le plus éloigné	AP potentiellement situé dans le rayon d'action maximal des chasseurs
Nanifara	5 à 6 km	1 h	-
Niarékira	20 km	6 h	Sanctuaire des Chimpanzés, PN Kouroufing
Saraya	3 à 4 km	1 h 30	Sanctuaire des Chimpanzés
Sitaféto	5 à 10 km	2 h 30	PN Kouroufing
Tambafinia	5 km	1 h 30	ZIC Flawa
Tounboundi	6 km	3 h	Sanctuaire de Chimpanzés, PN Kouroufing
Moyennes	8 km	2 h 30	

Utilisation de la venaison :

La venaison est utilisée principalement pour l'autoconsommation dans la famille du chasseur ou entre voisins. Elle peut être vendue au sein du village, mais aucun commerce de venaison à une échelle plus importante n'est pratiqué, selon les informateurs. Seuls les informateurs de Kofé affirment, qu'avant l'interdiction de la chasse, la viande de brousse faisait l'objet d'un commerce.

Dans le cas de vente de viande au village les prix varient entre 500 et 1200 FCFA pour le « tas » (sans précision de poids) et entre 1000 et 1500 FCFA pour le gigot.

Chasseurs allochtones :

Selon les informateurs, la zone faisait, jusqu'aux années 1990, l'objet d'importantes intrusions de chasseurs mauritaniens et d'une chasse mercantile à grande échelle pour la viande de brousse. La forte régression d'ensemble de la grande et moyenne faune de la zone est donc principalement attribuée à ces chasseurs professionnels mauritaniens. A la suite de plusieurs interventions, l'armée Malienne dans les années 1990 a fait cesser ces incursions. On peut également considérer que la forte régression des populations de la grande et moyenne faune ne garantit plus à ces chasseurs étrangers un gain suffisant pour entreprendre des expéditions de chasse importantes loin de leur pays.

Actuellement, les informateurs de la majeure partie des villages affirment, qu'il n'y a plus de chasseurs allochtones sur leur territoire.

Uniquement dans les villages de Kourouboudala et de Sitaféto, la présence de chasseurs allochtones est affirmée. Toutefois cette chasse se passe, selon les informateurs, sans le consentement des villages.

Ainsi, à Kourouboudala, les informateurs affirment rencontrer fréquemment les indices de présence de chasseurs étrangers sans pouvoir identifier leur provenance. A Sitaféto il est indiqué que les chasseurs allochtones viennent de Kita, voire de Kati. Ces chasseurs ne demandent pas l'autorisation aux instances villageoises, ni au Donso Ton local pour exercer sur le territoire du village. Il est à noter que ces deux villages sont situés en bordure de la nouvelle route goudronnée de Kita à Kéniéba.

Espèces les plus chassées :

Le tableau suivant indique les espèces, considérées comme étant les plus chassées, sur une hiérarchie de 5 rangs. Ainsi 16 espèces différentes figurent parmi les principaux gibiers d'au moins 1 village de la zone d'étude.

L'enquête révèle que le Guib harnaché est de point de vue cynégétique l'espèce la plus importante dans la zone d'étude. Cette espèce figure dans l'ensemble des villages parmi les 5 espèces les plus prisées.

En deuxième position, le Phacochère est principalement chassé à cause des dégâts sur les cultures et moins pour la venaison. En effet, sa chair n'est pas systématiquement consommée pour raison de religion.

Le Porc-épic est chassé aussi bien pour des raisons de protection des cultures que pour sa venaison. L'espèce arrive en troisième position.

Tableau 6 : Les espèces les plus chassées

Espèce	Nombre de villages par rang					Total de villages affirmant que l'espèce fait partie des 5 principaux gibiers
	Rang 1	Rang 2	Rang 3	Rang 4	Rang 5	
Guib harnaché (<i>Tragelaphus scriptus</i>)	4	4	2	5		15 (100 %)
Phacochère (<i>Phacochoerus africanus</i>)	4	3	4		2	13 (87 %)
Porc-épic à crête (<i>Hystrix cristata</i>)	2	3	2	2	2	11 (73 %)
Lièvre (<i>Lepus sp.</i>)	2	1	1	3	3	10 (67 %)
Babouin (<i>Papio sp.</i>)	1			2	3	6 (40 %)
Pintade de Numidie (<i>Numidia meleagris</i>)		2	1	1		4 (27 %)
Céphalophe sp. (<i>Sylvicapra gramma</i> et/ou <i>Cephalophus rufilatus</i>)			2	2		4 (27 %)
Grand Aulacode (<i>Thryonomys swinderianus</i>)			1		1	2 (13 %)
Daman des rochers (<i>Procapra sp.</i>)	1	1				2 (13 %)
Hippotrague¹ (<i>Hippotragus equinus koba</i>)	1				1	2 (13 %)
Buffle de savane d'Afrique de l'ouest² (<i>Syncerus caffer brachyceros</i>)		1				1 (7 %)
Chacal (<i>Canis sp.</i>)			1			1 (7 %)
Cobe Defassa³ (<i>Kobus ellipsiprymnus defassa</i>)			1			1 (7 %)
Frankolin (<i>Frankolinus sp.</i>)					1	1 (7 %)
Patras (<i>Erythrocebus patas</i>)					1	1 (7 %)
Callitriche ou Vervet (<i>Chlorocebus aethiops sabaeus</i>)					1	1 (7 %)

¹ L'espèce a été mentionnée comme gibier principal avant que le village de Makadougou aurait interdit complètement la chasse sur son territoire.

² L'espèce a été mentionnée comme deuxième gibier principal avant que le village de Makadougou aurait interdit complètement la chasse sur son territoire.

³ L'espèce a été mentionnée comme troisième gibier principal avant que le village de Makadougou aurait interdit complètement la chasse sur son territoire.

Principales espèces considérées comme ravageuses :

De la même manière que pour les espèces de gibier, nous avons demandé de nous citer les principales espèces considérées comme nuisibles, aux cultures ou au bétail, sur une hiérarchie de 5 rangs.

Le tableau suivant présente les espèces considérées comme principales ravageuses des cultures.

Tableau 7 : Les principales espèces considérées comme ravageuses de cultures

Espèce	Nombre de villages par rang					Total de villages affirmant que l'espèce fait partie des 5 principales espèces ravageuses
	Rang 1	Rang 2	Rang 3	Rang 4	Rang 5	
Babouin (<i>Papio sp.</i>)	11	2	2	1		15 (100 %)
Patas (<i>Erythrocebus patas</i>)		3	8	2		13 (87 %)
Callitriche ou Vervet (<i>Chlorocebus aethiops sabaeus</i>)		8	3			11 (73 %)
Phacochère (<i>Phacochoerus africanus</i>)	2	1	1	4	1	9 (60 %)
Chacal (<i>Canis sp.</i>)			1	2	3	6 (40 %)
Ecureuil terrestre (<i>Euxerus erythropus</i>)	2		1	1	1	5 (33 %)
Porc-épic à crête (<i>Hystrix cristata</i>)				1	3	4 (27 %)
Frankolin (<i>Frankolinus sp.</i>)				1	1	2 (13 %)
Oiseaux indistinct		1			1	2 (13 %)
Grand Aulacode (<i>Thryonomys swinderianus</i>)					1	1 (7 %)
Genette (<i>Genetta sp.</i>)					1	1 (7 %)
Hippopotame (<i>Hippopotamus amphibius</i>)				1		1 (7 %)
Rongeurs indistincts				1		1 (7 %)

Les Babouins sont considérés comme les principaux ravageurs de cultures, suivis par deux autres primates, le Patas et le Callitriche. Le Phacochère arrive en quatrième position.

Le Lion est considéré comme principal ravageur du bétail. Il n'est cependant pas évident à déceler si cette appréciation n'est pas surévaluée localement. Le Léopard est également considéré comme un redoutable prédateur du bétail. Plus étonnant, les Hyènes, globalement considérées comme plutôt rares voire très rares (cf. chapitre 5.2.2) figurent en troisième position. Cela est surtout le cas à Tambafinia où les informateurs, par la suite, considèrent l'espèce comme éteinte sur leur territoire.

Le tableau suivant présente les espèces considérées comme principales ravageuses du bétail.

Tableau 8 : Les principales espèces considérées comme ravageuses du bétail

Espèce	Nombre de villages par rang					Total de villages affirmant que l'espèce fait partie des 5 principales espèces ravageuses
	Rang 1	Rang 2	Rang 3	Rang 4	Rang 5	
Lion (<i>Panthera leo</i>)	11	1	1			13 (87 %)
Léopard (<i>Panthera pardus</i>)	3	9	1			13 (87 %)
Hyène indistinct		2	2	1		5 (33 %)
Python de Séba (<i>Python sebae</i>)	1	1		1	1	4 (27 %)
Chacal (<i>Canis sp.</i>)			1	2		3 (20 %)
Crocodile du Nil ouest-africain (<i>Crocodylus suchus</i>)		2	1			3 (20 %)
Petits felins sauvages sans précision			1			1 (7 %)

4.2 La grande et moyenne faune de la zone d'étude

Sur les images des 56 espèces présentées lors des audits un total de 46 ont été reconnues et 44 sont considérées présentes sur le territoire d'au moins un des villages. Aucun des 15 questionnaires n'a été invalidé. En effet, aucun des collèges d'informateurs n'a reconnu la présence d'une espèce « contrôle », absent du secteur biogéographique, pour leur territoire villageois.

4.2.1 Primates

Tableau 9 : Primates de la zone d'étude

Espèce	Espèce connue	Nom(s) local (aux)	Espèce présente (fréquence)	Abondance	Evolution populations	Dernier contact
Galago du Sénégal (<i>Galago senegalensis</i>)	14 sur 15 (93 %)	Kinkoan, Konkendo , Konkendi, Konkemwi, Konkendé, Konken, Konkin, Ngantona, Gantona	14 sur 15 (93 %)	Non renseignée systématiquement, mais considérée comme abondante dans 2 villages	Non renseignée	2013
Potto de Bosman (<i>Perodicticus potto potto</i>)	5 sur 15 (33 %)	Konkendo, Konkendé, Koratita, Santo, Kerenté	5 sur 15 (33 %)	Non renseignée systématiquement, mais considérée comme abondante dans 1 village et très rare dans un autre	Non renseignée	Non renseigné
Babouin de Guinée (<i>Papio papio</i>)	15 sur 15 (100 %)	Ngon , Ngon wulu, Ngon Fin	15 sur 15 (100 %)	- Très abondante : 9 villages ; - Abondante : 6 villages	- Augmentation : 9 villages ; - Régression : 6 villages	2013
Babouin anubis (<i>Papio anubis</i>)	11 sur 15 (73 %)	Ngon , Ngon wulu, Ngon Fin	11 sur 15 (73 %)	- Très abondante : 7 villages ; - Abondante : 4 villages	- Augmentation : 7 villages ; - Régression : 4 villages	2013
Patas (<i>Erythrocebus patas</i>)	15 sur 15 (100 %)	Soula Woulen, Soula Woulé , Maré Woulé, Soulon, Soulow	15 sur 15 (100 %)	- Très abondante : 13 villages ; - Abondante : 2 villages	- Augmentation : 9 villages ; - Stable : 4 villages ; - Régression : 2 villages	2013

Espèce	Espèce connue	Nom(s) local (aux)	Espèce présente (fréquence)	Abondance	Evolution populations	Dernier contact
Callitriche ou Vervet (<i>Chlorocebus aethiops sabaeus</i>)	15 sur 15 (100 %)	Soula Fing , Soula Hing, Maré Hing	15 sur 15 (100 %)	- Très abondante : 10 villages ; - Abondante : 5 villages	- Augmentation : 8 villages ; - Stable : 4 villages ; - Régression : 3 villages	2013
Chimpanzé de l'ouest (<i>Pan troglodytes verus</i>)	15 sur 15 (100 %)	Démou	13 sur 15 (87 %)	- Abondante : 8 villages ; - Peu abondante : 1 village ; - Rare : 2 villages ; - Très rare : 2 villages	- Augmentation : 9 villages ; - Stable : 1 village ; - Régression : 2 villages ; - Disparue : 2 villages ; - Non renseigné : 1 village	2013

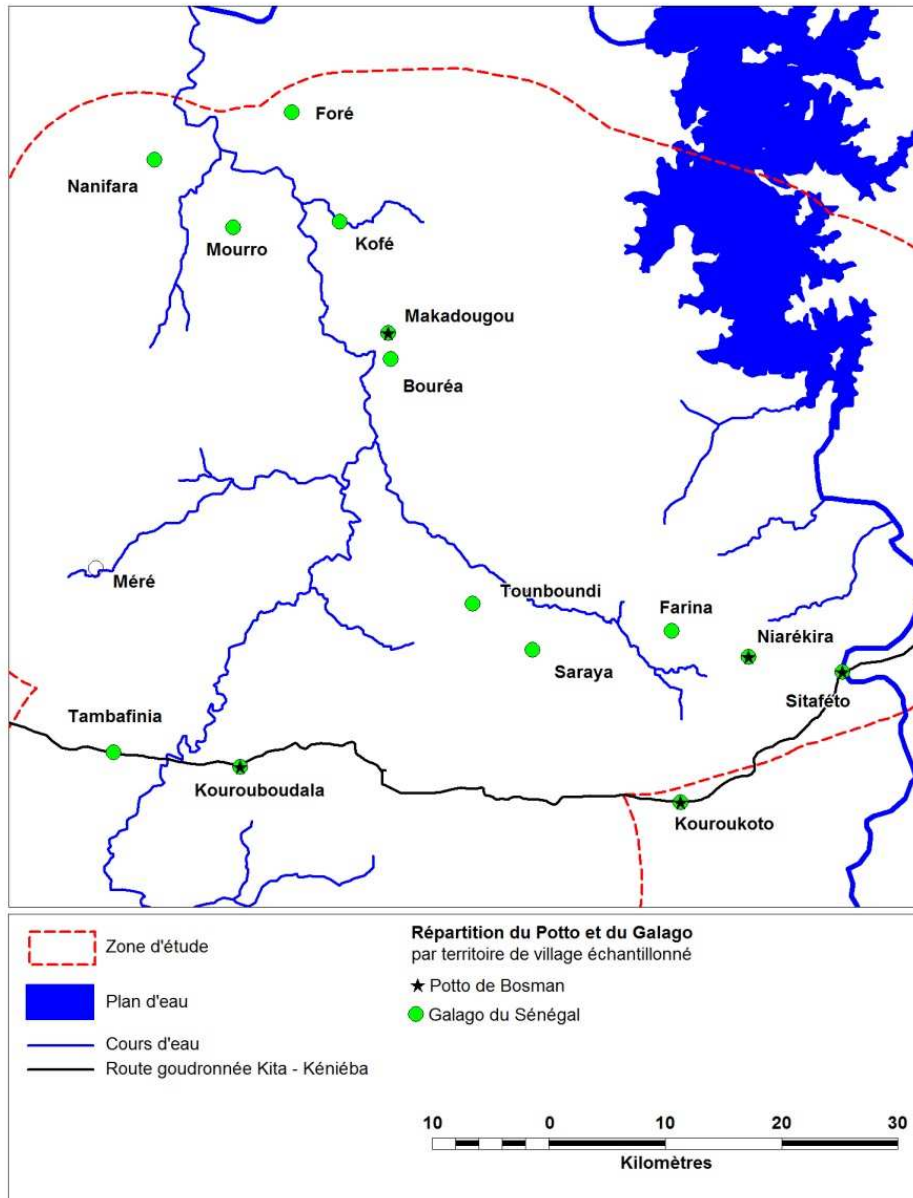
Galago du Sénégal (*Galago senegalensis*) :

Cette espèce est connue dans pratiquement tous les villages échantillonnés. Seuls les représentants du village Méré interviewés lors du marché à Tambafinia n'ont pas reconnu l'espèce. Toutefois, les deux informateurs ne sont pas des chasseurs et leur connaissance de la faune locale paraissait généralement assez limitée. Etant donné le comportement écologique de l'espèce (espèce nocturne) et de son faible enjeu socioéconomique (pas d'intérêt cynégétique, ni source de dégâts sur les cultures) nous avons limité le questionnement à la présence/absence dans les territoires des villages échantillonnés. Dans au moins deux villages il a été cependant affirmé que l'espèce est abondante.

Potto de Bosman (*Perodicticus potto potto*) :

Il s'agit d'une espèce plutôt forestière dont l'aire de répartition, indiquée dans divers ouvrages (KINGDON, 2004 ; OATES, 2011) exclut le territoire du Mali. Cependant, l'espèce a été intégrée dans le questionnaire pour deux raisons. En effet elle est mentionnée pour la zone de « Bafing – Falémé » en 2004 par GRANIER & MARTINEZ. Par ailleurs, des restes de l'espèce ont été trouvés dans des fèces de Chimpanzés du Parc National de Niokolo Koba au Sénégal (McGREW *et al.* 1978) situé dans un contexte écologique semblable à la zone d'étude.

Lors de nos entretiens l'image de l'espèce a été reconnue dans 5 villages sur les 15 échantillonnés. De même, sa présence a été affirmée par les informateurs des 5 villages concernés. Dans deux des villages concernés son nom local est identique à celui du Galago du Sénégal (Konkendé), mais les informateurs affirment qu'ils la considèrent bien comme espèce distincte du Galago. A Kouroukoto l'espèce est bien reconnue sur l'image, mais aucun nom local ne lui est attribué. Enfin, dans deux villages l'espèce est nommée de manière bien distincte du Galago. Globalement, espèce est considérée comme étant plus rare que le Galago.



Carte 4 : Répartition du Galago du Sénégal et du Potto de Bosman

Babouins (*Papio sp.*)

Selon la littérature (KINGDON, 2004 ; OATES, 2011) la zone d'étude est située en limite des aires de répartition de deux espèces ouest-africaines du genre *Papio*, à savoir le Babouin de Guinée (*Papio papio*) et le Babouin Anubis (*Papio anubis*). Par conséquent les deux espèces ont été intégrées dans le questionnaire.

En effet, à l'examen des images, la distinction entre les deux espèces de Babouins est bien reconnue par les informateurs. Toutefois, dans la majeure partie des cas les deux espèces sont nommées de manière indistincte comme « Ngon ». Seule dans les villages de Mourro et de Tambafinia il est fait état d'une distinction de nom entre « Ngon Fin » et « Ngon Wulu ». Curieusement à Mourro le nom de *P. papio* correspond à « Ngon Wulu » et celui de *P. anubis* à « Ngon Fin », tandis que c'est l'inverse à Tambafinia.

ZINNER *et al.* (2010) évoque la possibilité d'hybridations entre les deux espèces pour le Parc National du Haut Niger en Guinée. Cette possibilité mérite également une vérification dans la zone d'étude concernée par le présent rapport.

Les Babouins (indistinctement) sont considérés comme étant parmi des principaux ravageurs des cultures, causant des dégâts importants. De ce fait, à l'exception de deux villages qui affirment ne pas les chasser, ils sont chassés partout, au moins de manière occasionnelle pour protéger les cultures. Dans les villages de Nanifara et de Bouréa les informateurs affirment que les Babouins sont beaucoup chassés. Dans deux villages la consommation de leur viande est explicitement exclue pour des raisons religieuses.

Babouin de Guinée (*Papio papio*) :

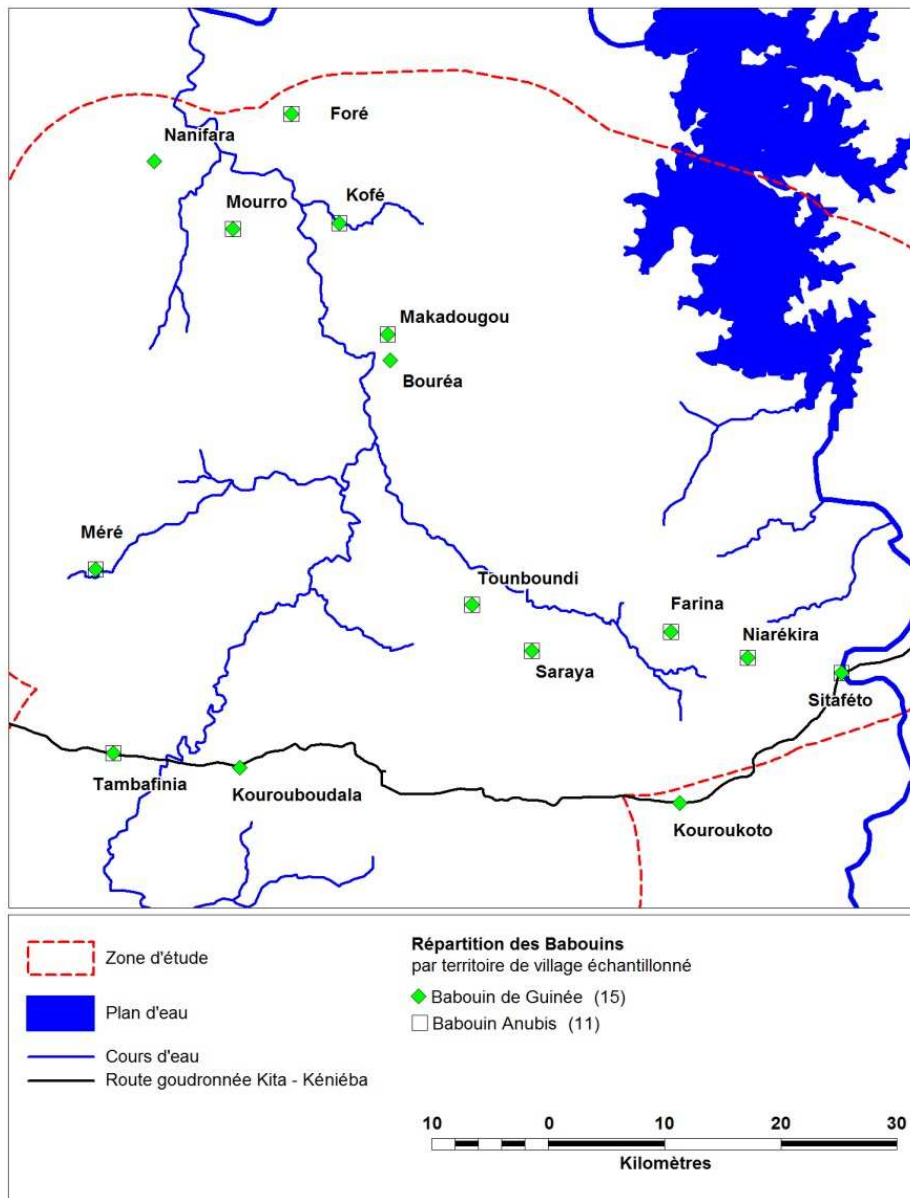
Cette espèce est reconnue dans l'ensemble des villages échantillonnés et est considérée comme étant distincte de l'espèce suivante (*Papio anubis*). L'espèce est considérée dans la plupart des villages comme étant « très abondante » ou « abondante ». Néanmoins dans 6 villages les populations sont considérées comme étant en régression. Partout ailleurs ces populations sont considérées en augmentation. A Niarékira, il est précisé que l'espèce est plus abondante que *P. anubis*.

Babouin Anubis (*Papio anubis*) :

Cette espèce est reconnue dans 11 villages sur les 15 échantillonnés. Dans les villages où l'espèce est reconnue la présence du Babouin de Guinée est également systématiquement affirmé. En revanche il n'y a aucun village qui affirme la présence exclusive du Babouin Anubis, à contrario du Babouin de Guinée qui est exclusif dans quatre villages.

En ce qui concerne l'appréciation des abondances, de l'évolution des populations et des impacts sur les cultures ainsi que la chasse, les deux espèces sont considérées de manière indistincte à une seule exception. En effet, pour le territoire du village de Kofé, les Babouins Anubis sont jugés plus abondants que les Babouins de Guinée.

Pour cette espèce une régression est constatée par les informateurs de quatre villages. Pour les sept villages restants les populations de l'espèce sont jugées en augmentation.



Carte 5 : Répartition des deux espèces de Babouins

Patas (*Erythrocebus patas*) :

De toute évidence l'espèce est considérée comme étant une des plus abondantes dans la zone d'étude. En effet elle est reconnue et considérée comme étant présente pour la totalité des villages échantillonnés. Par ailleurs dans 13 villages le Patas est jugé « très abondant » et dans les deux restants comme étant « abondant ».

A Niarékira et à Kourouboudala, malgré que l'espèce y soit jugée « très abondante », les informateurs font état d'une régression de ses populations. Les populations sont jugées stables dans trois villages, parmi lesquels figurent les deux seuls où l'espèce est jugée « abondante » et non « très abondante ». Dans les neuf villages restants les informateurs jugent que les populations des Patas sont en augmentation.

Avec le Babouin, le Callitriche et le Phacochère, le Patas est considéré comme un des principaux ravageur des cultures, créant des dégâts importants.

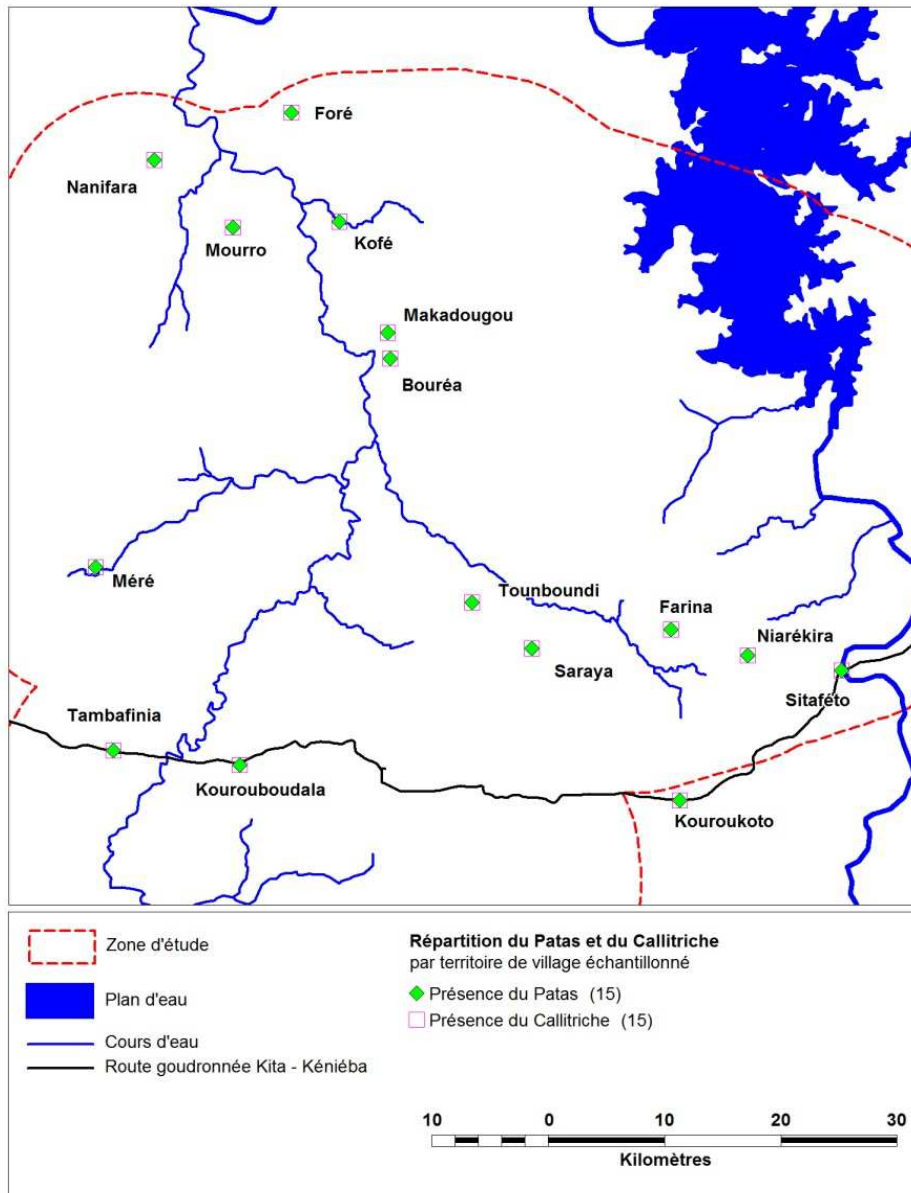
La chasse sur cette espèce s'exerce principalement en raison des dégâts créés dans les cultures. Elle est pratiquée de manière occasionnelle par les chasseurs de 11 villages. Seul dans un village, Kouroukouto, est affirmé que l'espèce fait l'objet d'une chasse importante (« beaucoup » chassée). Dans deux autres villages, Makadougou et Kofé, il est affirmé que l'espèce n'est pas chassée.

Callitriche ou Vervet (*Chlorocebus aethiops sabaesus*) :

Cette espèce est reconnue et considérée comme étant présente dans la totalité des villages échantillonnés. Dans 10 villages elle est jugée « très abondante » et dans 5 autres « abondante ». Toutefois, dans la majeure partie des villages l'espèce est jugée moins abondante que le Patas.

Les populations du Callitriche sont considérées comme étant en augmentation dans 8 villages, comme étant stable dans 4 villages et en régression dans 3 villages. A Nanifara sa régression est expliquée par la diminution de la disponibilité d'eau.

Dans tous les villages l'espèce est considérée comme une importante ravageuse des cultures et chassée occasionnellement pour cette raison. Uniquement les informateurs des villages de Makadougou et de Kofé affirment ne pas chasser le Callitriche.



Carte 6 : Répartition du Patas et du Callitriche

Colobe à camail ou Colobe noir et blanc d'Afrique de l'ouest (*Colobus polycomos*) :

Le Colobe à camail a été mentionné pour la partie sud-ouest de la zone de « Bafing – Falémé » en 2004 par GRANIER & MARTINEZ. Pour cette raison nous l'avons intégré dans notre questionnaire. L'espèce n'a été reconnue que dans un seul village, Kouroukoto. Les informateurs la considèrent comme absente de leur territoire villageois, mais indiquent sa présence en Guinée et vers la Guinée.

Chimpanzé de l'ouest (*Pan troglodytes verus*) :

Le Chimpanzé est reconnu dans l'ensemble des villages échantillonnés. A l'exception de deux villages, Nanifara et Méré, l'espèce est considérée comme étant toujours présente sur le territoire des villages concernés.

Toutefois, à Nanifara il a été affirmé d'avoir contacté l'espèce encore en 2012. Par ailleurs, à la suite les informateurs affirment que les Chimpanzés ont un comportement saisonnier sur leur territoire et viennent uniquement en saison des pluies. L'affirmation d'une disparition de l'espèce sur le territoire de ce village est donc à relativiser.

En ce qui concerne Méré, les informateurs n'étaient pas des chasseurs confirmés et ne semblent avoir qu'une connaissance limitée de la faune de leur territoire. Cependant, ils affirment que l'espèce n'est plus présente depuis une vingtaine d'années.

Pour la majeure partie des villages questionnés les Chimpanzés sont présents sur leur territoire de manière permanente, mais se déplacent au sein de ce territoire en fonction des saisons et des périodes de maturation de fruits. Dans trois villages, Nanifara, Mourro et Kourouboudala, les Chimpanzés font des apparitions saisonnières régulières en saison de pluies, mais sont absents en saison sèche.

Dans la plupart des villages, les informateurs circonscrivent la localisation des Chimpanzés aux collines et des galeries forestières des cours et points d'eau. C'est dans ces zones qu'ils s'installent pour passer la nuit et construire leurs nids. Le jour ils en sortent pour chercher leur nourriture, notamment, en saison sèche, dans les bosquets de Baobabs.

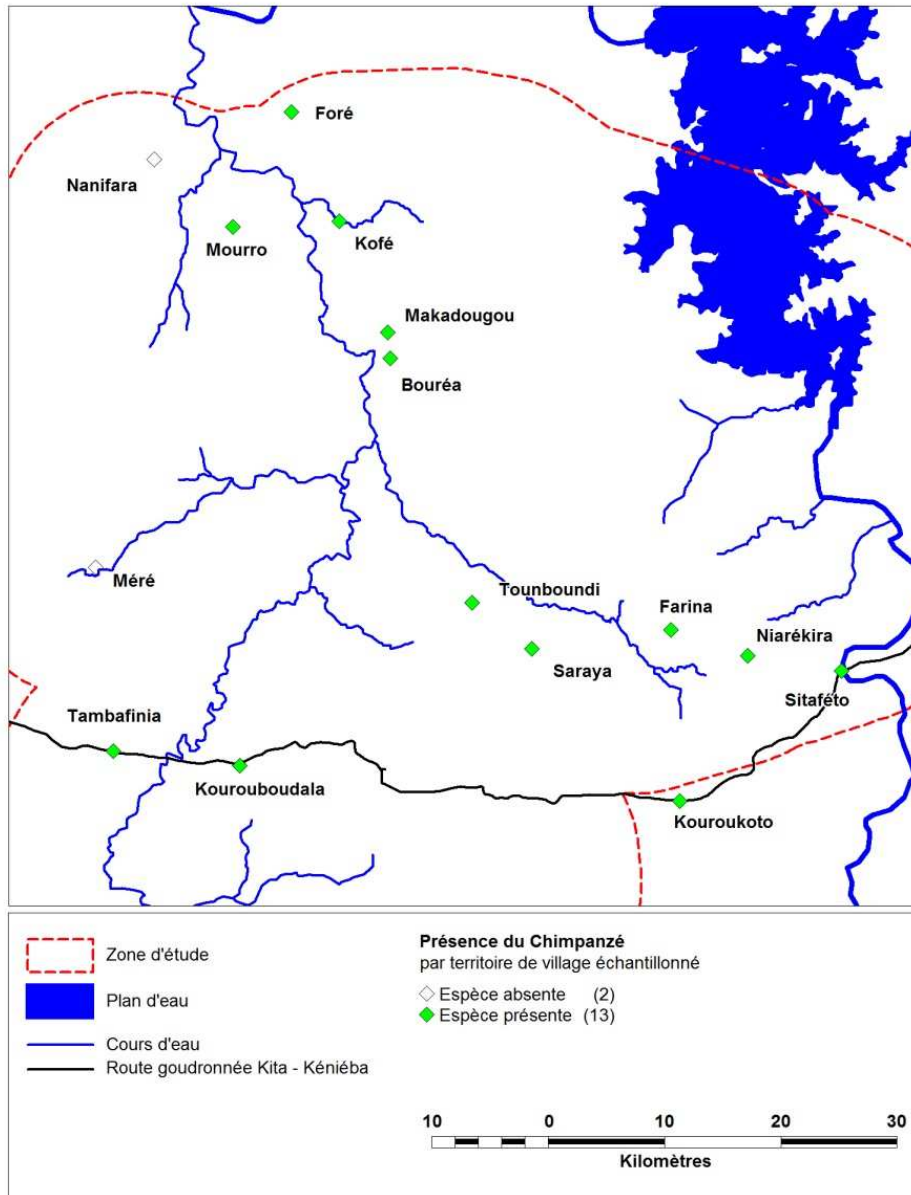
A Nanifara les chasseurs font état de cas de prédation du Chimpanzé sur les Patas.

L'espèce est considérée comme étant « abondante » sur le territoire de 8 villages. Elle est jugée « peu abondante » par les informateurs d'un village, Bouréa. Dans 2 villages, Tambafinia et Farina, l'espèce est considérée comme « rare » et dans 2 autres, Mourro et Foré, comme étant « très rare ».

Pour 9 villages, les informateurs considèrent les populations de Chimpanzés en augmentation. La raison principale évoquée est l'absence de chasse de cette espèce. Pour un village, Kouroukoto, les informateurs jugent les populations stables. Une régression est affirmée pour Tambafinia et pour Mourro, sans donner d'explication.

Dans la majeure partie des villages (10) échantillonnés, aucun dégât sur les cultures ou autre n'est attribué aux Chimpanzés. A Niarékira aucun dégât sur les cultures, mais des pillages occasionnels des ruches sont attribués à l'espèce. Dans deux villages, Saraya et Kourouboudala, quelques (peu) dégâts sur les cultures de mil sont attribués aux Chimpanzés. Dans deux villages, Tounboundi et Tambafinia, les dégâts sur le mil sont jugés importants, mais moins que ceux des Babouins.

Sur les 15 villages questionnés, l'espèce n'est chassée de manière occasionnelle que dans un seul, Tambafinia. Pour les autres villages l'espèce ne fait l'objet d'aucune chasse. Généralement l'espèce n'est pas chassée car il n'est pas considéré comme nuisible. A Nanifara, il est également expliqué que la chasse sur le Chimpanzé risque de provoquer des malheurs.



Carte 7 : Localisation des villages avec présence du Chimpanzé sur leur territoire

4.2.2 Carnivores

Tableau 10 : Carnivores de la zone d'étude

Espèce	Espèce connue	Nom(s) local (aux)	Espèce présente (fréquence)	Abondance	Evolution populations	Dernier contact
Chacal doré (<i>Canis aureus</i>)	9 sur 15 (60 %)	Koungo Woulo, Woulo Wato , Ba Wato, Kasolima Diata, Koungou Wouloni	9 sur 15 (60 %)	- Abondante : 4 villages ; - Peu abondante : 3 villages ; - Très rare : 1 village	- Augmentation : 3 villages ; - Régression : 2 villages ; - <i>Inconnu</i> : 2 villages	2013
Chacal à flancs rayé (<i>Canis adustus</i>)	15 sur 15 (100 %)	Woulo Wato, Koungou Woulo , Kounko Woulé, Koungou Wouloni, Wato	15 sur 15 (100 %)	- Très abondante : 1 village ; - Abondante : 6 villages ; - Peu abondante : 4 villages ; - Rare : 3 villages	- Augmentation : 4 villages ; - Stable : 1 village ; - Régression : 6 villages - <i>Inconnu</i> : 4 villages	2013
Lycaon (<i>Lycaon pictus</i>)	10 sur 15 (67 %)	Simbon Woulo, Bronto, Brint , Dioronté, Simbona Woulo, Koungoulo (?)	1(?) sur 15 (7 %)	- Abondante : 1 village (?)	- <i>Inconnu</i> : 1 village ; - Disparu : 10 villages	2013 (?) ; 2012 ⁴
Ratel (<i>Mellivora capensis</i>)	13 sur 15 (87 %)	Dégemou Wato, Dagamé , Dégemou, Drémon Wata, Doulo	13 sur 15 (87 %)	Uniquement absence / présence analysées		
Hyène rayée (<i>Hyaena hyaena</i>)	9 sur 15 (60 %)	Trouman, Namakoto , Trouman Koyo, Nakoto	4 sur 15 (27 %)	- Peu abondante : 1 village ; - Rare : 2 villages ; - Très rare : 1 village	- Régression : 3 villages ; - <i>Inconnu</i> : 1 village ; - Disparu : 5 villages	2013
Hyène tachetée (<i>Crocuta crocuta</i>)	12 sur 15 (80 %)	Trouman, Namakoto , Namakoro, Namahingo, Nanakoto	7 sur 15 (47 %)	- Rare : 6 villages ; - Très rare : 1 village	- Régression : 6 villages ; - Disparu : 5 villages	2013

⁴ Observation hors territoire villageois de Kouroukoto près d'un hameau, Kolomassindé

Espèce	Espèce connue	Nom(s) local (aux)	Espèce présente (fréquence)	Abondance	Evolution populations	Dernier contact
Civette (<i>Civettictis civetta</i>)	14 sur 15 (93 %)	Koussi Koussi Wato , Koussou Koussa Wato, Koussou Kousson, ba Wata, So Wato, Kiti Fing, Wakoto Wato, Kitilin Wato, Sounka Woulon, Kitin Finga Wato	14 sur 15 (93 %)	Uniquement absence / présence analysées		
Chat sauvage (<i>Felis sylvestris</i>)	10 sur 15 (67 %)	Nioro Wato , Niaro Wato, Niari Wato, Kitin Fing, Bougaro (?)	10 sur 15 (67 %)	Uniquement absence / présence analysées		
Serval (<i>Felis serval</i>)	13 sur 15 (87 %)	Koulougato Wato, Kouloun Gato Wata , Wata Kandian, Wara Kandian, Warani Kandian, Wato, Watan Dingon, Koli Koli Fologo, Satigui, Soro Balin Kandian , Birinto	12 sur 15 (73 %)	Uniquement absence / présence analysées		
Caracal (<i>Felis caracal</i>)	14 sur 15 (93 %)	Soli Barindé, Kouloun Goussi Wato , Kolun Kati Warani, Sole Waranindon, Diatama Kana, Koulengari Wata, Kouli Koulon, Hologo Wouleman, Koulon kosso, Banita Wato	14 sur 15 (93 %)	- Abondante : 4 villages ; - Peu abondante : 2 villages ; - Rare : 6 villages ; - Très rare : 2 villages	- Augmentation : 2 villages ; - Stable : 4 villages ; - Régression : 7 villages ; - <i>Inconnu</i> : 1 village	2013
Léopard (<i>Panthera pardus</i>)	15 sur 15 (100 %)	Waranikalan, Kamboundou, Holoko, Bougaro, Diaritendé , Soli, Kambodingo, Foloho	14 sur 15 (93 %)	- Abondante : 8 villages ; - Peu abondante : 1 village ; - Rare : 4 villages ; - Très rare : 1 villages	- Augmentation : 5 villages ; - Stable : 2 villages ; - Régression : 7 villages ; - Disparition : 1 village	2013

Espèce	Espèce connue	Nom(s) local (aux)	Espèce présente (fréquence)	Abondance	Evolution populations	Dernier contact
Lion (<i>Panthera leo</i>)	15 sur 15 (100 %)	Wara, Waraba, Waro	13 sur 15 (87 %)	- Abondante : 3 villages ; - Peu abondante : 6 villages ; - Rare : 1 village ; - Très rare : 2 villages	- Augmentation : 2 villages ; - Régression : 10 villages ; - Disparition : 2 villages ; - Inconnu : 1 village	2013

Chacals (*Canis sp.*) :

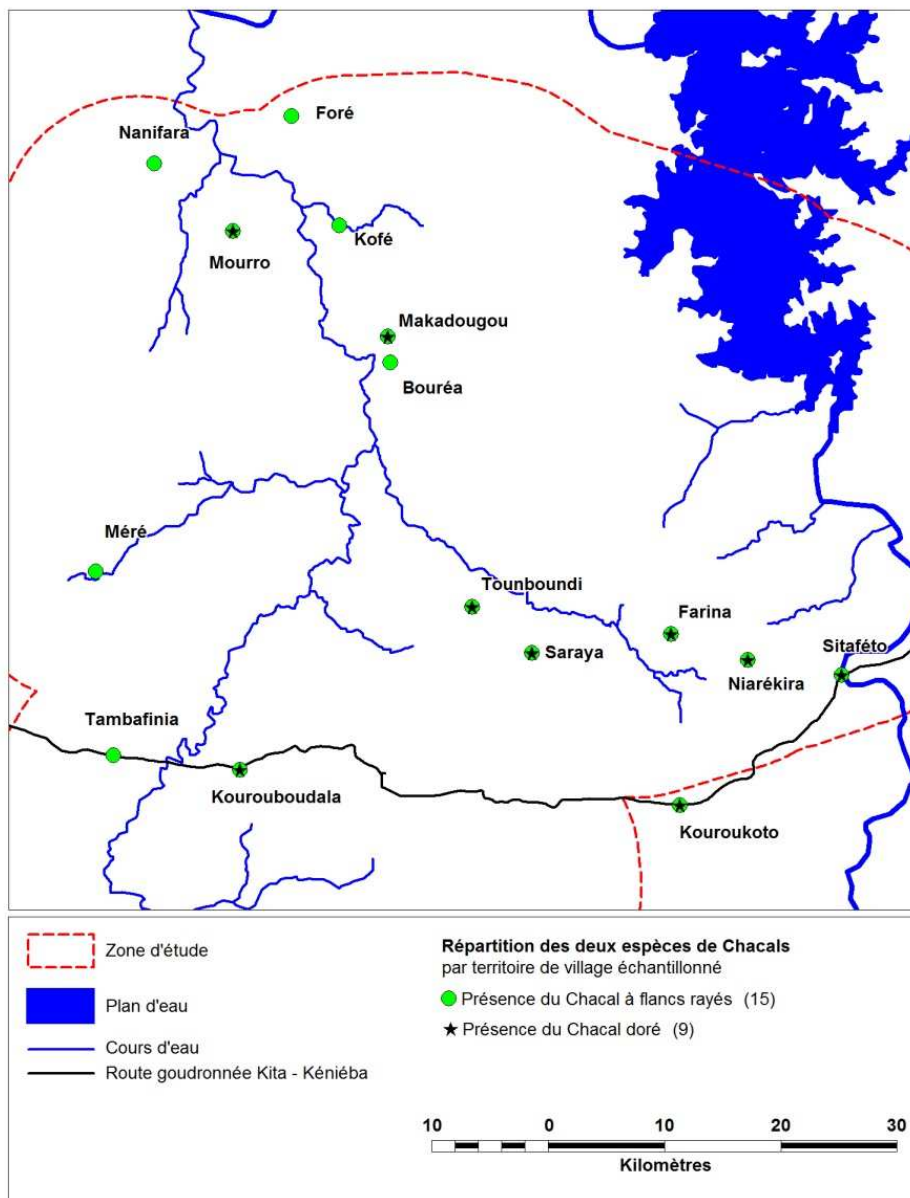
La zone d'étude est située dans l'aire de répartition des deux espèces de Chacals (*C. aureus* et *C. adustus*) présents en Afrique de l'ouest. Par conséquent les deux espèces ont été intégrées dans le questionnaire. Dans une majeure partie des villages échantillonnés (9) les deux espèces sont distinctement reconnues. Toutefois, cette distinction claire ne se reflète pas dans les noms locaux utilisés. En effet, de manière générale les mêmes noms sont utilisés pour les deux espèces. La seule exception est observée dans le village de Mourro. Ici le Chacal doré (*C. aureus*) est nommé « Kasolima Diata » et le Chacal à flancs rayés (*C. adustus*) « Koungo Woulo ». Dans plusieurs villages les Chacals, de manière générale, sont considérés comme ravageurs occasionnels, localement même importants, sur les cultures d'arachides. Ils déterreraient notamment les semis des arachides, mais consomment également les arachides entreposées dans les champs après la récolte. Dans deux villages, leur sont également attribuées des prédatons mineures sur les petits ruminants (chèvres) et les volailles. Les Chacals sont chassés plutôt de manière occasionnelle et pour limiter les dégâts sur les cultures d'arachides.

Chacal doré (*Canis aureus*) :

Cette espèce est distinctement reconnue par les informateurs de 9 villages, qui affirment sa présence sur le territoire de leur village. Ainsi elle est jugée « abondante » par les informateurs de 4 villages, « peu abondante » par ceux de 3 autres villages et « très rare » par les informateurs d'un village. Ses effectifs sont jugés en augmentation pour 3 villages et en régression pour 2 villages.

Chacal à flancs rayés (*Canis adustus*) :

L'espèce est distinctement reconnue et considérée présente dans l'ensemble des villages. Parmi eux, un village, Bouréa, le juge « très abondante » et 6 autres « abondante ». L'espèce est considérée comme « peu abondante » par 4 villages et « rare » par trois autres. Pour 6 villages ses effectifs sont jugés en régression, 1 village les considère comme stables et 4 villages en augmentation. Dans plusieurs villages les informateurs ne peuvent indiquer l'évolution des populations.



Carte 8 : Répartition des deux espèces de Chacals

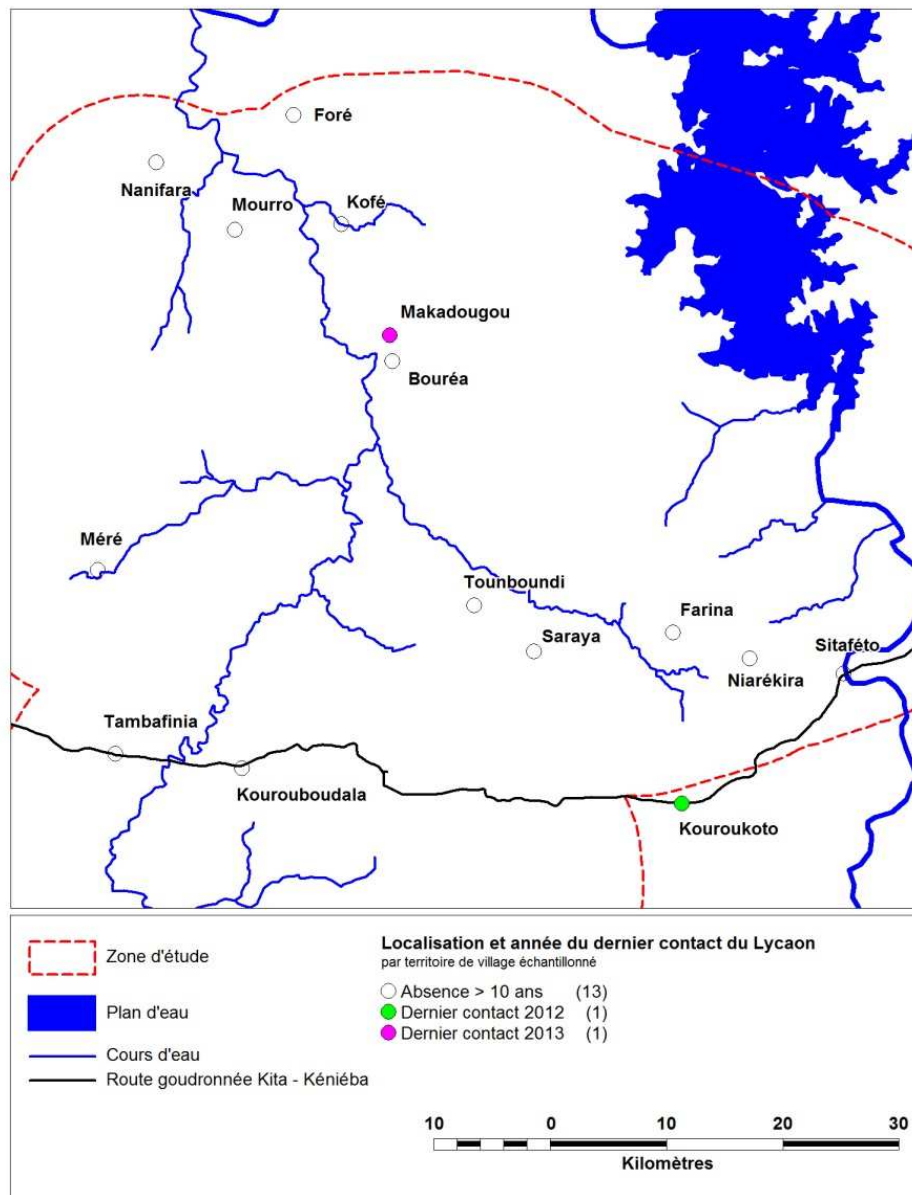
Lycaon (*Lycaon pictus*) :

L'image du Lycaon est reconnue dans 11 villages. Cependant, l'espèce est considérée comme étant éteinte sur le territoire de 10 d'entre eux. Uniquement à Makadougou, le Lycaon est encore considéré comme présent. A Sitaféto, l'image n'est pas reconnue, mais à l'énoncé de son nom local les informateurs affirment savoir de quelle espèce il s'agit.

A Makadougou, l'espèce est considérée comme étant abondante et aurait été contactée en 2013. Toutefois, ces affirmations doivent être traitées avec prudence, d'autant plus que le nom local donné à l'espèce est « Koungoulo ». Ce nom semble être assez proche de « Koungo Woulo », correspondant aux Chacals dans plusieurs autres villages. Les informateurs de Makadougou affirment cependant, connaître distinctement les deux espèces de Chacals, qui y sont présentes, mais indistinctement nommées « Koungou Woulouni ». La question mérite approfondissement lors des futurs inventaires ou enquêtes.

A Kouroukoto, les informateurs affirment que le Lycaon a été contacté, hors du territoire de leur village, à 2 km d'un hameau nommé « Kolomassindé », en 2012.

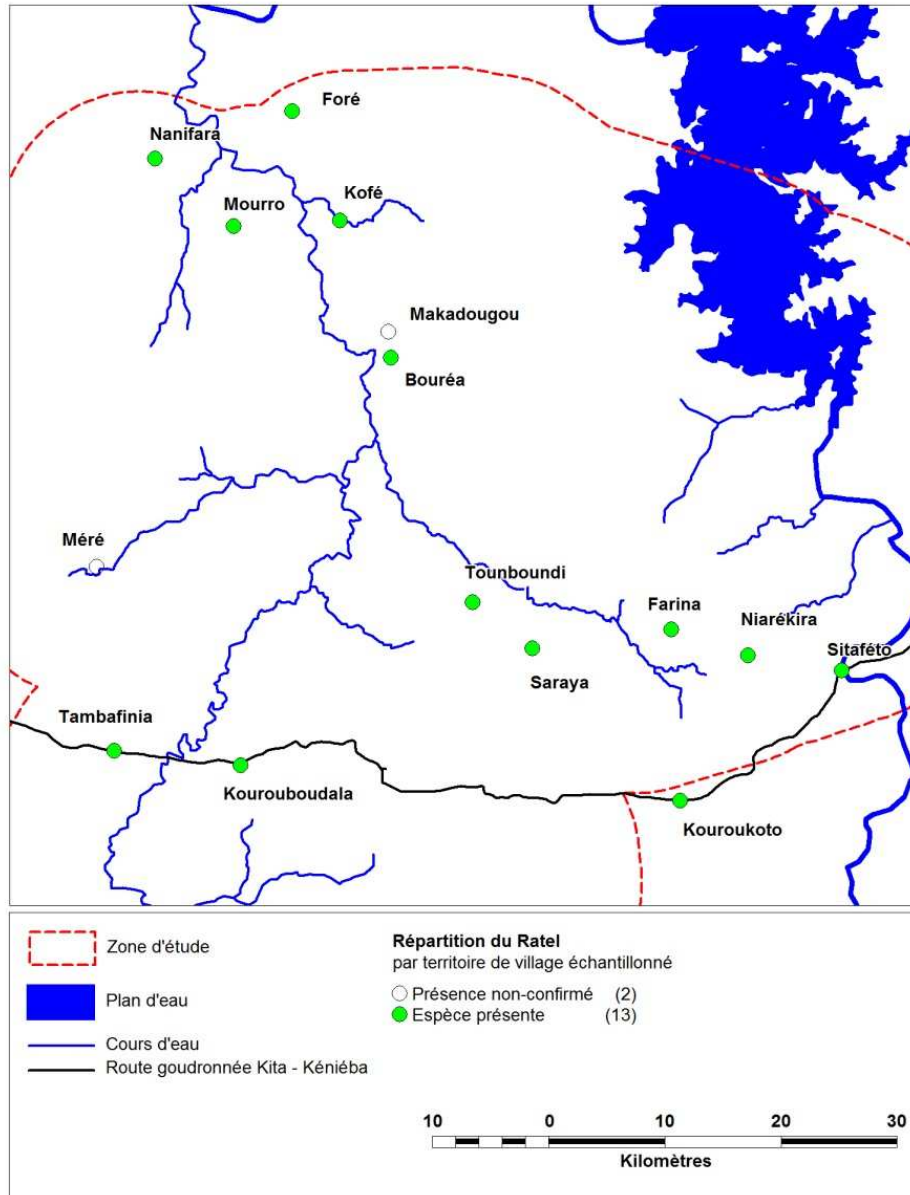
A Niarékira il est affirmé que l'espèce est encore présente dans le PN de Kouroufing. De même à Saraya il est affirmé que l'espèce est présente aussi bien dans le PN de Kouroufing que dans le PN de Wongo. Les informateurs de Sitaféto affirment sa présence vers « Faraba », village situé en périphérie sud-ouest de la ZIC Flawa.



Carte 9 : Localisation des villages avec les derniers contacts du Lycaon sur leur territoire

Ratel (*Mellivora capensis*) :

L'espèce est reconnue et jugée présente par les informateurs de 13 villages. Elle est globalement considérée comme « rare » ou « peu abondante », ce qui est probablement en grande partie dû à son comportement discret et nocturne. Seul à Sitaféto l'espèce est considérée comme abondante et « très dangereuse ».



Carte 10 : Répartition du Ratel

Hyènes (Famille : *Hyaenidae*) :

La zone d'étude se situe en juxtaposition des aires de répartition de deux espèces de Hyènes, la Hyène tachetée (*Crocuta crocuta*) et la Hyène rayée (*Hyaena hyaena*). Cette dernière arrive en limite sud de son aire de répartition.

Dans une majorité de villages questionnés les deux espèces sont distinctement reconnues sur les images. Cependant, la majeure partie des contacts se font de manière auditive, par des cris. Les cris des deux espèces sont assez semblables et la plupart des informateurs affirme ne pas pouvoir faire la distinction des deux espèces sur cette base auditive. Par conséquent, les informateurs ont parfois des difficultés pour affirmer laquelle des deux espèces est présente sur leur territoire ou s'il s'agit des deux. Par ailleurs les principaux noms locaux utilisés pour les Hyènes sont identiques pour les deux espèces.

Hyène rayée (*Hyaena hyaena*) :

Cette espèce est reconnue dans 9 villages, mais considérée comme étant présente seulement par 4 villages.

Elle est jugée « peu abondante » dans 1 seul village, Kofé, « rare » dans deux autres villages, Nanifara et Kouroukoto et « très rare » dans le village de Bouréa.

Pour Kofé, Nanifara et Kouroukoto les informateurs affirment la présence de l'espèce en 2013. A Sitaféto et à Saraya l'espèce est considérée comme étant éteinte, malgré une affirmation des observations pour 2012.

Les effectifs de l'espèce sont globalement jugés en régression.

Malgré son apparente rareté d'importants dégâts sur le cheptel sont attribués à la Hyène rayée à Nanifara et à Kofé. En revanche, dans les villages de Bouréa et Kouroukoto les dégâts causés par la Hyène rayée sont considérés comme rares ou occasionnels.

Selon les informateurs des villages concernés l'espèce n'est pas ou plus chassée.

Dans les 5 villages qui considèrent l'espèce comme disparue, cette disparition se situe entre 30 (Tambafinia) et 1 ans (Sitaféto, Saraya).

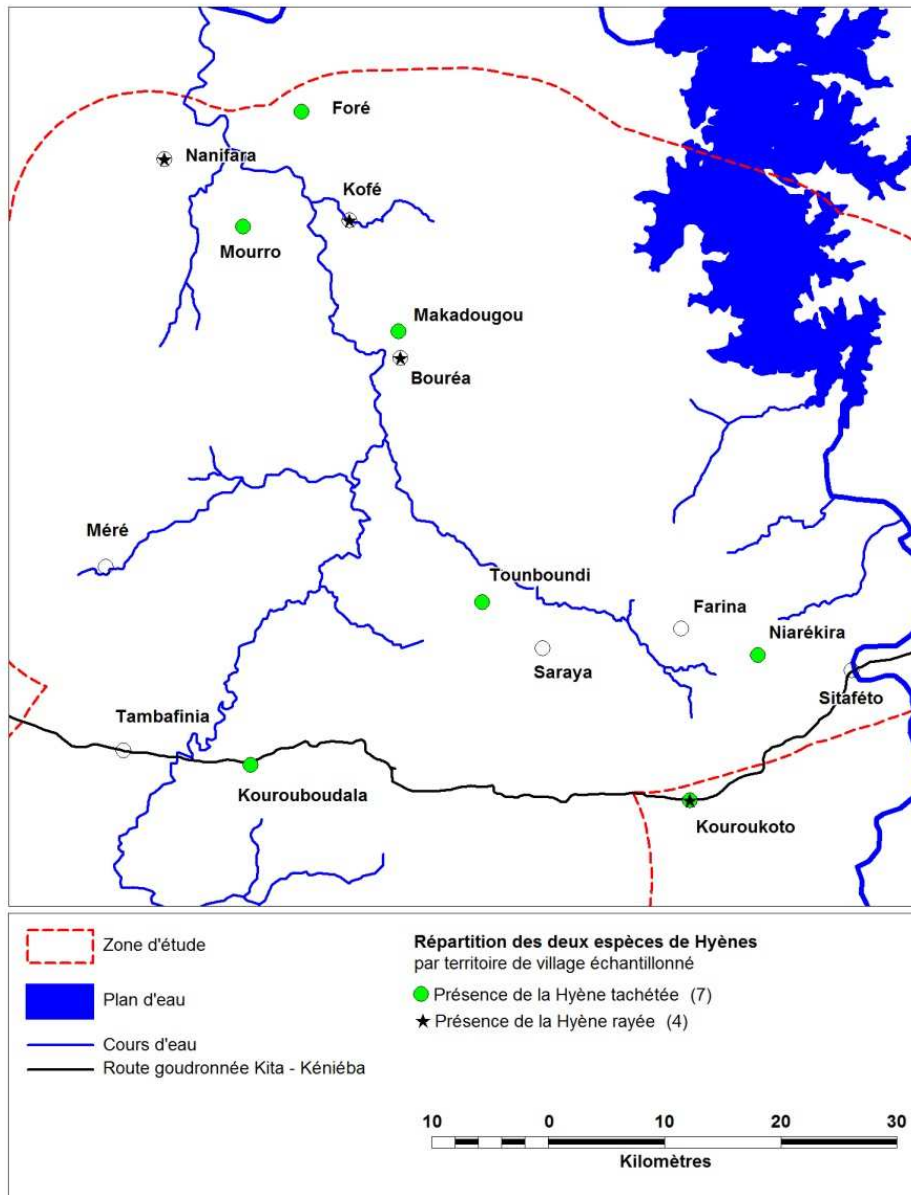
Hyène tachetée (*Crocuta crocuta*) :

L'image de cette espèce est reconnue dans 12 villages et dans 7 villages elle est considérée comme toujours présente sur leur territoire.

Parmi ces villages la Hyène tachetée est considérée comme étant « rare » dans 6 et comme « très rare » dans 1 village.

Les villages de Farina et de Tambafinia rangent cette espèce parmi les espèces (2ème rang sur 5) créant le plus de dégâts sur le cheptel domestique. Cependant, par la suite, les mêmes informateurs affirment sa disparition de leur territoire villageois. A Saraya l'espèce est considérée comme étant absente, habituellement, du territoire villageois mais pouvant faire des incursions occasionnelles. A Foré et Makadougou d'importantes déprédations sur le cheptel domestique lui sont attribuées. Ailleurs les dégâts sont jugés moins importants.

L'espèce est jugée en régression quasiment dans tous les villages.



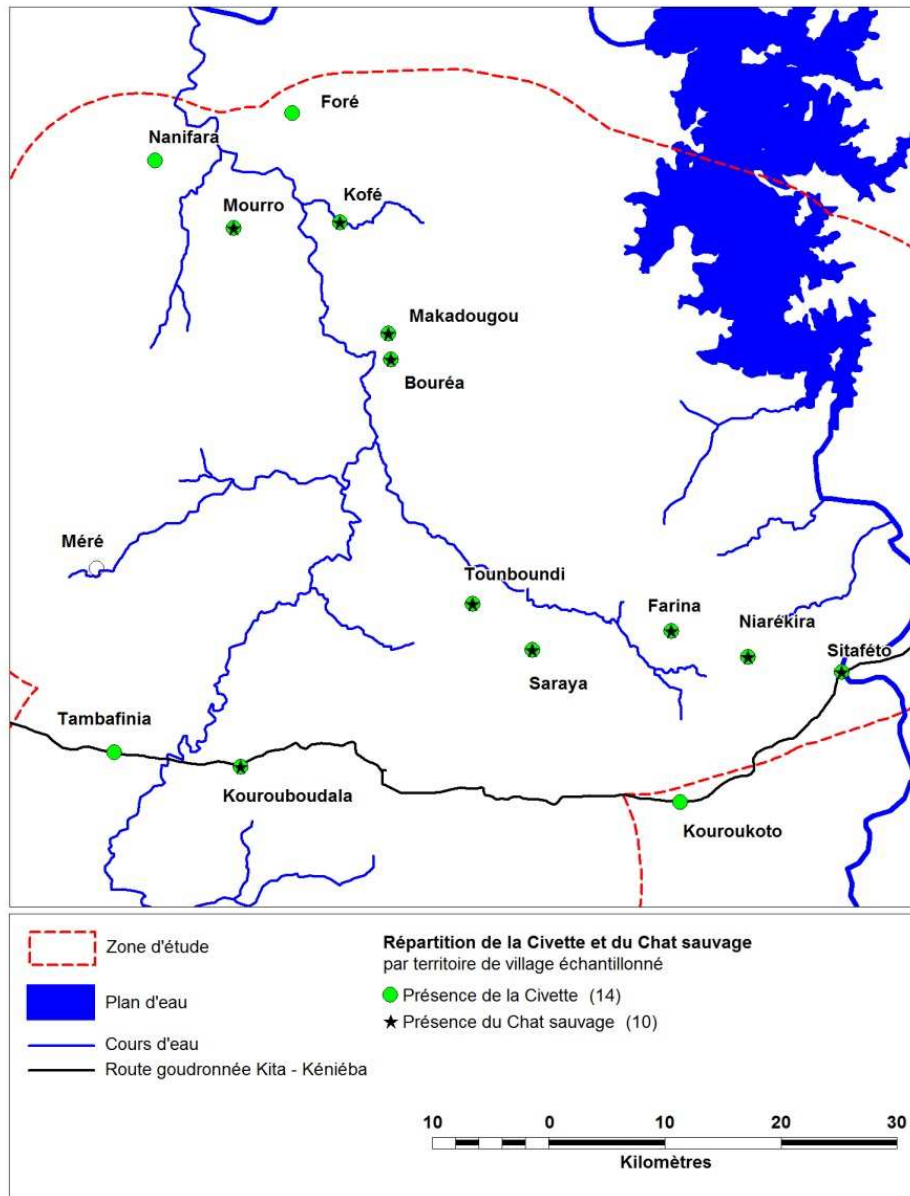
Carte 11 : Répartition des deux espèces d'Hyènes

Civette (*Civettictis civetta*) :

Dans 14 villages de la zone d'étude l'espèce est reconnue et jugée présente. Localement elle peut être considérée comme « abondante », mais plus souvent elle est jugée « rare ».

Chat sauvage (*Felis sylvestris*) :

Cette espèce est reconnue et jugée présente par les informateurs de 10 villages sur les 15 questionnés. La ou les informateurs ont donné des appréciations de son abondance, elle est jugée « abondante » à une exception. En effet, à Kourouboudala elle est jugée « très rare ».



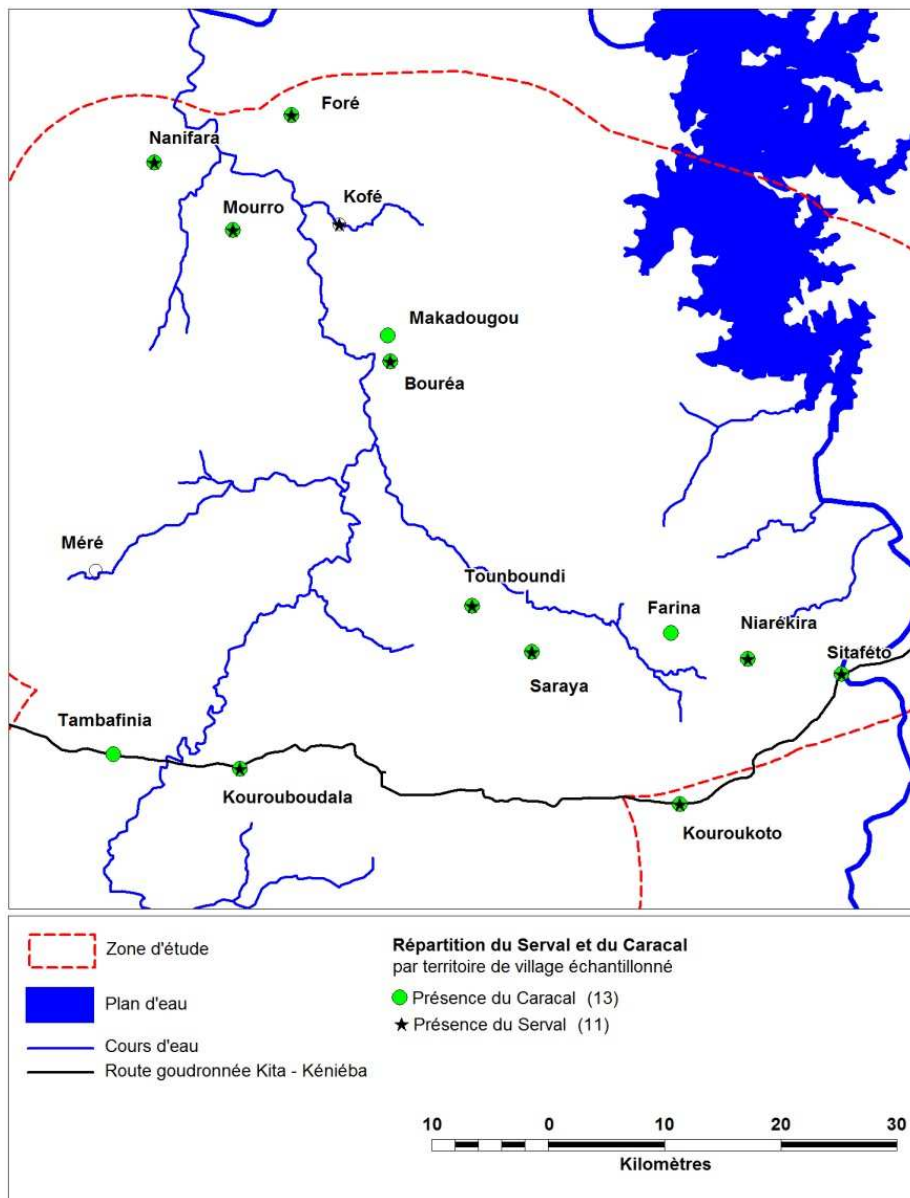
Carte 12 : Répartition de la Civette et du Chat sauvage

Serval (*Felis serval*) :

Le Serval est reconnu par 13 villages et considéré comme étant présent par 12. A Tambafinia cette espèce est jugée éteinte depuis 20 ans.

Caracal (*Felis caracal*) :

Sur 15 villages l'espèce est reconnue et jugée présente par les informateurs de 14 villages. L'espèce est, par la majeure partie des informateurs, jugée de « peu abondante » à « très rare ». Cependant dans 4 villages elle est jugée « abondante ». Bien que l'espèce soit considérée comme discrète, l'espèce est considérée comme prédateur régulier du petit bétail. Ainsi dans 4 villages les dégâts causés par le Caracal sont jugés importants. Dans 3 villages on lui attribue des dégâts occasionnels. Pour les autres villages les informateurs considèrent les dégâts comme rares ou peu importants. Dans une grande partie des villages l'espèce est chassée occasionnellement (6 villages) ou rarement (2 villages). Dans 2 villages elle est souvent/beaucoup chassée. La majorité des informateurs (7 villages) estime que les effectifs des Caracals sur leur territoire est en régression. Dans 4 villages les effectifs sont jugés stables et dans 2 villages on les considère en augmentation. Le Caracal aurait un comportement saisonnier dans 3 villages. Ainsi à Nanifara il serait présent uniquement en saison sèche, tandis qu'à Mourro et Tambafinia sa présence est relevée uniquement pendant la saison des pluies. A Kourouboudala et Sitaféto l'espèce est présente toute l'année, mais les informateurs constatent qu'elle est plus abondante en saison des pluies.



Carte 13 : Répartition du Serval et du Caracal

Léopard (*Panthera pardus*) :

L'espèce est reconnue dans l'ensemble des 15 villages et jugée présente dans le territoire de 14 d'entre eux. Dans pratiquement tous les villages les contacts les plus récents datent de l'année 2013.

Pour 8 villages le Léopard est considéré comme « abondant », dans 1 village comme « peu abondant », « rare » dans 4 villages et « très rare » dans un seul village. Il est curieux de constater que l'espèce est considérée comme « abondante » par une grande partie des informateurs, étant donné son mode de vie généralement assez discret et solitaire. Cette appréciation est probablement à mettre en relation avec les déprédations sur le bétail. En effet, globalement, les informateurs considèrent le Léopard comme un important ravageur de bétail (petits ruminants, veaux). Seule à Niarékira les dégâts sont jugés occasionnels. A Nanifara l'espèce est considérée comme « très rare » et aucun dégât ne lui est attribué.

Néanmoins, dans 6 villages on juge que les effectifs des Léopards sont en régression. Pour 5 villages ils sont considérés comme étant en augmentation, 2 villages les jugent stables. A Mourro les informateurs affirment que l'espèce aura régressé récemment, mais que ses effectifs sont de nouveau en augmentation depuis qu'elle n'est plus chassée.

L'espèce sera chassée de manière occasionnelle dans 7 villages, dans 6 villages il est affirmé qu'elle n'est pas chassée. Pour plusieurs villages, c'est avec la mise en place des Aires Protégées que la chasse sur l'espèce a cessé. Dans d'autres villages la chasse sur l'espèce est jugée bien trop difficile et trop dangereuse pour être pratiquée.

Pour la majeure partie des villages le Léopard est considéré comme sédentaire sur leur territoire. En revanche 3 villages lui attribuent un comportement saisonnier. Ainsi à Nanifara et Tambafinia il sera présent uniquement en saison sèche et à Niarékira uniquement pendant la saison des pluies. A Kouroukoto et Sitaféto l'espèce est jugée sédentaire, mais une augmentation des contacts est constatée en saison des pluies.

Lion (*Panthera leo*) :

Le Lion est reconnu par l'ensemble des informateurs. Il est jugé présent sur le territoire de 13 villages.

L'espèce n'est jugée « abondante » que par 3 villages, 6 villages la jugent « peu abondante », 2 villages comme « rare » et 2 autres comme « très rare ». Dans la majeure partie des villages l'espèce est considérée comme étant en régression. Seul, dans 2 villages, Makadougou et Bouréa, les effectifs sont considérés comme étant en augmentation.

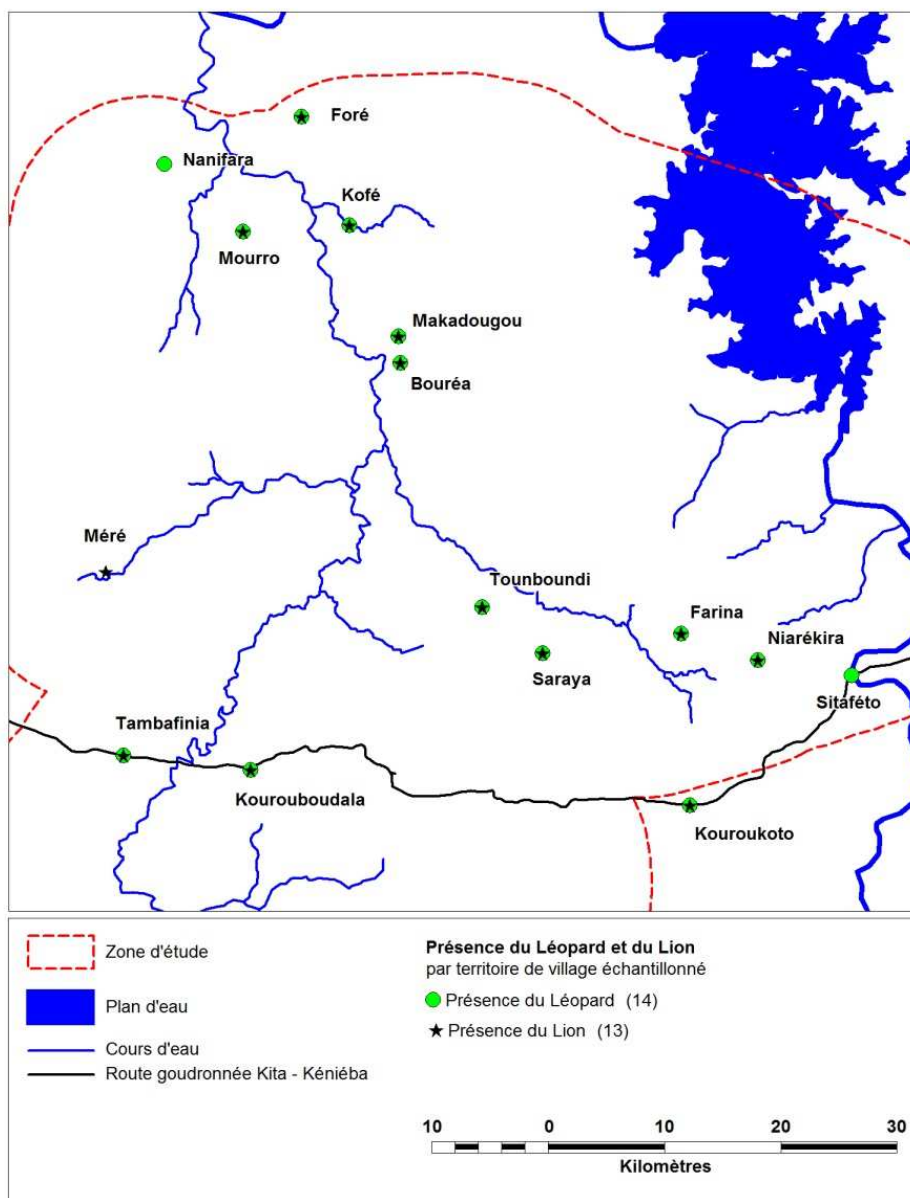
Avec le Léopard, le Lion est considéré comme un des principaux ravageurs du bétail. Il s'attaque principalement aux bovins. Les dégâts sont jugés importants dans 5 villages, occasionnels et rares dans respectivement 2 villages et 5 villages.

Dans 6 villages il est affirmé que l'espèce est chassée occasionnellement ou rarement, pour les autres villages il n'y a pas de chasse.

Sur le territoire de 5 villages l'espèce ferait uniquement des apparitions saisonnières. Ainsi, à Bouréa, Kofé et Mourro elle sera présente uniquement en saison sèche. Il est par ailleurs affirmé dans ces villages que les Lions apparaissent généralement à la suite de l'arrivée des troupeaux de transhumants Peulhs. A Bouréa il est également affirmé que les Lions s'approchent actuellement d'avantage des villages et que cela peut être lié à la raréfaction de ses proies sauvages.

A Makadougou, l'espèce est jugée sédentaire, mais les effectifs augmentent en saison sèche avec l'arrivée des troupeaux des transhumants.

En revanche, à Kouroukoto et Saraya l'espèce est présente uniquement en saison des pluies. Tandis qu'à Tounboundi, village qui juge l'espèce sédentaire, ces effectifs augmentent en saison des pluies.



Carte 14 : Répartition du Léopard et du Lion

4.2.3

Ongulés – Hippopotames et Suidés

Tableau 11 : Hippopotames et Suidés de la zone d'étude

Espèce	Espèce connue	Nom(s) local (aux)	Espèce présente (fréquence)	Abondance	Evolution populations	Dernier contact
Hippopotame (<i>Hippopotamus amphibius</i>)	15 sur 15 (100 %)	Malo, Mali	11 sur 15 (73 %)	- Abondante : 9 villages ; - Rare : 2 villages	- Augmentation : 5 villages ; - Régression : 5 villages ; - Inconnue : 1 village	2013
Phacochère (<i>Phacochoerus africanus</i>)	15 sur 15 (100 %)	Lé	15 sur 15 (100 %)	- Très abondante : 8 villages ; - Abondante : 4 villages ; - Peu abondante : 2 villages ; - Rare : 1 village	- Augmentation : 7 villages ; - Régression : 8 villages	2013

Hippopotame (*Hippopotamus amphibius*) :

L'espèce est connue de l'ensemble des informateurs. Il est présent sur le territoire de 11 villages. Sur 5 villages il n'a jamais été présent en raison de l'absence de cours d'eau importants favorables.

Dans la moitié des villages concernés l'espèce est jugée abondante (9 villages). Seuls les villages de Foré et Tambafinia considèrent l'Hippopotame comme rare sur leur territoire. En revanche respectivement la moitié des villages (5) considère les effectifs de l'espèce en régression et l'autre moitié en augmentation.

Dans 3 villages, Nanifara, Foré et Tambafinia l'espèce n'est présente qu'en saison des pluies. Sur les cours d'eau importants des autres villages l'espèce est plus ou moins sédentaire.

La majorité des villages concernés voit l'espèce comme un ravageur importante des cultures. Les dégâts sont jugés peu importants ou occasionnels dans les villages de Foré, Makadougou et Kourouboudala. L'Hippopotame n'est chassé, rarement, que sur le territoire d'un seul village, Kouroukoto.

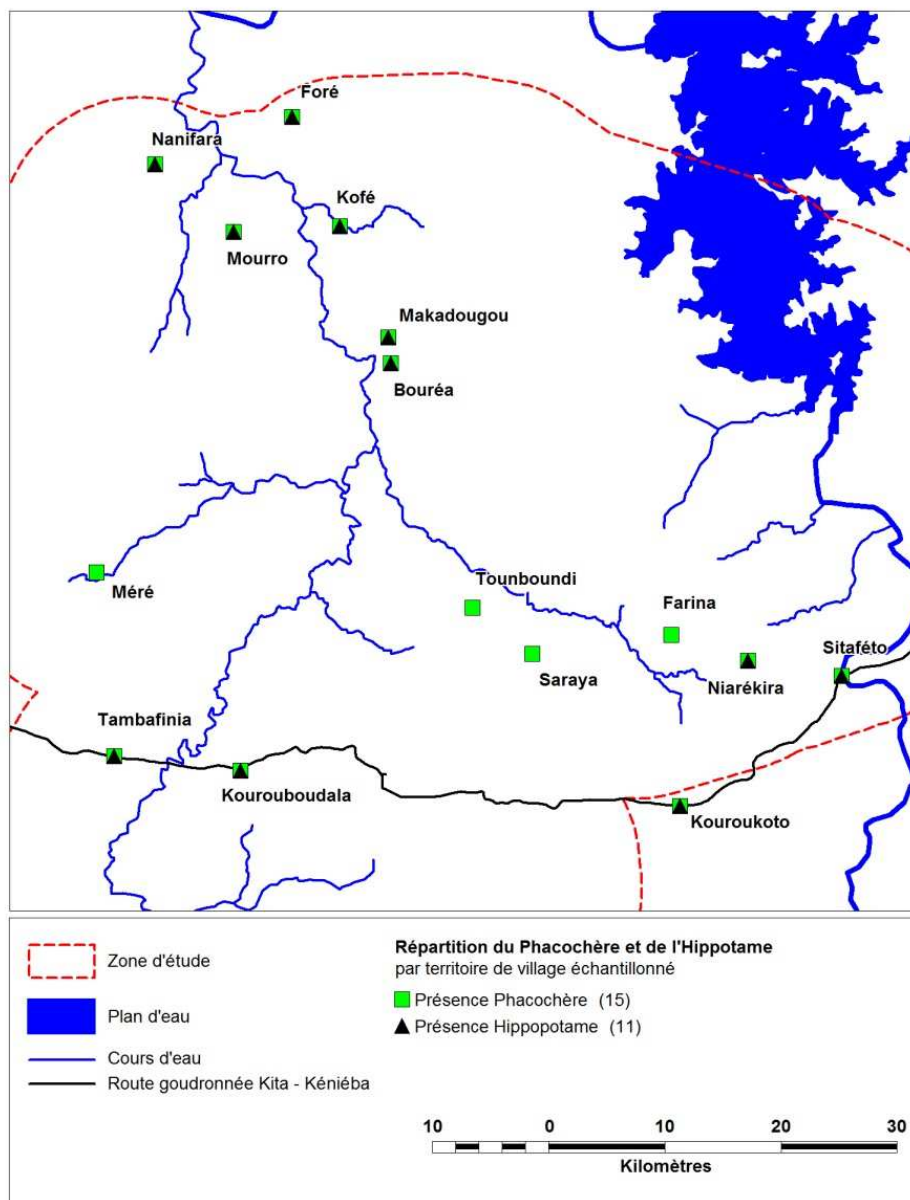
Phacochère (*Phacochoerus africanus*) :

Le Phacochère est reconnu dans tous les villages et présent sur l'ensemble des territoires concernés. Globalement cette espèce est considérée comme « très abondante » (8 villages) et « abondante » (4 villages). A Bouréa et Nanifara elle est jugée « peu abondante » et à Méré « rare ». Toutefois, les informateurs de ce dernier village possèdent manifestement une connaissance assez limitée de la faune de leur territoire.

Avec les Babouins et les Patas, le Phacochère est considéré comme un des principaux ravageurs des cultures. D'importants dégâts sur les cultures lui sont attribués, pratiquement partout.

Ainsi il est beaucoup chassé sur le territoire de 6 villages. Il est chassé de manière plus occasionnelle, pour limiter des dégâts sur les cultures, sur le territoire de 6 autres villages. Dans les autres villages il est affirmé que l'espèce est rarement chassée, voire pas du tout (Makadougou). A plusieurs reprises il est affirmé que la chasse vise principalement à limiter les dégâts sur les cultures et pas la consommation de viande (pour des raisons religieuses). Toutefois, dans certains villages la chasse vise également l'approvisionnement en venaison.

L'évolution des effectifs est jugée en régression par une légère majorité des informateurs (8 villages), mais en augmentation par presque autant des villages (7).



Carte 15 : Répartition du Phacochère et de l'Hippopotame

4.2.4

Ongulés – Bovidés

Tableau 12 : Bovidés de la zone d'étude

Espèce	Espèce connue	Nom(s) local (aux)	Espèce présente (fréquence)	Abondance	Evolution populations	Dernier contact
Buffle de savane d'Afrique de l'ouest (<i>Syncerus caffer brachyceros</i>)	15 sur 15 (100 %)	Sigui, Sigon, Sigou	4 sur 15 (27 %)	- Abondante : 1 village ; - Rare : 3 villages	- Ré-augmentation après régression : 1 village ; - Régression : 3 villages	2013
Guib harnaché (<i>Tragelaphus scriptus</i>)	15 sur 15 (100 %)	Minan	15 sur 15 (100 %)	- Abondante : 10 villages ; - Peu abondante : 2 villages ; - Rare : 2 villages ; - Très rare : 1 village	- Augmentation : 3 villages ; - Stable : 2 villages ; - Régression : 10 villages	2013
Eland de Derby de l'ouest (<i>Taurotragus derbianus derbianus</i>)	11(2)⁵ sur 15 (80 %)	Minandian	1 sur 15 (7 %)	- Très rare : 1 village	- Régression : 1 village ; - Disparition : 13 villages	2010 (2011) ⁶
Céphalophe de Grimm (<i>Sylvicapra grimmia</i>)	15 sur 15 (100 %)	Mangaron, Mangalani, Mankaron	14 sur 15 (93 %)	- Abondante : 6 villages ; - Peu abondante : 4 villages ; - Rare : 3 villages ; - Très rare : 1 village	- Augmentation : 1 village ; - Stable : 2 villages ; - Régression : 8 villages ; - Disparition : 1 village ; - <i>inconnu</i> : 3 villages	2013
Céphalophe à flancs roux (<i>Cephalophus rufilatus</i>)	15 sur 15 (100 %)	Kountandingo, Kountandin , Kountandingon	14 sur 15 (93 %)	- Abondante : 5 villages ; - Peu abondante : 5 villages ; - Rare : 2 villages ; - Très rare : 2 villages	- Augmentation : 2 villages ; - Stable : 2 villages ; - Régression : 6 villages ; - Disparition : 1 village ; - <i>inconnu</i> : 4 villages	2013

⁵ Dans 2 villages l'image n'a pas été reconnue mais le nom est connu

⁶ Observation hors territoire villageois dans le PN de Kouroufing

Espèce	Espèce connue	Nom(s) local (aux)	Espèce présente (fréquence)	Abondance	Evolution populations	Dernier contact
Ourébi (<i>Ourebia ourebi</i>)	13 sur 15 (87 %)	Koulondin , Kouloundingo, Koulouni, Kouloundé, Koulondon	11 sur 15 (73 %)	- Abondante : 2 villages ; - Rare : 4 villages ; - Très rare : 5 villages	- Augmentation : 2 villages ; - Régression : 9 villages ; - Disparition : 2 villages	2013
Redunca (<i>Redunca redunca</i>)	14 sur 15 (93 %)	Konkoton	5 sur 15 (33 %)	- Rare : 3 villages ; - Très rare : 1 village	- Régression : 4 villages ; - Disparition : 9 villages - <i>inconnu</i> : 1 village	2010
Cobe de Buffon (<i>Kobus kob</i>)	12 sur 15 (80 %)	Son	3 sur 15 (20 %)	- Rare : 1 village ; - Très rare : 2 villages	- Régression : 3 villages ; - Disparition : 8 villages	2013
Cobe Defassa (<i>Kobus ellypsiprymnus defassa</i>)	14 sur 15 (93 %)	Sinson	7 sur 15 (47 %)	- Abondante : 1 village ; - Rare : 2 villages ; - Très rare : 4 villages	- Augmentation : 1 village ; - Régression : 5 villages ; - Disparition : 2 villages ; - <i>inconnu</i> : 1 village	2013
Bubale d'Afrique occidentale (<i>Alcelaphus buselaphus major</i>)	15 sur 15 (100 %)	Tankon	4 sur 15 (27 %)	- Abondante : 1 village ; - Rare : 2 villages ; - Très rare : 1 village	- Régression : 4 villages ; - Disparition : 10 villages	2013
Hippotrague (<i>Hippotragus equinus koba</i>)	15 sur 15 (100 %)	Daguè	11 sur 15 (73 %)	- Abondante : 2 villages ; - Rare : 4 villages ; - Très rare : 5 villages	- Augmentation : 1 village ; - Régression : 10 villages ; - Disparition : 4 villages	2013

Buffle de savane d'Afrique de l'ouest (*Syncerus caffer brachyceros*) :

L'image du Buffle a été reconnue par les informateurs de tous les villages. L'image utilisée était celle qui figure dans l'ouvrage de KINGDON (2004), représentant les deux sous-espèces à priori absentes de la zone d'étude (IUCN ASG 1998a) à savoir un Buffle mâle de la sous-espèce *Syncerus c. caffer* et un Buffle de forêt (*Syncerus c. nanus*) femelle. Néanmoins, les images permettent bien une identification au niveau spécifique. Compte tenu du contexte biogéographique et écologique de la zone d'étude, la sous-espèce locale est sans aucun doute le Buffle de savane d'Afrique de l'ouest (*Syncerus caffer brachyceros*) (IUCN ASG 1998a). Toutefois, suite à de nouvelles analyses génétiques le statut taxinomique de cette sous-espèce est peut être sujet à des changements dans le futur (SMITZ *et al.* 2013, il semblerait alors que *S.c. brachyceros* serait un écotype régional de *S.c. nanus*).

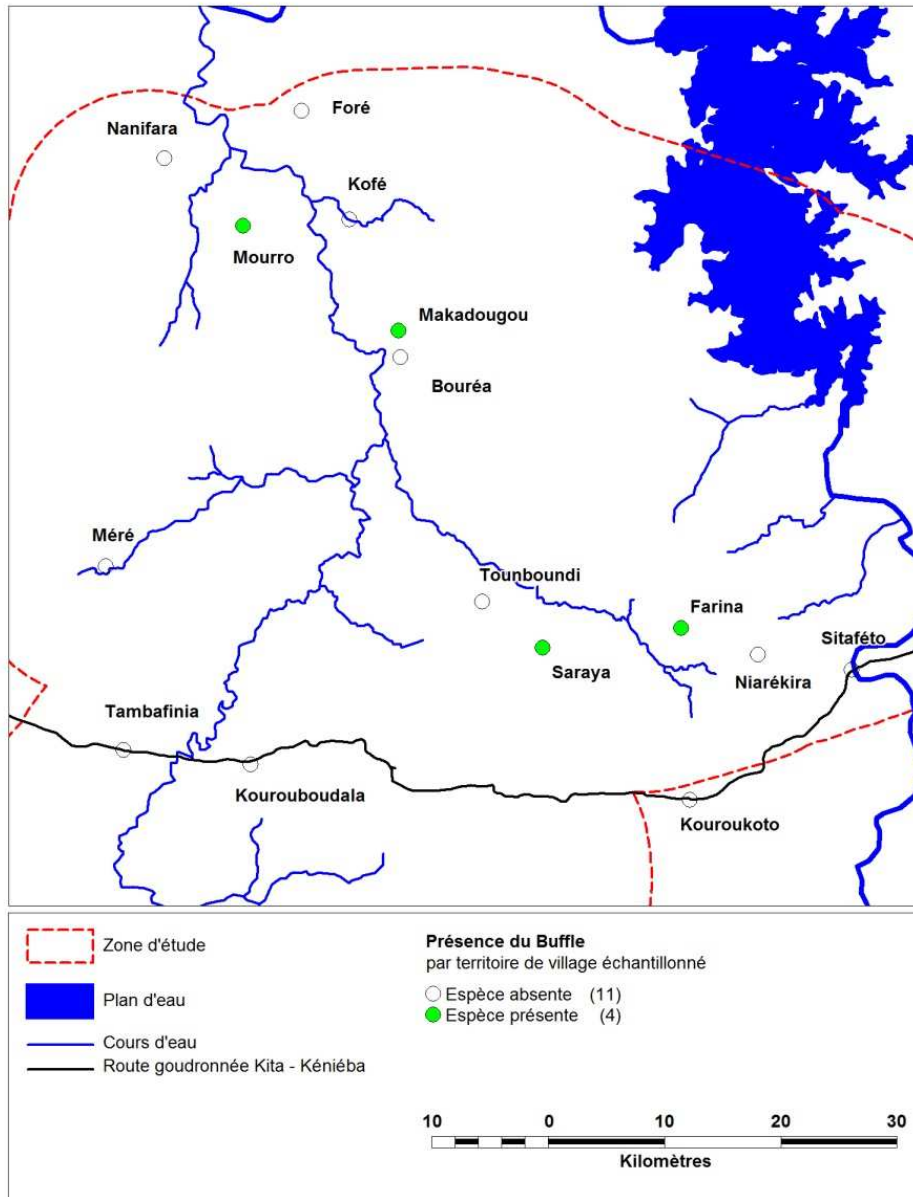
Pour les informateurs de 4 villages le Buffle est encore présent sur le territoire de leur village. Dans le village de Makadougou il a été par ailleurs affirmé que l'espèce est abondante. En effet les informateurs considèrent que la population de Buffles, après une régression importante, est de nouveau en augmentation. Cela, suite à l'interdiction de la chasse après la mise en place de l'Aire Protégée. Toutefois, le recoupement avec plusieurs autres affirmations, faites par les informateurs de ce village, invite à une certaine prudence en ce qui concerne les indications données sur l'abondance des espèces.

Parmi les autres villages, Mourro, Farina, Saraya, confirment encore la présence de Buffles sur leur territoire, mais l'espèce est jugée rare, voire très rare et ses effectifs en régression. Pour les villages de Kofé, Kouroukoto et Sitaféto, villages qui considèrent l'espèce absente de leur territoire, les derniers contacts remontent respectivement à 2012, 2009 et 2006.

Dans les autres villages la période de disparition est généralement située entre 10 à 20 années.

Pour la plupart des villages, les Buffles sont considérés comme étant toujours présents dans les zones des PN de Kouroufing et/ou de Wongo.

Pour les villages qui considèrent le Buffle encore présent sur leur territoire, aucun état n'est fait d'éventuels dégâts dans les cultures. Tous affirment ne plus chasser du Buffle, actuellement. A Mourro, une queue de Buffle, abattue en 1996, nous a été présentée. La principale raison de la forte régression des Buffles serait, selon les informateurs, notamment du village de Niarékira, la chasse pratiquée à grande échelle par les Mauritaniens dans les années 1980 et 1990. Dans le même village il est affirmé que le dernier accident mortel impliquant un Buffle date des années 1970. Avant l'interdiction de sa chasse, le Buffle était fortement chassé à Makadougou. En effet l'espèce arrivait au deuxième rang parmi les espèces les plus chassées.



Carte 16 : Localisation des villages avec présence du Buffle sur leur territoire

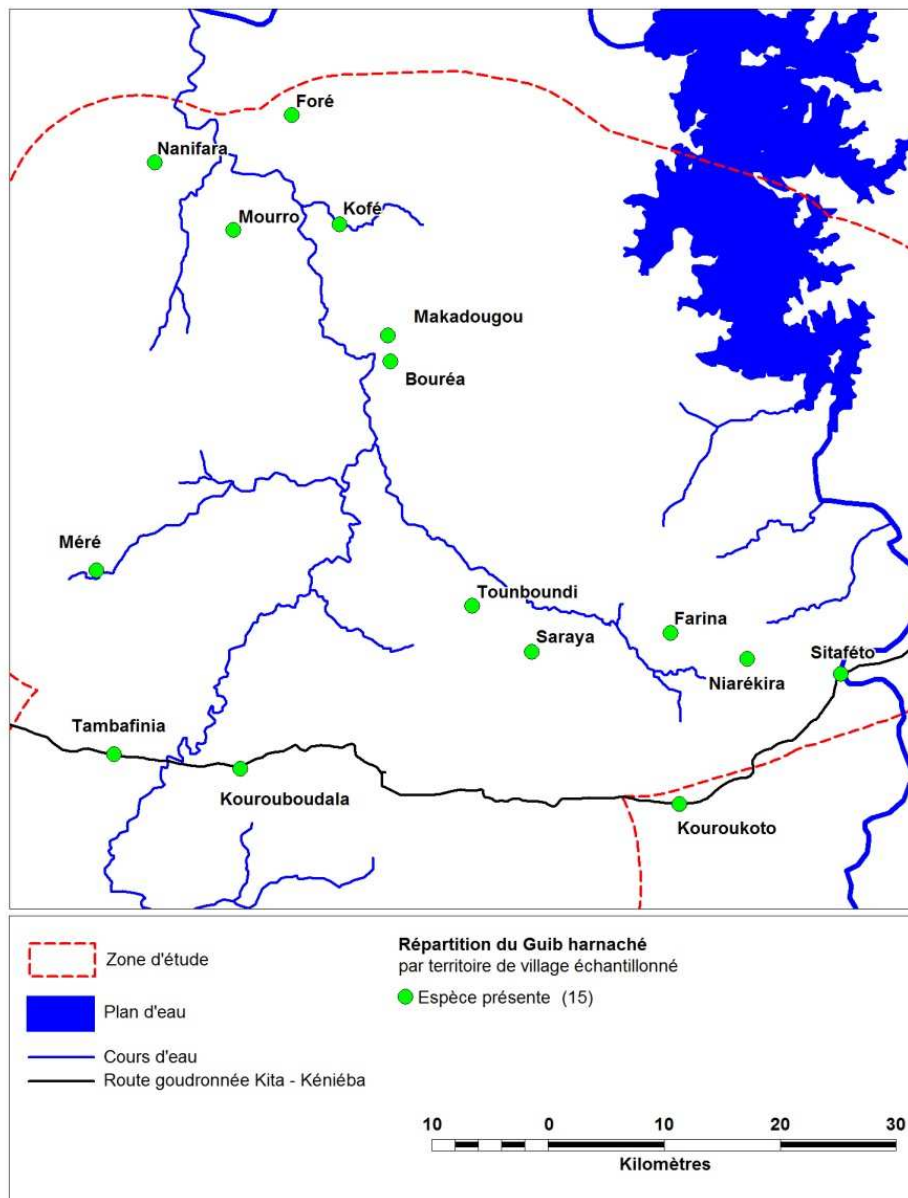
Guib harnaché (*Tragelaphus scriptus*) :

Cette espèce est reconnue et considérée comme étant présente pour l'ensemble des villages échantillonnés. Elle est jugée « abondante » par les informateurs de la majeure partie des villages (10). Dans deux villages le Guib harnaché est jugé « peu abondant », dans deux autres comme étant « rare » et « très rare » dans un seul village.

Néanmoins, les effectifs de l'espèce sont majoritairement considérés comme étant en régression (10 villages). Dans deux villages ils sont jugés stables et dans trois villages en augmentation. Une explication donnée, pour la régression de l'espèce, est la multiplication des hameaux de culture.

L'espèce est généralement considérée comme causant peu, voire, pas de dégâts dans les cultures. Ceux-ci se limitent généralement aux Gombos, feuilles des haricots et feuilles d'arachides. Seule dans le village de Niarékira les dégâts sont considérés comme importants.

Le Guib harnaché est une espèce assez importante pour la chasse et présente un intérêt cynégétique considérable. Ainsi parmi les 5 espèces les plus chassées il figure sur le premier et deuxième rang dans respectivement 4 villages, dans 2 autres villages il présente le troisième rang des espèces les plus chassées et le quatrième dans 5 autres villages. Par ailleurs les trophées de Guib harnaché ont été les plus nombreux, observés lors des entretiens.



Carte 17 : Localisation des villages avec présence du Guib harnaché sur leur territoire

Eland de Derby de l'ouest (*Taurotragus derbianus derbianus*) :

L'image de l'espèce a été reconnue dans 11 villages. Toutefois, après vérification avec le nom local de l'espèce elle a été reconnue aussi dans 2 autres villages.

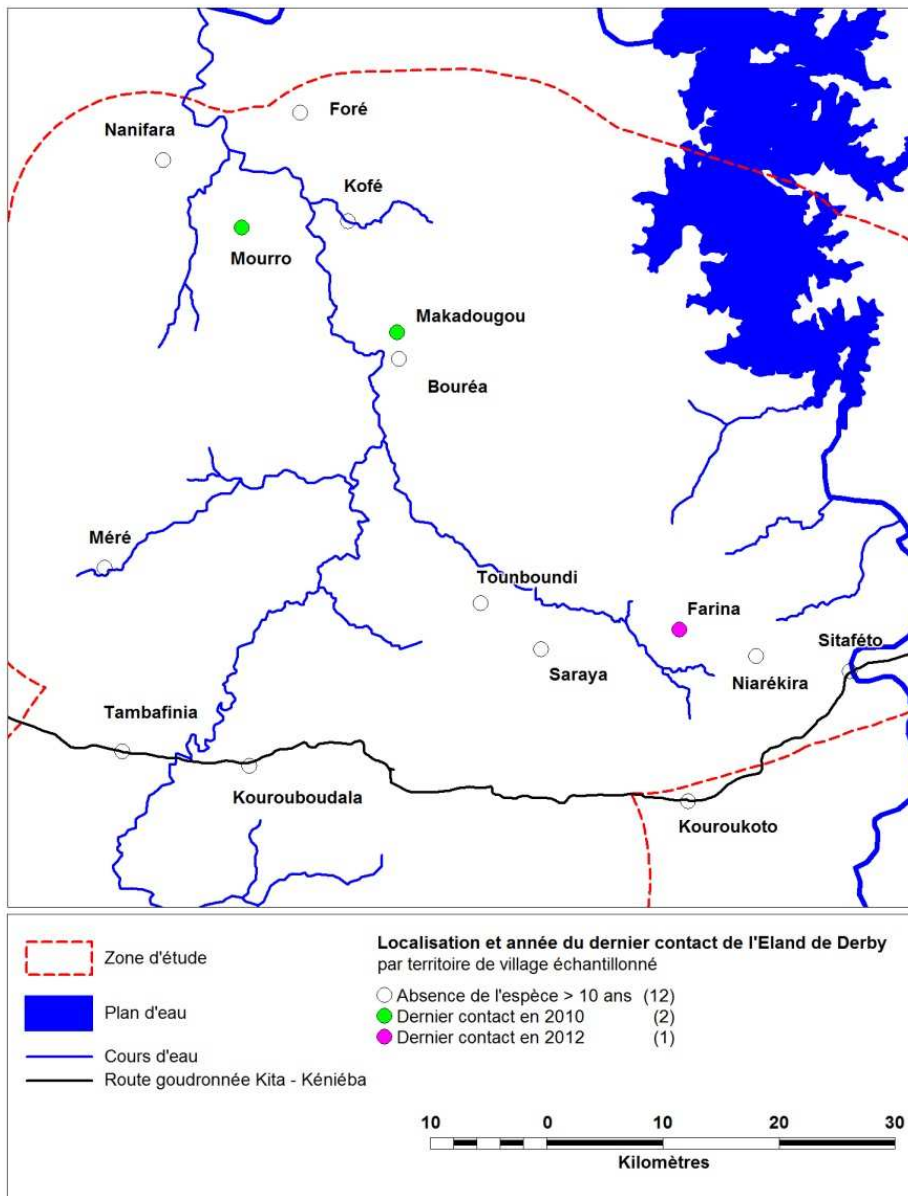
Les informateurs d'un seul village, Makadougou, considèrent l'espèce comme étant toujours présente sur leur territoire, mais « très rare ». Toutefois, la dernière observation remonte à 2010.

Dans le même village il est fait état de la présence des hardes de 40 têtes, avant l'arrivée massive des transhumants mauritaniens dans les années 1980 et 1990. Il y a 10 années il existait encore une harde de 7 individus dans le PN de Wongo. Ceux-ci sont cependant partis vers le PN du Niokolo Koba au Sénégal.

A Mourro, village dont les informateurs considèrent l'espèce comme absente actuellement, la dernière observation date de l'année 2010. Cette affirmation se recoupe donc avec celle de Makadougou, d'une observation faite dans la même année. Les deux villages sont situés en périphérie nord-est du PN Wongo. La présence de l'Eland de Derby en 2010 dans cette zone est donc probable.

Les informateurs du village de Niarékira considèrent l'espèce comme étant absente de leur territoire, mais font état d'une observation en 2011 dans le territoire du PN de Kouroufing vers un lieu-dit « Harena ». De même, l'espèce est considérée comme absente par les chasseurs du village de Farina, qui mentionnent cependant un individu ayant traversé leur zone en 2012.

Pour trois villages, les informateurs indiquent que la disparition de l'espèce daterait de plus de 20 ans. Dans la partie sud de la zone d'étude, à Tambafinia et Kourouboudale la disparition est encore plus ancienne et se situe dans une fourchette de 40 à 50 années. Un informateur à Sitaféto affirme que son père a tué un Eland de Derby il y a 32 années.



Carte 18 : Localisation des villages avec les derniers contacts de l'Eland de Derby sur leur territoire

Céhalophe de Grimm (*Sylvicapra grimmia*) :

Le Céhalophe de Grimm est connu dans tous les villages questionnés.

L'espèce est considérée comme étant présente dans le territoire de 14 villages. Pour un seul village, Nanifara, l'espèce est considérée comme étant éteinte depuis une vingtaine d'années.

Parmi les villages où elle est encore présente l'espèce serait « abondante » sur le territoire de 6, « peu abondante » sur le territoire de 4, « rare » et « très rare » sur respectivement 3 et 1 villages.

En majeure partie (8 villages) ses effectifs sont jugés en régression. Pour les informateurs d'un seul village, Makadougo, les effectifs sont jugés en augmentation.

L'espèce n'est pas considérée comme causant des dégâts dans les cultures.

Dans trois villages il est affirmé qu'elle ne ferait pas d'objet de chasse. Les chasseurs de la plupart des autres villages chassent le Céhalophe de Grimm, au moins de manière occasionnelle. A Tambafinia, l'espèce est chassée souvent.

Céhalophe à flancs roux (*Cephalophus rufilatus*) :

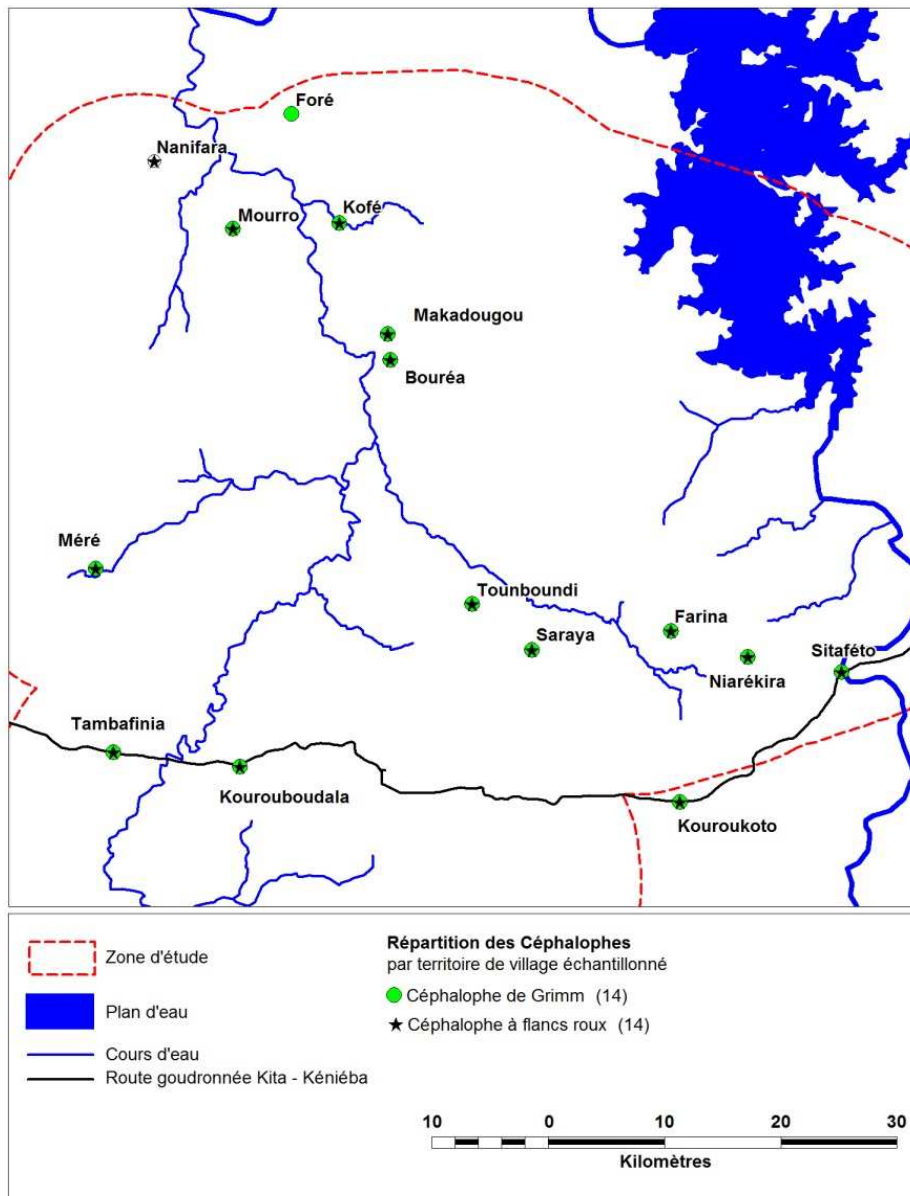
Cette espèce est reconnue dans l'ensemble des villages.

Elle serait encore présente sur le territoire de 14 d'entre eux, mais éteinte à Foré. Pour respectivement 5 villages elle est jugée « abondante » et « peu abondante ». Dans respectivement 2 villages elle est jugée « rare » et « très rare ».

Les effectifs de l'espèce sont jugés en augmentation ou stables dans respectivement 2 villages et en régression dans 6 villages,

Comme l'espèce précédente, voire encore d'avantage, aucun dégât sur les cultures n'est attribué au Céhalophe à flancs roux.

Les informateurs de quatre villages affirment qu'il ne fait pas l'objet de chasse. Dans 8 villages il est chassé au moins de manière occasionnelle et 2 villages, Tambafinia et Sitaféto, affirment qu'il est souvent chassé.



Carte 19 : Répartition des Céphalopes

Ourébi (*Ourebia ourebi*) :

Parmi les 15 villages échantillonnés, les informateurs de 13 villages ont reconnu l'espèce et elle est jugée encore présente sur le territoire de 11 villages. Pour les deux villages où elle a été jugée disparue, Nanifara et Sitaféto, la disparition daterait de 5 à 6 ans.

A Farina, Kouroukoto et Saraya l'espèce est encore considérée comme étant présente par les informateurs, mais les derniers contacts remontent à 2010 pour les deux premiers villages et à 2012 pour Saraya.

Dans la majeure partie des villages l'espèce est considérée comme « très rare » (5 villages) ou « rare » (4 villages). Elle est cependant considérée comme étant « abondante » par les informateurs des villages de Makadougou et de Mourro. C'est également dans ces deux villages que ses effectifs sont jugés en augmentation contrairement aux autres villages qui les jugent tous en régression.

L'espèce n'est pas considérée comme ravageuse de cultures. Dans 5 villages il est affirmé qu'elle n'est pas chassée, pour 4 autres une chasse occasionnelle (ou rarement) est confirmée, tandis qu'elle est souvent chassée à Saraya.

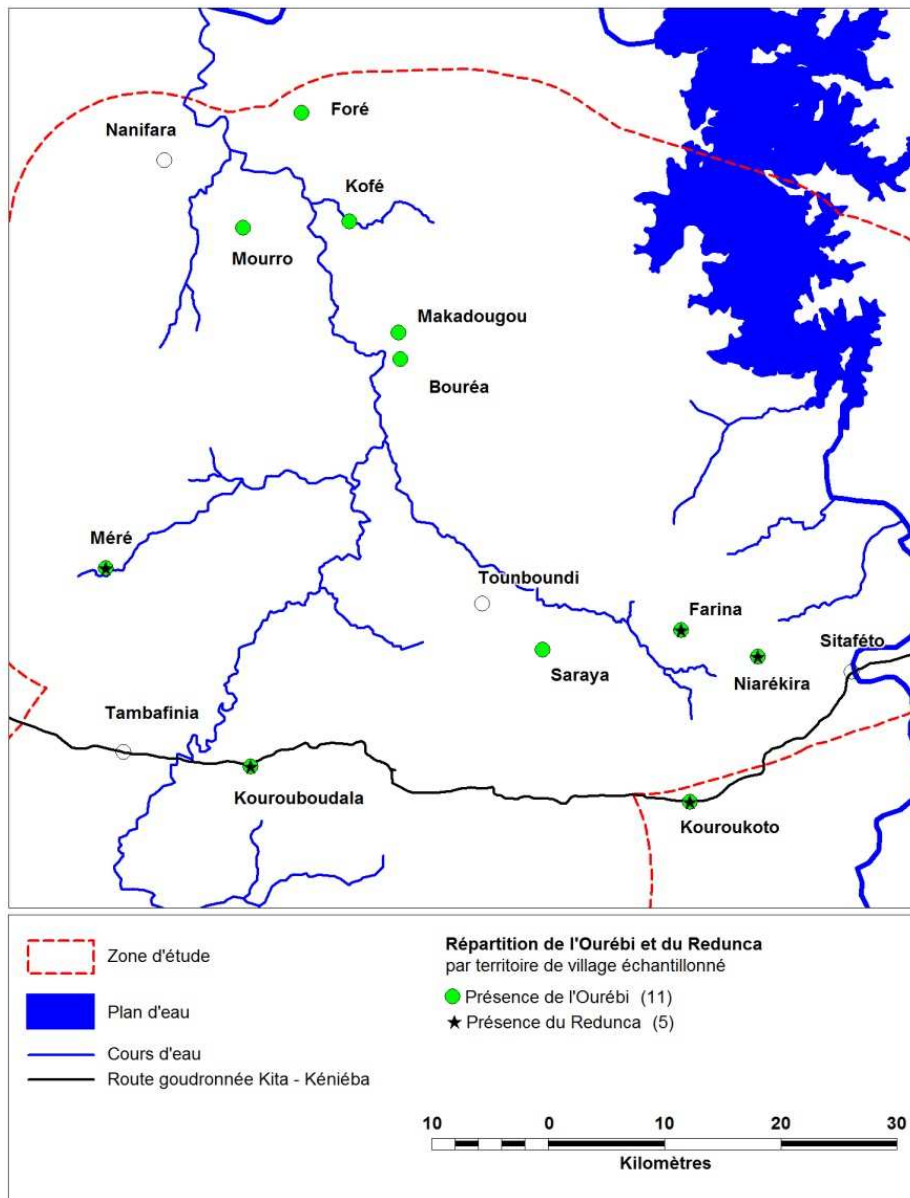
Redunca (*Redunca redunca*) :

Le Redunca est reconnue dans 14 villages, mais sa présence actuelle n'est affirmée que pour 5 entre eux. Toutefois, même pour les villages qui affirment encore sa présence actuelle les derniers contacts remontent à 2010 (Niarékira, Kouroukoto), voire 2008 (Farina). Pour les villages qui considèrent l'espèce disparue de leur territoire, la date de cette disparition varie entre un maximum de 30 années (Tambafinia) et 2011 (Makadougou).

Dans la plupart des villages, les informateurs jugent éteinte l'espèce sur leur territoire, ils affirment, en revanche, la présence de celle-ci sur le territoire du PN de Wongo (5 villages), vers Galamadji (1 village) et dans le PN de Kouroufing (2 villages).

Pour l'ensemble des villages (5) qui jugent l'espèce encore présente sur leur territoire, le Redunca est jugé « très rare » et ses effectifs en régression. Malgré cela il est encore chassé occasionnellement par les chasseurs de 2 villages.

Selon les affirmations des informateurs de Makadougou, le Redunca supporte mal la présence de bétail sur son territoire, ce qui présente une cause de sa régression. Selon les informateurs de Kouroukoto, l'espèce aurait un comportement saisonnier. En effet, elle ne serait présente sur leur territoire qu'en saison sèche. En revanche à Niarékira il est affirmé qu'elle est présente tout au long de l'année.



Carte 20 : Répartition de l'Ourébi et du Redunca

Cobe de Buffon (*Kobus kob*) :

L'image de l'espèce a été reconnue dans 12 villages. Toutefois, souvent suite à un premier examen de l'image les informateurs l'ont confondu avec d'autres espèces (Redunca et Cobe Defassa). C'est en les confrontant avec les images de ces deux espèces, que cette première appréciation a été corrigée et l'espèce correctement identifiée comme Cobe de Buffon (« Son » en langue Malinké). Cette confusion initiale peut s'expliquer par la grande rareté de l'espèce dans la zone d'étude. En effet, le Cobe de Buffon n'est jugé présent que par les informateurs de 3 villages (Makadougou, Niarékira, Kouroukoto).

Dans les territoires des autres villages l'espèce est considérée comme ayant disparue, selon les villages, il y a 10 à 30 années.

Dans les villages qui considèrent l'espèce comme encore présente sur leur territoire elle est jugée quand même « rare » et « très rare » avec des effectifs en régression. La dernière observation est rapportée pour l'année 2013 sur le territoire de Niarékira près du hameau « Sonhara ». A Makadougou la dernière observation date de 2011 et à Kouroukoto de 2008.

Les zones où l'espèce serait encore présente, nommées dans les autres villages, sont le PN de Wongo (1 village), le PN de Kouroufing (2 villages) et la zone de Goungoudala (1 village). Cette dernière zone se situe en limite du PN de Kouroufing.

Pour les territoires de présence actuelle aucun comportement de migration saisonnière n'est mentionné pour l'espèce. Elle serait présente durant toute l'année.

La peau du Cobe de Buffon est recherchée par les Marabouts, selon des informateurs de Niarékira. Compte tenu de sa grande rareté, l'espèce est rarement chassée (difficile à trouver).

Cobe Défassa (*Kobus ellipsiprymnus defassa*) :

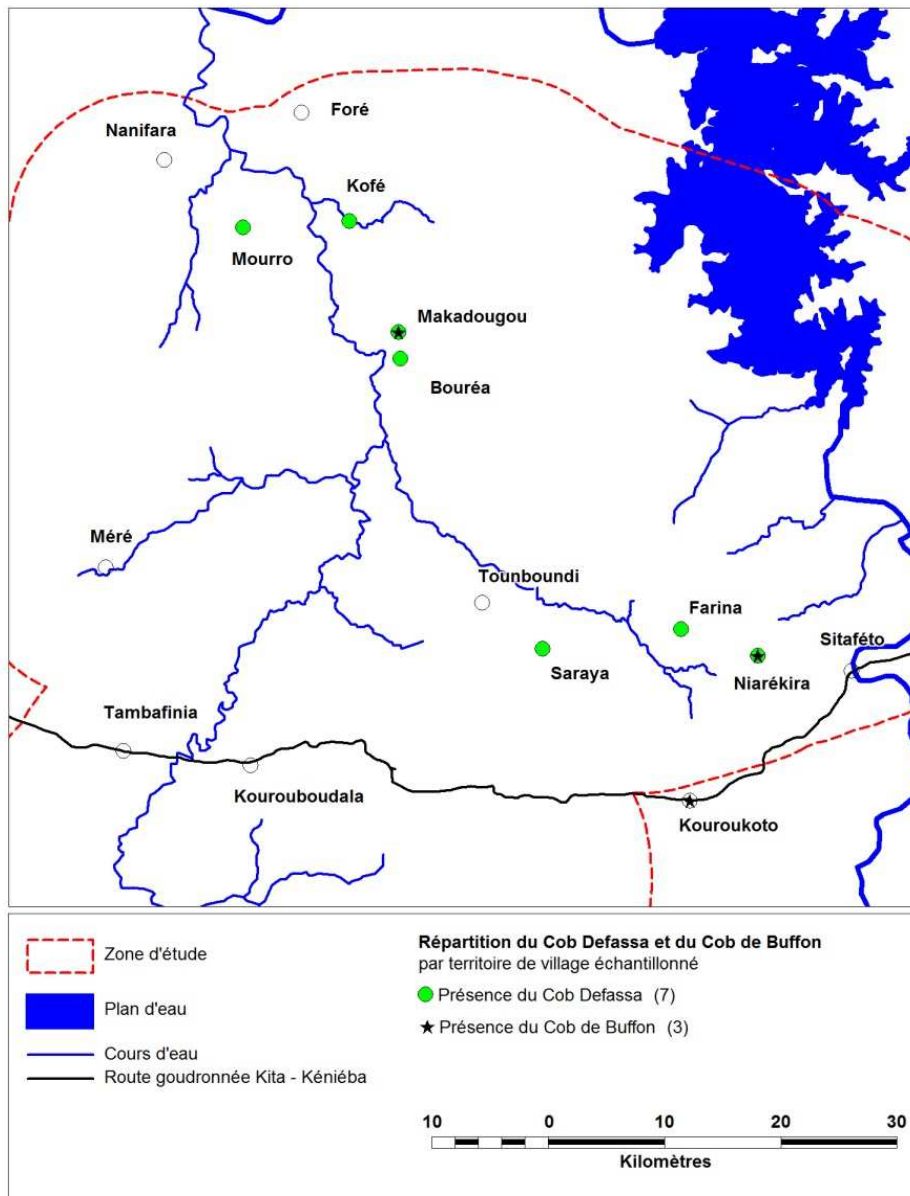
L'espèce est reconnue dans 14 villages et jugée être présente sur le territoire de 7 d'entre eux. Dans 6 autres villages elle est jugée éteinte sur leur territoire et pour 1 village elle est considérée comme n'ayant jamais été présente.

Parmi les villages qui considèrent l'espèce comme étant encore présente sur leur territoire, le Cobe Défassa est généralement considéré comme étant « rare » et « très rare » et ses effectifs en régression. Seul dans le village de Makadougou il est affirmé que l'espèce est « abondante » avec les effectifs en augmentation. Pour l'ensemble des villages qui affirment sa présence, les dernières observations de celle-ci ou de ses indices de présence datent de 2013. Il est également à noter, qu'un couple avait été observé en 2012 sur le territoire de Sitaféto, village dont les informateurs considèrent l'espèce comme éteinte sur leur territoire.

Les endroits le plus communément cités qui abritent encore l'espèce, sont les territoires des PN de Wongo et de Kouroufing, la vallée du Balin et la région de Soulou (région située autour de Makadougou).

A Niarékira et Makadougou la présence de l'espèce est affirmée pour toute l'année. En revanche, à Saraya l'espèce ne serait présente qu'en saison sèche.

Globalement il est affirmé que l'espèce n'est pas chassée, à l'exception de Niarékira.



Carte 21 : Répartition des deux espèces de Cobs

Bubale d'Afrique occidentale (*Alcelaphus buselaphus major*) :

L'espèce est reconnue dans l'ensemble des villages, mais ne serait présente que sur le territoire de 4 d'entre eux (Makadougou, Mourro, Farina, Kouroukoto). Les dernières observations ou indices de présence sur les territoires de ces derniers villages datent de 2013. A Niarékira il est affirmé que l'espèce n'est plus présente sur leur territoire, mais une observation datant de 2013 est rapportée pour le PN de Kouroufing, limitrophe. Par ailleurs d'autres villages limitrophes (Sitaféto, Kouroukoto) citent bien Niarékira comme zone de présence du Bubale. Pour les villages, ayant jugé l'espèce disparue sur leur territoire, les dates des derniers contacts évoqués varient entre 2007 pour Saraya et 1983 pour Foré. Plus généralement la disparition daterait entre 10 à 20 ans, pour Nanifara entre 20 et 30 ans.

Dans la zone d'étude, en dehors des territoires des villages échantillonnés, l'espèce est considérée comme étant présente dans les PN de Wongo et de Kouroufing, ainsi que dans le « Soulou » (vers Makadougou et autour). Là où l'espèce est présente, elle est considérée comme plutôt sédentaire, n'ayant pas de comportement migratoire en fonction des saisons.

A l'exception de Makadougou, l'ensemble des villages avec présence de l'espèce affirmée, la considèrent comme « rare » et « très rare ». A Makadougou, les informateurs la considèrent comme étant « abondante ». Néanmoins, elle est jugée en régression partout. Dans tous les villages les informateurs affirment qu'aucune chasse ne vise plus l'espèce, notamment depuis la mise en place des Aires Protégées. Néanmoins, la chasse est évoquée comme principale raison pour sa régression préalable. A Niarékira il est affirmé que pendant les années 1980 et 1990 le Bubale était une des prises principales des chasseurs mauritaniens.

L'espèce est considérée ne s'approchant jamais des habitations. La prolifération des hameaux de culture présente donc une source de dégradation et fragmentation des fonctionnalités du milieu vital pour le Bubale.

Hippotrague (*Hippotragus equinus koba*) :

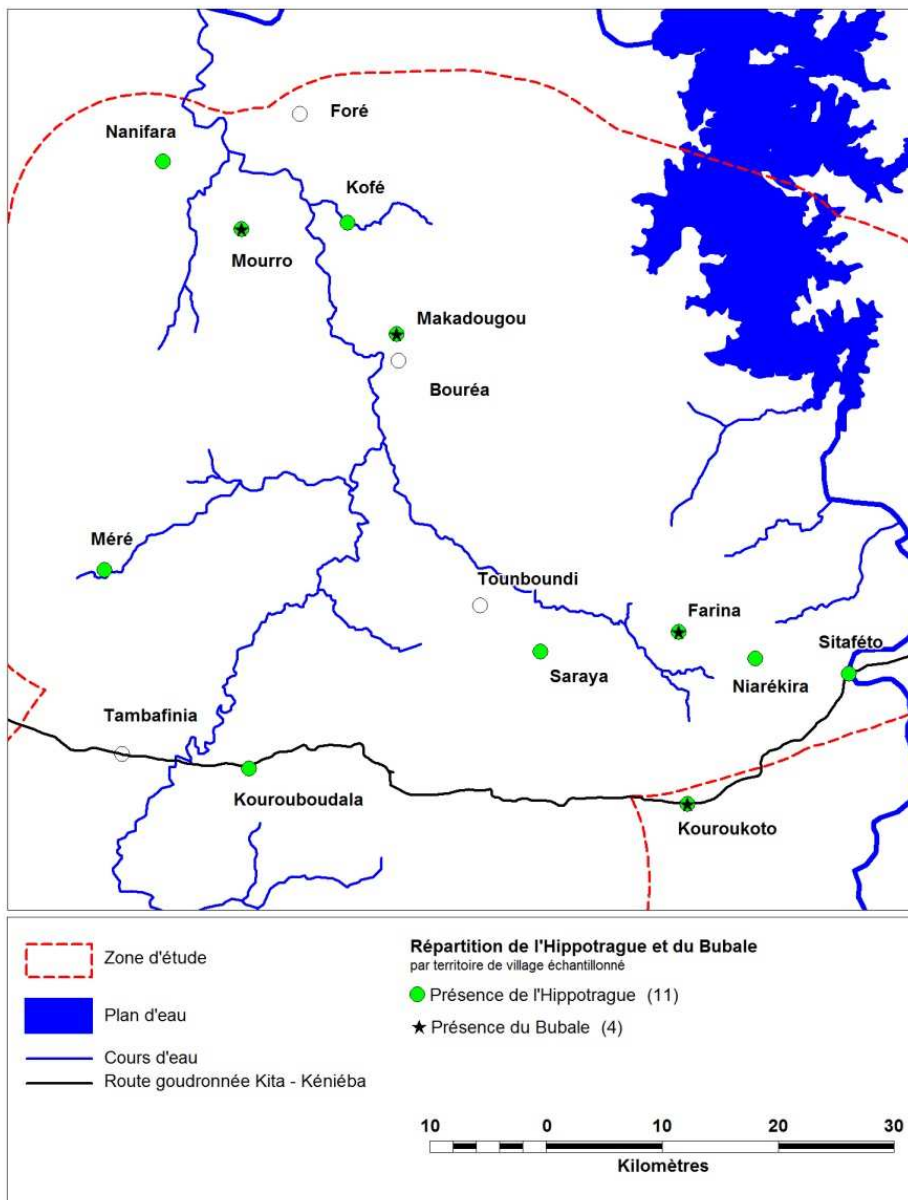
Comme la précédente, cette espèce est reconnue dans l'ensemble des villages échantillonnés. Elle est jugée toujours présente sur les territoires de 11 d'entre eux.

Dans 2 villages, Makadougou et Niarékira l'espèce est jugée « abondante », dans 4 autres villages elle est considérée comme « rare » et « très rare » dans les 5 villages restants. Globalement à l'exception du village de Makadougou, pour lequel les informateurs affirment une augmentation des effectifs, l'espèce est considérée comme étant en régression. Toutefois, à Niarékira, bien que ses effectifs sont globalement jugés en régression, il est constaté que les effectifs ré-augmentent depuis que les expéditions de chasse des Mauritaniens dans la zone ont pris fin.

Pour la plupart des villages concernés les dernières observations directes ou d'indices de présence datent de l'année 2013. Seule à Kourouboudala et à Sitaféto elles remontent à 2012.

A Makadougou, Niarékira, Kouroukoto et Saraya, l'espèce est considérée comme étant plus ou moins présente pendant toute l'année sur leur territoire. Toutefois, à Saraya il est mentionné une augmentation des effectifs en saison des pluies. En revanche, l'espèce est considérée comme saisonnière sur le territoire de quatre autres villages. Ainsi à Sitaféto, Nanifara et Kofé elle n'est présente qu'en saison des pluies. Tandis qu'à Méré elle sera présente uniquement en saison sèche.

A l'exception de Saraya, tous les villages, avec présence de l'espèce, affirment que celle-ci ne cause pas de dégâts sur les cultures. A Saraya il est affirmé qu'au contraire elle causerait souvent des dégâts. Dans 6 villages les informateurs assurent que l'espèce ne fait plus l'objet de chasse. Par contre l'espèce serait souvent chassée à Saraya et l'a été beaucoup à Kofé. A Kouroukoto et Méré, l'espèce est peu chassée. Avant l'interdiction de chasse, l'Hippotrague était l'espèce la plus chassée à Makadougou.



Carte 22 : Répartition de l'Hippotrague et du Bubale

4.2.5 Autres groupes de mammifères

Lagomorphes et rongeurs

Tableau 13 : Lagomorphes et rongeurs de la zone d'étude

Espèce	Espèce connue	Nom(s) local (aux)	Espèce présente (fréquence)	Dernier contact
Lièvre sp. (<i>Lepus sp.</i>)	15 sur 15 (100 %)	Souson, Sinsan, Sandingo, Sinsanding, Sinson, Sanding	15 sur 15 (100 %)	2013
Porc-épic à crête (<i>Hystrix cristata</i>)	15 sur 15 (100 %)	Balo, Bala, Balama	15 sur 15 (100 %)	2013
Grand Aulacode (<i>Thryonomys swinderianus</i>)	15 sur 15 (100 %)	Kansolo, Kansola, Kansoli, Kansoulé, Kansolin	15 sur 15 (100 %)	2013

Nous avons intégré ces 3 espèces dans le questionnaire, étant donnée leur intérêt cynégétique et l'enjeu socio-économique qu'ils peuvent représenter. Ainsi, ces trois espèces sont connues et présentes sur les territoires de l'ensemble des villages. Elles figurent parmi les principaux gibiers des chasseurs locaux. Par ailleurs le Porc-épic est considéré comme un important ravageur de cultures. Etonnamment, relativement peu de dégâts sont attribués à l'Aulacode.

Pangolins

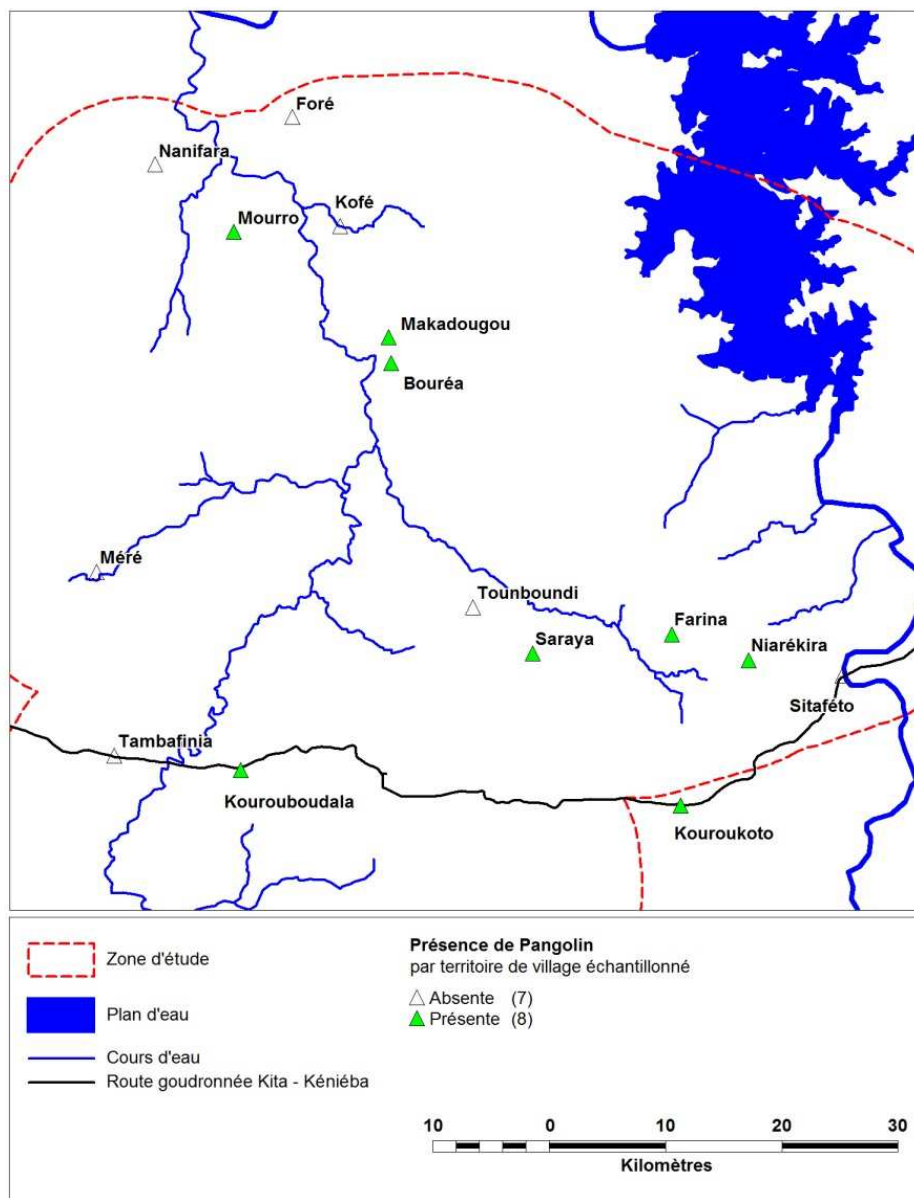
Tableau 14 : Pangolin

Espèce	Espèce connue	Nom(s) local (aux)	Espèce présente (fréquence)	Dernier contact
Pangolin sp. { Pangolin géant (<i>Smutsia gigantea</i>) }	14 sur 15 (93 %)	Konso Ha, Konso Konso, Konso Fa	7 sur 15 (47 %)	2013

Dans 14 villages l'image du Pangolin géant est reconnue et dans 7 parmi eux l'espèce est encore jugée présente.

Certains documents (CASPARY et al. 1998 ; AGEFORE 2004) évoquent la présence des Pangolin à longue queue (*Uromanis tetradactyla*) et Pangolin à écailles tricuspides (*Phataginus tricuspis*) pour la réserve de la faune du Bafing, mais pas le Pangolin géant (*Smutsia gigantea*). En revanche NIAGATE & CLARK (2004) citent uniquement le Pangolin géant comme appartenant à la faune malienne. En effet, les deux autres espèces ont une écologie encore plus forestière et une aire de répartition plus restreinte aux zones biogéographique des blocs forestiers congo-guinéens (HALTENORTH & DILLER, 1985 ; KINGDON, 2004 ; IUCN, 2013). Il conviendrait dans le futur de statuer précisément sur l'appartenance spécifique des Pangolins de la zone d'étude. Toutefois, les conditions écologiques et le contexte biogéographique plaident davantage pour la présence du Pangolin géant que pour les deux autres espèces.

Dans la zone d'étude le Pangolin est majoritairement considéré comme « très rare ».



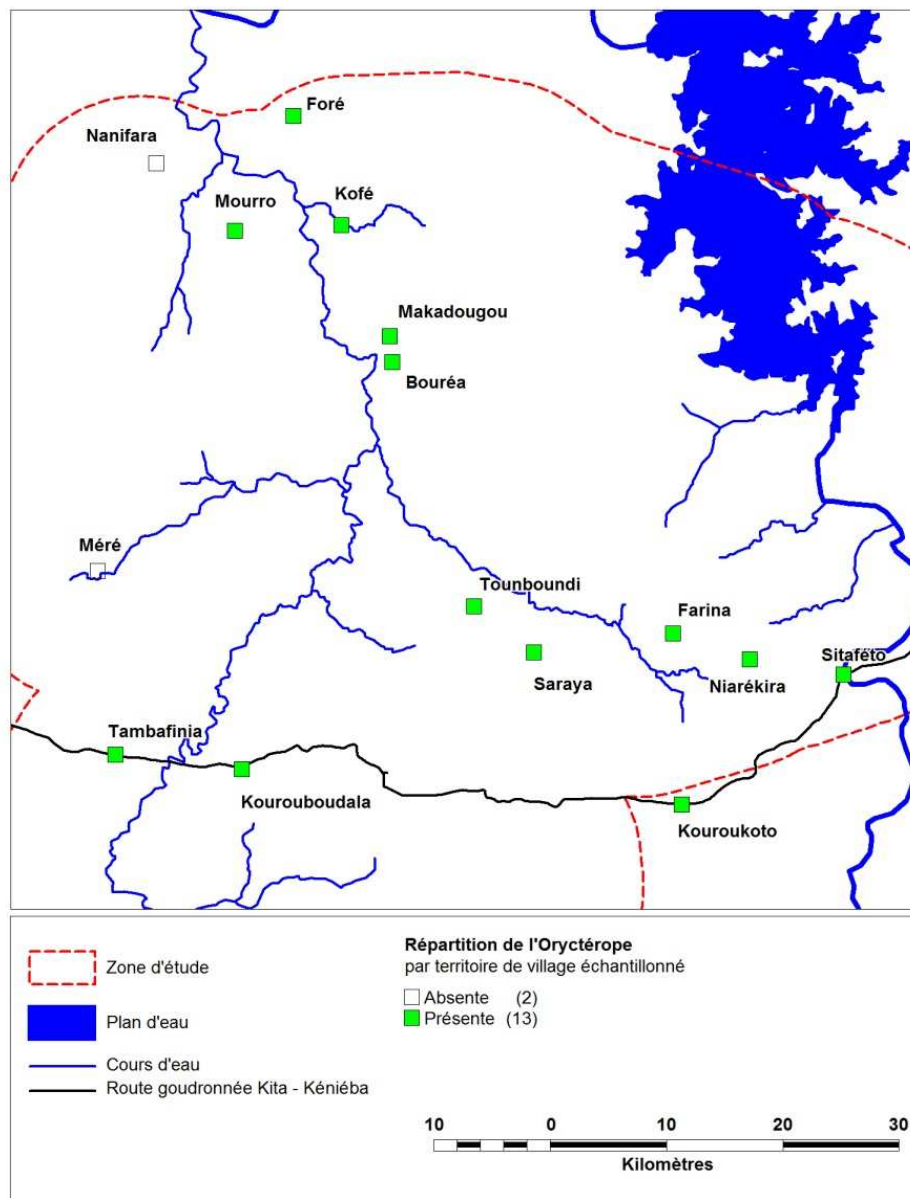
Carte 23 : Localisation des villages avec présence de Pangolins sur leur territoire

Oryctérope

Tableau 15 : Oryctérope

Espèce	Espèce connue	Nom(s) local (aux)	Espèce présente (fréquence)	Dernier contact
Oryctérope (<i>Orycteropus afer</i>)	14 sur 15 (93 %)	Kinhon, Timba, Tumba, Kifo, Kihon	13 sur 15 (87 %)	2013

L'espèce est globalement considérée comme « rare » et « très rare ». En partie cela est probablement dû à son mode de vie nocturne et sous-terrain.



Carte 24 : Localisation des villages avec présence de l'Oryctérope sur leur territoire

Daman des rochers (*Procavia sp.*)

Tableau 16 : Daman des rochers

Espèce	Espèce connue	Nom(s) local (aux)	Espèce présente (fréquence)	Dernier contact
Daman des rochers (<i>Procavia sp.</i>)	15 sur 15 (100 %)	Kouroubalin, Kouloubalin, Kossingo, Kossinga	15 sur 15 (100 %)	2013

Globalement les Damans de rochers sont considérés comme « abondants » et ils représentent pour certains villages un gibier important.

Eléphant (*Loxodonta africana*)

Tableau 17 : Eléphant

Espèce	Espèce connue	Nom(s) local (aux)	Espèce présente	Dernier contact
Eléphant d'Afrique (<i>Loxodonta africana.</i>)	15 sur 15 (100 %)	Samon, Saman, Samo, Sama	-	2012

L'Eléphant, même si, il est reconnu partout, n'est considéré comme présent par aucun village. En effet, il est considéré comme éteint dans la zone par 10 villages. Les informateurs de 5 autres villages estiment que l'espèce n'a jamais été présente. La date la plus récente de sa disparition est donnée à Makadougou, dans ce village, l'espèce aurait été encore présente il y a 20 ans. A Farina et Niarékina les dernières dates de présence sont respectivement données comme 1987 et 1982.

Il convient toutefois de signaler que les informateurs de Nanifara, faisant état d'un individu isolé ayant traversé le territoire villageois en direction du sud (« vers la Guinée »), très récemment, en 2012. Cette observation peut être, mis en relation avec l'observation d'un groupe d'Eléphants erratique, la même année dans le Parc National de la Boucle du Baoulé (NIAGATE, *comm. pers.*), parc n'abritant plus d'Eléphants depuis plus de 20 ans.

4.2.6

Reptiles

Tableau 18 : Reptiles de la zone d'étude

Espèce	Espèce connue	Nom(s) local (aux)	Espèce présente (fréquence)	Abondance	Evolution populations	Dernier contact
Crocodile du Nil ouest-africain (<i>Crocodylus suchus</i>)	15 sur 15 (100 %)	Hatama, Bamba, Baman	14 sur 15 (93 %)	- Rare : 3 villages ; - Peu abondante : 1 village ; - Abondante : 8 villages ; - Très abondante : 1 village	- Augmentation : 8 villages ; - Stable : 1 village ; - Régression : 3 villages ; - <i>n.r.</i> : 2 villages	2013
Crocodile à long museau (<i>Mecistops cataphractus</i>)	7 sur 15 (47 %)	Hatama Horo, Bamba Horo, Kouroumbambo, Hatama	7 sur 15 (47 %)	- Très rare : 2 villages ; - Rare : 1 village ; - Abondante : 4 villages	- Augmentation : 1 village ; - Régression : 1 village ; - Régression – Augmentation : 1 village ; - <i>n.r.</i> : 4 villages	2013
Crocodile nain (<i>Osteolaemus tetraspis</i>)	11 sur 15 (73 %)	Hatama Djon, Bamba Djon, Hatama Fing, Hatama Hin	10 sur 15 (67 %)	- Très rare : 1 village ; - Rare : 5 villages ; - Abondante : 4 villages	- Augmentation : 3 villages ; - Régression : 1 village ; - Régression – Augmentation : 1 village ; - <i>n.r.</i> : 5 villages	2013
Varan de savane (<i>Varanus exanthemicus</i>)	15 sur 15 (100 %)	Kouto	15 sur 15 (100 %)	- Abondante : 13 villages ; - Très abondante : 1 village	- Augmentation : 5 villages ; - Stable : 2 villages ; - Régression : 1 village ; - <i>n.r.</i> : 7 villages	2013
Varan du Nil (<i>Varanus niloticus</i>)	15 sur 15 (100 %)	Kana	15 sur 15 (100 %)	- Abondante : 12 villages ; - Très abondante : 2 villages	- Augmentation : 6 villages ; - Stable : 2 villages ; - <i>n.r.</i> : 7 villages	2013
Python de Séba (<i>Python sebae</i>)	15 sur 15 (100 %)	Minian	15 sur 15 (100 %)	- Rare : 1 village ; - Peu abondante : 1 village ; - Abondante : 10 villages ; - Très abondante : 2 villages	- Augmentation : 7 villages ; - Régression : 4 villages ; - <i>n.r.</i> : 4 villages	2013

Crocodiles (Famille : *Crocodylidae*) :

Les documents antérieurs (CASPARY et al. 1998) font état de présence de 2 espèces de Crocodiles, le Crocodile du Nil ouest-africain (*Crocodylus suchus*) et le Crocodile à long museau (*Mecistops cataphractus*), pour le territoire de la Réserve de Faune du Bafing. Lors des enquêtes menées dans le cadre de la présente étude, plusieurs villages reconnaissent distinctement la présence de 3 espèces de Crocodiles, incluant donc le Crocodile nain (*Osteolaemus tetraspis*). Il convient, dans le futur, d'élucider et confirmer précisément la question de répartition des différentes espèces de Crocodiles dans la zone d'étude. En effet, actuellement les limites des aires de répartition du Crocodile à long museau et du Crocodile nain, au Mali, sont données beaucoup plus au sud (TRAPE et al. 2012). Il est à noter que nous avons pu voir et photographier une peau du Crocodile nain (*Osteolaemus tetraspis*) au marché de Kita.

Crocodile du Nil ouest-africain (*Crocodylus suchus*) :

L'espèce est reconnue partout et jugée présente sur le territoire de 14 villages. Seul à Méré le Crocodile est considéré comme étant absent faute de cours et de plans d'eau propices.

Globalement l'espèce est jugée assez abondante, principalement présente dans les cours d'eau importants telles que le Bafing et le Balin, mais également dans certains marigots et petits cours d'eau.

La majeure partie des villages juge que les effectifs du Crocodile ouest-africain sont en augmentation. Dans plusieurs villages il a été affirmé qu'avant les années 1990 les Crocodiles ont été soumis à une chasse importante pour la peau. Ce qui a amené une très forte régression des populations. Mais depuis ce marché n'existe pratiquement plus, l'espèce n'étant plus chassée, les effectifs remontent.

Ainsi seulement dans deux villages, Niarékira et Sitaféto, il est affirmé que l'espèce fait encore l'objet d'une chasse importante. Ailleurs la chasse reste occasionnelle ou anecdotique.

Dans 6 villages des importantes déprédations sur le bétail lui sont attribuées, ailleurs elles sont jugées moins importantes. Quelques attaques sur des personnes sont également rapportées.

Crocodile à long museau (*Mecistops cataphractus*) :

L'espèce est reconnue, distinctement de la précédente et de la suivante, dans 7 villages où sa présence est également affirmée.

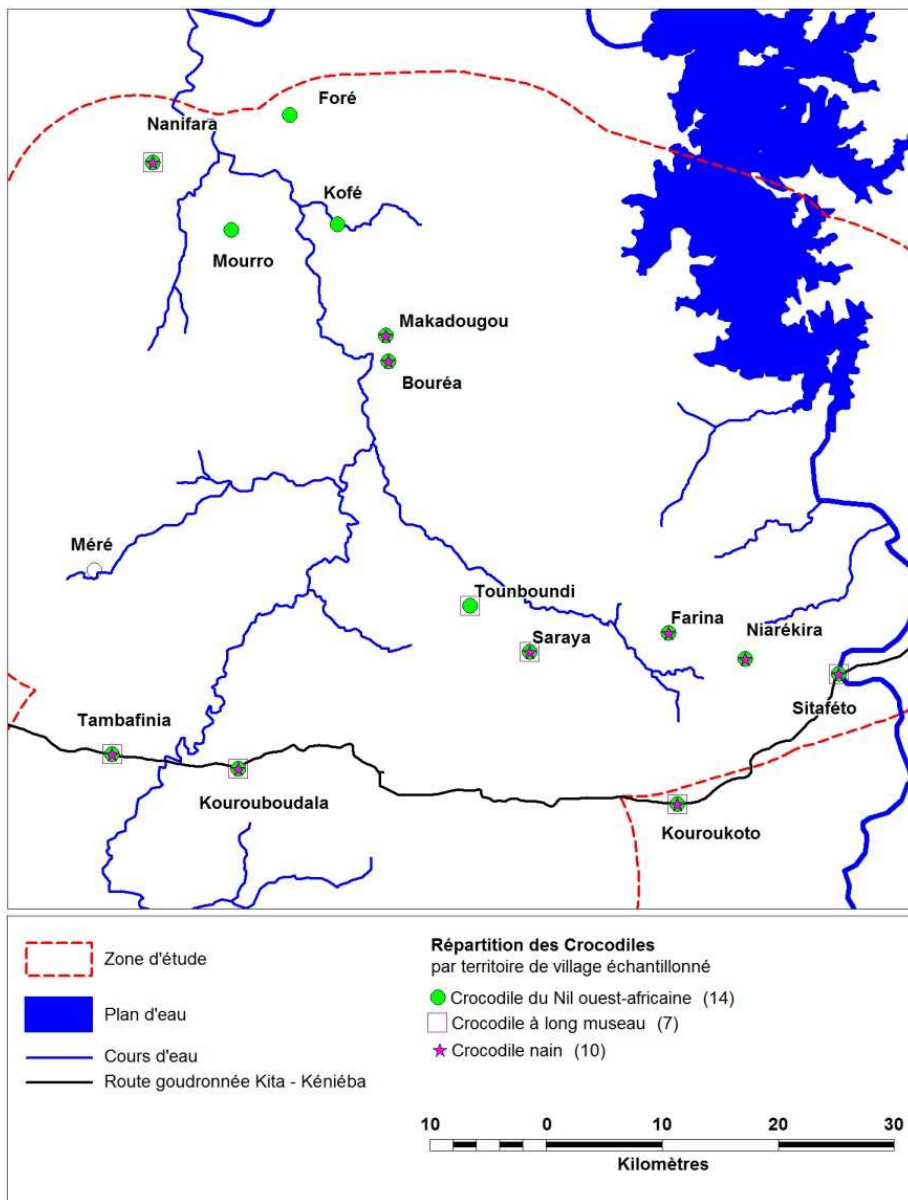
Dans les villages concernés elle est jugée « abondante » dans 4, « rare » et « très rare » dans 3 entre eux. Il est cependant considéré comme étant plus rare que l'espèce précédente. Par ailleurs l'espèce est plus sujet à une régression de ses effectifs que le Crocodile du Nil ouest-africain.

Crocodile nain (*Osteolaemus tetraspis*) :

Cette espèce n'était pas encore signalée pour le territoire de la zone d'étude (CASPARY et al. 1998). Elle est reconnue distinctement des deux espèces précédentes dans 11 villages. Parmi eux, 10 le jugent présent sur leur territoire.

Elle est considérée en majeure partie (6 villages) comme « rare » et « très rare », mais 4 villages la jugent « abondante ».

Curieusement, certains villages lui attribuent des déprédations sur le bétail et le considèrent comme plus « méchant » que le Crocodile du Nil ouest-africain.



Carte 25 : Répartition des Crocodiles

Varans (Famille : *Varanidae*) :

Les deux espèces de Varans, caractéristiques de la région biogéographique, le **Varan de savane (*Varanus exanthemicus*)** et le **Varan du Nil (*Varanus niloticus*)**, sont distinctement reconnues et jugées présentes par l'ensemble des villages échantillonnés.

Les deux espèces sont généralement jugées « abondante » voire « très abondante ». Cependant, le Varan du Nil serait plus abondant que le Varan de savane.

Dans 5 villages il est affirmé que les Varans (les deux espèces) ne sont pas chassés. En effet, le Varan sera le totem pour certains lignages (notamment les Kamissoko). Aussi, on considère que celui qui consomme du Varan n'aura pas la parole fixe.

En revanche, dans 6 autres villages les Varans sont chassés de manière occasionnelle et à Tambafinia ils sont souvent chassés.

Généralement les villages, où les Varans ne sont pas chassés, ne mentionnent pas ou peu des dégâts sur les volailles, attribuables aux Varans. Dans les autres villages il est considéré comme ravageur occasionnel, voire régulier, de la volaille et localement sur les cultures d'arachides.

La majeure partie des villages, qui se prononcent, jugent les effectifs en augmentation.

Python de Séba (*Python sebae*) :

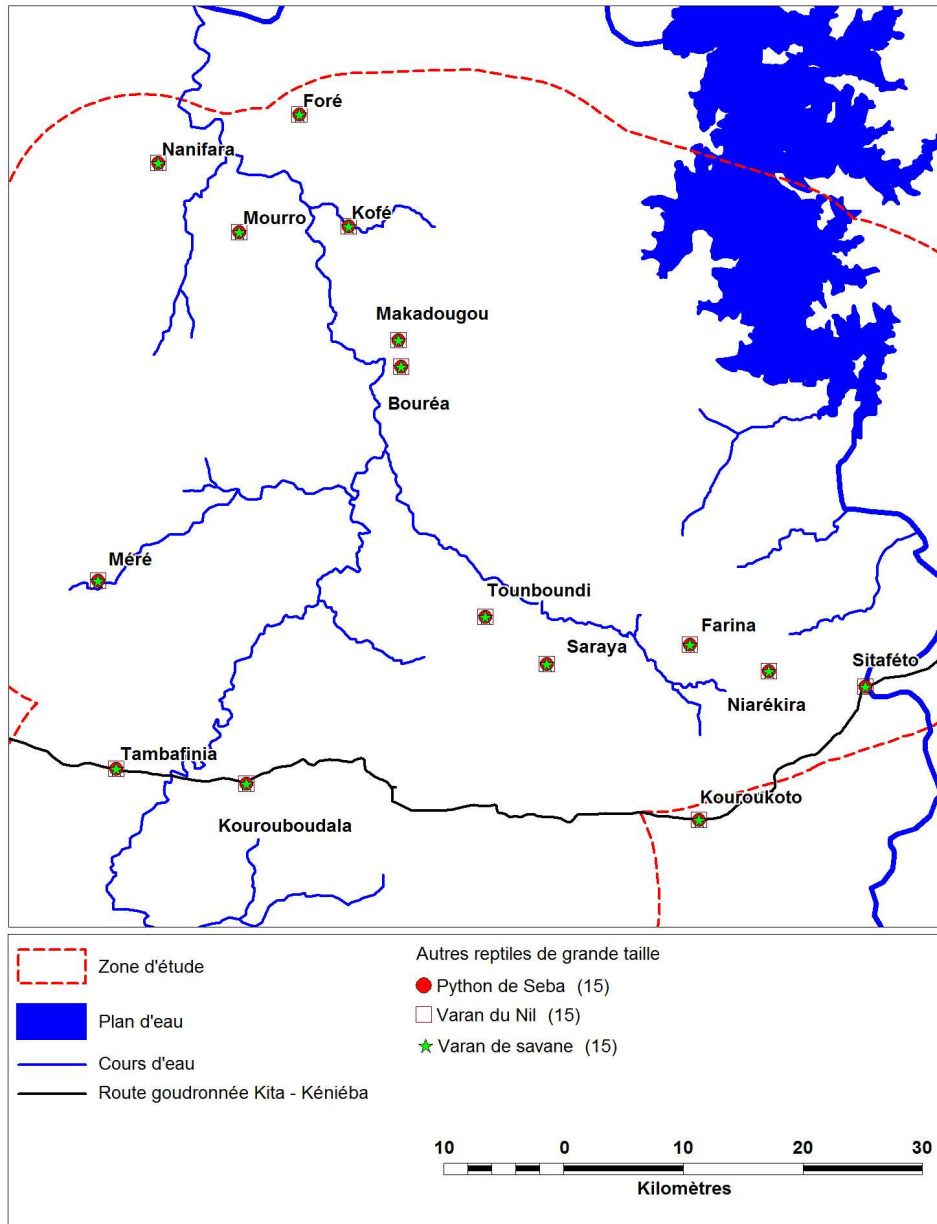
L'espèce est reconnue et jugée présente par l'ensemble des villages questionnés. La majeure partie des villages considère l'espèce comme abondante avec des effectifs en augmentation.

Le Python est considéré comme un ravageur occasionnel voire important du petit bétail, il lui est également attribué des attaques sur des personnes.

L'espèce est généralement chassée de manière occasionnelle, notamment en cas de déprédations sur le petit bétail.

L'espèce est considérée comme sédentaire, mais dans 2 villages on fait état de plus d'observations en saison des pluies.

Pour la majeure partie des informateurs qui se prononcent sur la question, les effectifs du Python sont considérés comme étant en augmentation (7 villages). Dans 4 villages au contraire ils sont considérés comme étant en régression.



Carte 26 : Répartition des Varans et du Python de Séba

4.3 Compléments : recensement de dépouilles et trophées

Tableau 19 : Dépouilles et trophées observés dans la zone d'étude et à Kita

Espèce	Villages						Fréquence dans la zone d'étude en %	Kita (marché) – hors zone d'étude
	Foré	Makadougou	Bouréa	Mourro	Tambafinia	Statéto		
Babouin (<i>Papio sp.</i>)	canines	-	-	-	-	-	3,2 %	mains et crânes
Patas (<i>Erythrocebus patas</i>)	1 jeune, captif	-	-	-	-	-	3,2 %	peaux et crânes
Ratel (<i>Mellivora capensis</i>)	-	-	-	-	queues	-	3,2 %	peaux
Hyène rayée (<i>Hyaena hyaena</i>)	-	-	-	-	-	-	-	1 peau
Civette (<i>Civettictis civetta</i>)	-	-	-	-	queues	-	3,2 %	peaux
Serval (<i>Felis serval</i>)	-	-	-	-	-	-	-	peaux
Caracal (<i>Felis caracal</i>)	-	-	-	-	-	-	-	peaux
Lion (<i>Panthera leo</i>)	-	-	-	-	-	-	-	fragment de peau
Phacochère (<i>Phacochoerus africanus</i>)	queue	défenses	défenses	-	défenses	-	22,6 %	défenses
Buffle de savane d'Afrique de l'ouest (<i>Syncerus caffer brachyceros</i>)	-	-	-	queue	-	-	3,2 %	-
Guib harnaché (<i>Tragelaphus scriptus</i>)	cornes	cornes, peau	cornes	-	cornes	cornes	29 %	cornes, peaux
Céphalophe de Grimm (<i>Sylvicapra grimmia</i>)	-	-	-	cornes	-	cornes	6,5 %	-
Céphalophe à flancs roux (<i>Cephalophus rufilatus</i>)	corne	-	-	-	-	-	3,2 %	-
Ourébi (<i>Ourebia ourebi</i>)	-	-	cornes	-	-	-	3,2 %	-
Redunca (<i>Redunca redunca</i>)	-	-	-	-	-	-	-	corne
Hippotrague (<i>Hippotragus equinus koba</i>)	-	-	-	corne	-	-	3,2 %	-
Porc-épic à crête (<i>Hystrix cristata</i>)	piquants, peau	-	-	piquants, peau	piquants, peau	-	9,7 %	piquants, peau

Espèce	Villages						Fréquence dans la zone d'étude en %	Kita (marché) – hors zone d'étude
	Foré	Makadougou	Bouréa	Mourro	Tambafinia	Staféto		
Crocodile du Nil ouest-africain (<i>Crocodylus suchus</i>)	-	-	-	-	-	crâne	3,2 %	crânes, peaux
Crocodile nain (<i>Osteolaemus tetraspis</i>)	-	-	-	-	-	-	-	peau
Varan de savane (<i>Varanus exanthemicus</i>)	-	-	-	-	-	-	-	peaux
Varan du Nil (<i>Varanus niloticus</i>)	-	-	-	-	-	-	-	peaux
Python de Séba (<i>Python sebae</i>)	-	-	-	-	-	-	-	peaux
Vipère heurtant (<i>Bitis arietans</i>)	-	-	-	-	-	-	-	peaux
Peloméduse roussâtre (<i>Pelomedusa subrufa olivaceae</i>)	-	-	-	-	-	-	-	carapaces
Tortue molle du Nil (<i>Trionyx triunguis</i>)	-	-	carapace	-	-	-	3,2 %	carapace
Cinixys de Bell (<i>Kinixys belliana</i>)	-	-	-	-	-	-	-	carapace

Globalement assez peu des trophées / dépouilles ont été montrés dans les différents villages. Il est probable que la présence d'agents des eaux et forêts a pu dissuader les informateurs de montrer tous les trophées en leur possession. Autrement, les limites de temps imparties pour les enquêtes n'ont pas toujours permis d'aller chercher tous les trophées. Dans plusieurs villages il est affirmé que depuis la mise en place des aires protégées, les trophées ne sont plus gardés. Enfin, il existe un marché relativement important pour les restes et dépouilles d'animaux sauvages destinés à une utilisation en pharmacopée ou pour des pratiques magico-religieuses. Ainsi, les marchés des grandes villes (Kita, Bamako) drainent la majorité de ces dépouilles des zones rurales.

Dans la zone d'étude, les trophées les plus fréquents sont ceux du Guib harnaché (29 %), suivi par le Phacochère (22,6 %) et le Porc-épic à crête (9,7 %). Cela correspond bien à l'analyse des principaux gibiers (cf. paragraphe 4.1). En effet, ces trois espèces sont les plus chassées dans la zone d'étude. Les trophées d'autres espèces apparaissent de manière plutôt anecdotique (presque tous une seule fois, fréquence 3,2 %). A noter la présence de trophées d'un Buffle et d'un Hippotrague à Mourro.

Une prospection sur le marché de Kita (ville importante, la plus proche de la zone d'étude), a démontré une diversité de dépouilles / trophées beaucoup plus élevée que dans les villages. Nous avons trouvé ainsi les restes d'au moins 21 espèces. Parmi ces espèces figurent notamment la Hyène rayée, le Redunca, le Lion et le Crocodile nain.

A noter, nous avons vu une paire de cornes d'Eland de Derby d'apparence assez ancienne dans la boutique d'un antiquaire à Bamako. Celui-ci affirmait l'avoir hérité de son père.

5. Analyse des résultats et contextualisation

5.1 Répartition et richesse spécifique de la grande et moyenne faune dans la zone d'étude

Richesse spécifique générale par territoire villageois :

Parmi les espèces dont les images ont été présentées aux différents informateurs, il apparaît qu'un total de 44 espèces peut être considéré comme étant présent sur les territoires de la zone d'étude.

Tableau 20 : Répartition de la richesse spécifique par territoire villageois

Village	Primates (sur 7)	Carnivores (sur 12)	Bovidés (sur 11)	Autres ongulés (Hippopotame et Phacochère)	Autres mammifères (sur 6)	Reptiles (sur 6)	Total (sur 44)	Richesse spécifique en % du cortège
Bouréa	5	8	5	2	6	5	31	70,5 %
Farina	6	8	9	1	6	5	35	79,5 %
Foré	6	8	3	2	5	4	28	63,6 %
Kofé	6	9	6	2	5	4	32	72,7 %
Kourouboudala	6	10	6	2	6	6	36	81,8 %
Kouroukoto	6	10	8	2	6	6	38	86,4 %
Makadougou	7	10	10	2	6	5	40	90,9 %
Méré	4	2	6	1	4	3	20	45,5 %
Mourro	6	10	8	2	5	4	35	79,5 %
Nanifara	4	7	3	2	4	6	26	59,1 %
Niarékira	7	10	8	2	6	5	38	86,4 %
Saraya	6	9	7	1	6	6	35	79,5 %
Sitaféto	7	8	4	2	5	6	32	72,7 %
Tambafinia	6	6	3	2	5	6	28	63,6 %
Tounboundi	6	10	3	1	5	5	30	68,2 %

Le territoire du village de Makadougou apparaît comme celui possédant la plus grande richesse spécifique (40 espèces sur 44) de la zone d'étude, suivi de peu de Niarékira et de Kouroukoto (respectivement 38 espèces sur 44).

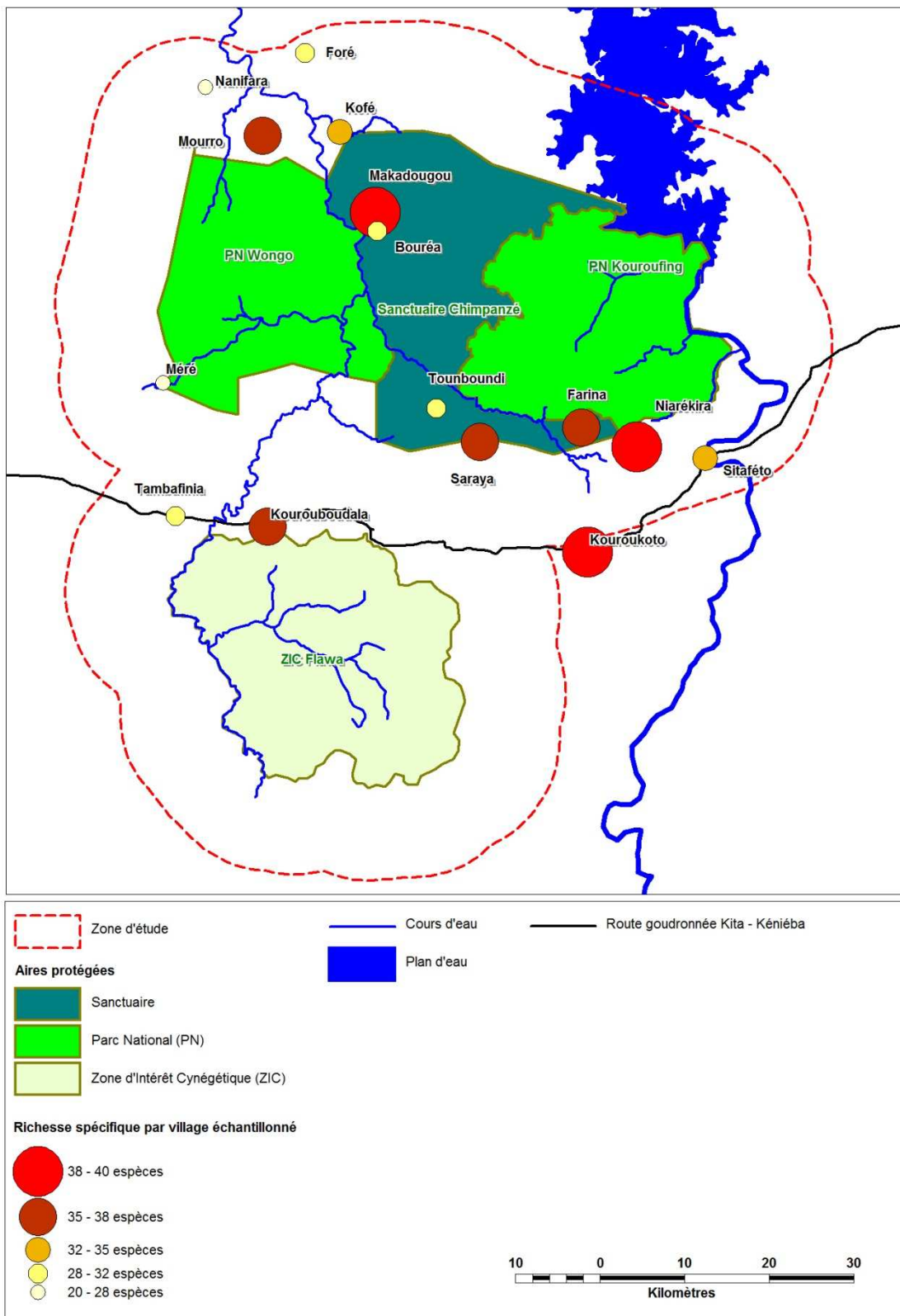
Méré se présente comme celui qui est le plus pauvre (20 espèces sur 44). Toutefois, les informateurs de ce dernier village ont démontré une connaissance assez limitée de la faune locale et il est probable que leurs informations sont incomplètes.

Le cortège complet des **primates**, existants dans la zone, est présent sur les territoires des villages de Makadougou, de Niarékira, et de Sitaféto.

Concernant les différentes espèces de grands et moyens **carnivores**, pour aucun village le cortège est estimé complet. Les villages dont le territoire abrite la plus grande richesse spécifique de carnivores, sont Kourouboudala, Kouroukoto, Makadougou, Mourro, Niarékira et Tounboundi.

De même, aucun territoire villageois n'abrite le cortège complet des **ongulés – bovidés**. Makadougou et Farina abritent respectivement 10 et 9 espèces du cortège (de 11 espèces). Pour Kouroukoto, Mourro et Niarékira la présence de 8 espèces d'ongulés – bovidés est affirmée.

Enfin, concernant les **grands reptiles**, 5 villages (Kourouboudala, Kouroukoto, Nanifara, Saraya et Sitaféto) affirment la présence de l'ensemble des 6 espèces



5.2 Etat de conservation de la grande et moyenne faune dans la zone d'étude

5.2.1 Mode de calcul

Afin de pouvoir définir les principaux enjeux de conservation vis-à-vis de la grande et moyenne faune, nous avons analysé l'état de conservation de celle-ci au sein de la zone d'étude. Cette analyse, se base strictement sur les informations récoltées au sein des 15 villages, qui présentent un échantillon suffisamment grand pour permettre cette évaluation. Il convient néanmoins de prendre en compte que ces informations sont forcément subjectives. Elles doivent donc dans le futur être complétées par des inventaires directs de la faune afin de pouvoir corriger les biais liés à la subjectivité des informateurs. Pour l'analyse nous avons écarté les 11 espèces pour lesquelles la collecte d'information se limite à l'état de présence/absence (Lièvre, Aulacode, Galago, Potto, Ratel, Civette, Chat sauvage, Serval, Pangolin et Oryctérope).

L'analyse de l'état de conservation, prend en compte les critères suivants :

- la fréquence des espèces sur les territoires des villages échantillonnés ;
- l'abondance des espèces considérées par les informateurs ;
- l'évolution des populations considérées par les informateurs.

Pour chaque critère nous avons attribué une grille d'évaluation dont la synthèse nous a permis d'évaluer l'état de conservation relative au sein de la zone d'étude, des espèces analysées.

- Ainsi, la grille d'évaluation pour le **critère fréquence** se construit de manière suivante :

Fréquence de l'espèce dans les territoires des villages sur les 15 échantillonnés	Qualification de la fréquence sur le territoire de la zone d'étude
15 à 14 villages	Espèce très fréquente
13 à 12 villages	Espèce fréquente
11 à 8 villages	Espèce assez fréquente
7 à 4 villages	Espèce faiblement fréquente
3 à 2 villages	Espèce très faiblement fréquente
1 village	Espèce à fréquence extrêmement faible

- Pour analyser les **abondances** nous avons attribué aux différentes qualifications d'abondance des points d'indices de calcul de la manière suivante :

Abondance évaluée dans les villages	Point d'indice de calcul d'abondance
Très abondante	5
Abondante	4
Peu abondante	3
Rare	2
Très rare	1
Absent / ou non renseigné	0

L'addition de ces points d'indices pour chaque espèce pour l'ensemble des territoires des 15 villages échantillonnés peut être analysée à l'aide de la grille d'évaluation suivante :

Fourchette des sommes des points d'indices d'abondance par espèce	Qualification de l'abondance de l'espèce sur le territoire de la zone d'étude
de 75 à 65,6	Très abondante
de 65,5 à 56,3	Abondante
de 56,2 à 37,5	Peu abondante
de 37,4 à 18,8	Rare
de 18,7 à 9,4	Très rare
< 9,4	Extrêmement rare

- Pour l'analyse synthétique de **l'évolution des populations** nous avons regroupé pour chaque espèce le nombre de villages en fonction de leur appréciation de l'évolution (« Régression », « Augmentation », « Stable »). L'évolution des populations de l'espèce au sein de la zone d'étude était finalement définie en fonction de qualificatif dominant pour chaque espèce pour l'ensemble des villages ayant pu donner une appréciation de cette évolution.

Ainsi par exemple si 20 % des villages considèrent une espèce donnée en « régression », 53 % en « augmentation » et 27 % comme « stable », l'évolution globale des populations de cette espèce est considérée comme étant en « augmentation ».

Ce qualificatif a été transposé en points d'indice de calcul pour pouvoir réaliser le calcul final de l'état de conservation.

Qualification de l'évolution des populations sur le territoire de la zone d'étude	Points d'indice de calcul d'évolution des populations
« Augmentation »	3
« Stable »	2
« Régression »	1

Au final, pour obtenir un indice permettant de qualifier **l'état de conservation relative** de chaque espèce au sein de la zone d'étude, un point d'indice était calculé en additionnant le nombre de villages avec présence de l'espèce (**critère répartition**), la somme de points d'indices d'abondance (**critère abondance**) et le point d'indice de l'évolution des populations de l'espèce (**critère évolution des populations**).

Ces points d'indice de l'état de conservation sont analysés selon une grille d'évaluation permettant une qualification :

Fourchette des sommes des points d'indices de l'état de conservation par espèce	Qualification de l'état de conservation de l'espèce sur le territoire de la zone d'étude
De 96 à 84	« Très bon » état de conservation
de 72 à 83	« Bon » état de conservation
de 71 à 48	Etat de conservation « moyen »
de 47 à 24	Etat de conservation « défavorable »
de 23 à 12	Etat de conservation « très défavorable »
< 11	Etat de conservation « extrêmement défavorable »

5.2.2

Résultat de l'analyse

Tableau 21 : Evaluation de l'état de conservation des espèces dans la zone d'étude

Espèce	Critère « fréquence »		Critère « abondance »		Critère « évolution des populations »		Etat de conservation	
	Nombre de villages avec présence de l'espèce	Qualification de la fréquence de l'espèce	Somme des indices d'abondance par espèce	Qualification de l'abondance	Points d'indice de calcul d'évolution des populations	Qualification de l'évolution des populations	Indice d'évaluation de l'état de conservation	Qualificatif de l'état de conservation
Patas (<i>Erythrocebus patas</i>)	15	Très fréquente	73	Très abondante	3	Augmentation	91	Très bon
Callitriche ou Vervet (<i>Chlorocebus aethiops sabaeus</i>)	15	Très fréquente	70	Très abondante	3	Augmentation	88	Très bon
Babouin de Guinée (<i>Papio papio</i>)	15	Très fréquente	69	Très abondante	3	Augmentation	87	Très bon
Phacochère (<i>Phacochoerus africanus</i>)	15	Très fréquente	64	Abondante	1	Régression	80	Bon
Varan du Nil (<i>Varanus niloticus</i>)	15	Très fréquente	58	Abondante	3	Augmentation	76	Bon
Varan de savane (<i>Varanus exanthemicus</i>)	15	Très fréquente	57	Abondante	3	Augmentation	75	Bon
Python de Séba (<i>Python sebae</i>)	15	Très fréquente	55	Peu abondante	3	Augmentation	73	Bon
Guib harnaché (<i>Tragelaphus scriptus</i>)	15	Très fréquente	51	Peu abondante	1	Régression	67	Moyen
Babouin anubis (<i>Papio anubis</i>)	11	Assez fréquente	51	Peu abondante	3	Augmentation	65	Moyen

Espèce	Critère « fréquence »		Critère « abondance »		Critère « évolution des populations »		Etat de conservation	
	Nombre de villages avec présence de l'espèce	Qualification de la fréquence de l'espèce	Somme des indices d'abondance par espèce	Qualification de l'abondance	Points d'indice de calcul d'évolution des populations	Qualification de l'évolution des populations	Indice d'évaluation de l'état de conservation	Qualificatif de l'état de conservation
Chacal à flancs rayé (<i>Canis adustus</i>)	15	Très fréquente	47	Peu abondante	1	Régression	63	Moyen
Crocodile du Nil ouest-africain (<i>Crocodylus suchus</i>)	14	Très fréquente	46	Peu abondante	3	Augmentation	63	Moyen
Léopard (<i>Panthera pardus</i>)	14	Très fréquente	44	Peu abondante	1	Régression	59	Moyen
Céphalophe de Grimm (<i>Sylvicapra grimmia</i>)	14	Très fréquente	43	Peu abondante	1	Régression	58	Moyen
Chimpanzé de l'ouest (<i>Pan troglodytes verus</i>)	13	Fréquente	41	Peu abondante	3	Augmentation	57	Moyen
Céphalophe à flancs roux (<i>Cephalophus rufilatus</i>)	14	Très fréquente	41	Peu abondante	1	Régression	56	Moyen
Hippopotame (<i>Hippopotamus amphibius</i>)	11	Assez fréquente	40	Peu abondante	2	Stable	53	Moyen
Caracal (<i>Felis caracal</i>)	14	Très fréquente	36	Rare	1	Régression	51	Moyen
Lion (<i>Panthera leo</i>)	13	Fréquente	36	Rare	1	Régression	50	Moyen
Crocodile nain (<i>Osteolaemus tetraspis</i>)	10	Assez fréquente	27	Rare	3	Augmentation	40	Défavorable
Chacal doré (<i>Canis aureus</i>)	9	Assez fréquente	26	Rare	3	Augmentation	38	Défavorable
Hippotrague (<i>Hippotragus equinus koba</i>)	11	Assez fréquente	21	Rare	1	Régression	33	Défavorable
Ourébi (<i>Ourebia ourebi</i>)	11	Assez fréquente	21	Rare	1	Régression	33	Défavorable

Espèce	Critère « fréquence »		Critère « abondance »		Critère « évolution des populations »		Etat de conservation	
	Nombre de villages avec présence de l'espèce	Qualification de la fréquence de l'espèce	Somme des indices d'abondance par espèce	Qualification de l'abondance	Points d'indice de calcul d'évolution des populations	Qualification de l'évolution des populations	Indice d'évaluation de l'état de conservation	Qualificatif de l'état de conservation
Crocodile à long museau (<i>Mecistops cataphractus</i>)	7	Faiblement fréquente	20	Rare	2	Stable	29	Défavorable
Hyène tachetée (<i>Crocuta crocuta</i>)	7	Faiblement fréquente	13	Très rare	1	Régression	21	Très Défavorable
Cobe Defassa (<i>Kobus ellypsiprymnus defassa</i>)	7	Faiblement fréquente	12	Très rare	1	Régression	20	Très Défavorable
Buffle de savane d'Afrique de l'ouest (<i>Syncerus caffer brachyceros</i>)	4	Faiblement fréquente	12	Très rare	1	Régression	17	Très Défavorable
Bubale d'Afrique occidental (<i>Alcelaphus buselaphus major</i>)	4	Faiblement fréquente	10	Très rare	1	Régression	15	Très Défavorable
Redunca (<i>Redunca redunca</i>)	5	Faiblement fréquente	7	Extrêmement rare	1	Régression	13	Très Défavorable
Hyène rayée (<i>Hyaena hyaena</i>)	3	Très faiblement fréquente	8	Extrêmement rare	1	Régression	12	Très Défavorable
Cobe de Buffon (<i>Kobus kob</i>)	3	Très faiblement fréquente	4	Extrêmement rare	1	Régression	8	Extrêmement Défavorable
Lycaon (<i>Lycaon pictus</i>)	1	Fréquence extrêmement faible	4	Extrêmement rare	0	Régression	5	Extrêmement Défavorable
Eland de Derby de l'ouest (<i>Taurotragus derbianus derbianus</i>)	1	Fréquence extrêmement faible	2	Extrêmement rare	1	Régression	4	Extrêmement Défavorable

En synthétisant les informations collectées, seul trois espèces de la zone d'étude peuvent être considérées comme étant en « **très bon** » état de conservation. Il s'agit des trois primates, le Patas, le Babouin de Guinée et le Callitriche. Pour quatre autres espèces, le Phacochère, les deux espèces de Varans et le Python de Séba, l'état de conservation est évalué comme « **bon** ».

Pour onze espèces l'état de conservation est évalué comme étant « **moyen** ». Parmi ces espèces figurent notamment le Chimpanzé, espèce présentant un enjeu réglementaire et patrimonial (au niveau national et international) important. Y figurent également trois espèces d'ongulés de petite et moyenne taille (les deux Céphalophes et le Guib harnaché), ainsi que les deux grands félins (Léopard et Lion).

L'état de conservation est « **défavorable** » pour cinq espèces présentes sur la zone d'étude. Parmi ces espèces figurent deux espèces d'Antilopes, l'Hippotrague et l'Ourébi ainsi que deux espèces de Crocodiles (Crocodile nain et Crocodile à long museau). Le Chacal doré figure également parmi ces espèces.

Les populations de quatre espèces de grands Bovidés, le Buffle, le Cobe Défassa et le Redunca sont dans un état de conservation « **très défavorable** ». De même les deux espèces de Hyènes.

Enfin, pour trois espèces, l'état de conservation est évalué à « **extrêmement défavorable** ». Il s'agit de deux Antilopes, le Cobe de Buffon et l'Eland de Derby, ainsi que du Lycaon. Pour ces trois espèces le risque d'extinction dans la zone, si ce n'est pas déjà le cas, paraît imminent. Ceci n'est malheureusement pas réellement étonnant pour le Lycaon et l'Eland de Derby, espèces très menacées et en forte régression sur l'ensemble de leur ancienne aire de répartition ouest-africaine. En revanche, il est curieux de retrouver le Cobe de Buffon dans cette catégorie. En effet, souvent l'espèce figure, dans les Aires Protégées des zones biogéographiques soudaniennes et guinéo-soudaniennes (PN du W, PN de la Pendjari, PN de l'Arly, Mole Game Reserve, PN de Niokolo Koba), parmi les Antilopes les plus abondantes. Cependant, l'espèce est assez liée aux plaines alluviales, habitat relativement peu étendu dans la zone d'étude. Par ailleurs son comportement social très grégaire facilite fortement sa chasse.

En guise de **conclusion**, l'analyse démontre donc un état de conservation globalement défavorable et préoccupant pour les populations des grands et moyens ongulés dans la zone d'étude. En revanche, à l'exception du Lycaon et des deux espèces d'Hyènes, les grands et moyens carnivores sont en meilleur état de conservation que la plupart des ongulés. Ceci peut s'expliquer par le fait que ces espèces sont difficiles, voire dangereuses à chasser. Par ailleurs, le bétail domestique présente pour les carnivores de la zone un substitut aux proies naturelles. Proies naturelles qui, quant à elles, ont fortement diminué, à l'exception des primates. L'état de conservation des primates est globalement satisfaisant, même pour les chimpanzés, espèce phare de la conservation internationale.

Le tableau suivant indique la répartition des espèces par rapport à leur état de conservation au sein du cortège global analysé. Il apparaît que les populations d'une majorité des espèces (44 %) se trouvent dans un état de conservation préoccupant (« défavorable », « très défavorable », « extrêmement défavorable »). Les espèces en état de conservation « moyen » représentent 34 % du cortège. Leur état est donc moins inquiétant pour le moment mais mérite néanmoins une certaine attention car le risque d'une dégradation n'est pas exclue (voire probable). Seuls, 22 % du cortège sont dans un état de conservation (« très bon », « bon ») qui ne mérite actuellement pas de préoccupation particulière.

Etat de conservation	Répartition des classes d'état de conservation en % du cortège total
Très bon	9,4 %
Bon	12,5 %
Moyen	34,4 %
Défavorable	15,6 %
Très Défavorable	18,8 %
Extrêmement Défavorable	9,4 %

5.3 Discussion

5.3.1 Etat de la faune

Au niveau qualitatif, la zone d'étude possède encore une grande diversité d'espèces caractéristiques de la grande et moyenne faune des zones soudaniennes et soudano-guinéennes.

En revanche, l'état de conservation de la grande et moyenne faune telle qu'il est relevé par les enquêtes s'avère majoritairement préoccupant voire franchement mauvais. Ainsi, à titre d'exemple, même si la majorité de grands ongulés soudaniennes est considérée comme étant localement encore présente dans la zone d'étude, leurs abondances sont très faibles et une régression globalisée est constatée.

L'étude de CASPARY et al. (1998) sans être précise concernant l'état de conservation de la faune indique que les grands ongulés tels que le Hippotrague, le Bubale, le Redunca et Cob de Buffon était déjà relativement rares en fin des années 1990, mais qu'ils présentaient encore des gibiers très prisés.

D'après les inventaires de AGEFORE (2004), soit 6 années plus tard, les espèces les plus abondantes (indices de présence et/ou observations directes dans le cadre d'un échantillonnage) sont pour le PN de Wongo : le Porc-épic, le Phacochère, le Babouin et le Oryctérope ; pour le PN Kouroufing : le Phacochère, le Porc-épic et le Guib harnaché ; pour le Sanctuaire des Chimpanzés : le Phacochère, le Porc-épic ; et le Babouin et pour la ZIC de Flawa : le Phacochère, le Patas, le Guib harnaché et le Porc-épic. La plupart des grands ongulés et prédateurs sont rares, très rares ou absents des échantillonnages effectués par AGEFORE.

5.3.2 Principales causes de régression de la Faune

A la mise en perspective des résultats de notre enquête avec les études effectuées depuis 20 ans on peut conclure qu'il y a eu un épisode de rapide régression, voire effondrement partiel, des populations de la grande faune au cours des années 1990. Les informations collectées lors de la présente étude indiquent que majoritairement cette tendance de régression n'a pas été inversée depuis.

Causes de la régression et du mauvais état général

Plusieurs raisons sont avancées par les informateurs pour expliquer cette régression et le mauvais état de conservation de la grande faune dans la zone d'étude :

- la principale raison avancée par la majorité des informants est liée à un effondrement des populations suite à une chasse à grande échelle, effectuée dans le cadre de véritables expéditions à but commercial, par des ressortissants mauritaniens dans les années 1980 et 1990.
- la chasse de manière générale ;
- la multiplication des hameaux de culture qui présentent une source de dérangement ainsi que des têtes de pont de pénétration dans les zones auparavant préservées ;
- la présence de grands troupeaux de bétail de transhumants en saison sèche.

Concernant les expéditions de chasseurs mauritaniens, selon les informateurs, celles-ci ont cessé depuis la fin des années 1990. Il y a eu notamment l'intervention de l'armée malienne pour les chasser durant ces années. Il est cependant aussi bien probable que ces expéditions ont cessé à cause de la forte diminution du gibier. Par ailleurs, l'étude de CASPARY *et al.* (1998) énumère plusieurs autres catégories de braconniers qui fréquentaient la zone dans les années 1990, dont des ressortissants maliens qui pratiquaient également une chasse commerciale en utilisant des armes de guerre. Ceci était vrai notamment à la suite du projet de construction de barrage. Selon les informateurs, actuellement il n'y a plus de chasseurs commerciaux qui viennent dans la zone d'étude, à l'exception de Sitaféto et de Kourouboudala. Malgré l'absence actuelle de cette grande chasse commerciale, les populations de grands ongulés n'ont pas pu reconstituer leurs effectifs, actuellement. On peut donc considérer cette chasse commerciale comme une cause primaire pour l'effondrement de la grande faune locale. Mais en son absence (depuis que les chasseurs commerciaux ne viennent plus) les populations devront normalement pouvoir se reconstituer. D'après l'analyse des résultats de l'enquête, à quelques exceptions près (par exemple le Hippotrague à Niarékira, est en ré augmentation depuis qu'il n'y plus de chasseurs mauritaniens), ce n'a pas été le cas. Les populations de grands herbivores restent très faibles et fragiles.

En effet d'autres facteurs, principalement la multiplication des hameaux de culture et l'extension des surfaces agricoles, la chasse locale et la venue régulière des transhumants avec leurs troupeaux en saison sèche limitent la capacité de la faune à reconstituer ses effectifs.

Concernant la chasse traditionnelle locale, selon les informateurs, elle viserait principalement des espèces de moyenne et petite taille soit pour protéger les cultures (Primates, Phacochère, Porc-épic), soit pour la viande (Guib harnaché, Céphalophes, Daman de rochers), l'un n'excluant pas l'autre. Cela est logique pour les territoires des villages qui ont été désertés par la grande faune. En revanche dans les villages où la grande faune est encore présente il est plus que probable que celle-ci fait à l'occasion partie des espèces chassées. Plusieurs informateurs affirment le contraire, mais ces affirmations sont à considérer avec prudence étant donné la présence d'agents des Eaux & Forêts en uniforme lors des entretiens. On constatera que la majeure partie des chasseurs possède actuellement des fusils modernes (calibre 12 et 16). En 1998 (CASPARY *et al.*), la plupart des chasseurs étaient encore équipés de fusils traditionnels.

Concernant les hameaux de cultures, les informateurs confirment bien que plusieurs espèces de grands ongulés évitent la proximité de ces zones. Par conséquent, leur multiplication fait rétrécir l'habitat et l'espace vital pour ces espèces. En ce qui concerne les chimpanzés, DUVALL (2008), considère la présence (temporaire) des hameaux de culture comme un facteur supplémentaire favorisant l'espèce. En effet, après l'abandon de ces hameaux la persistance des arbres fruitiers et des Baobabs procure aux Chimpanzés une source d'alimentation et un habitat supplémentaire. L'auteur nuance donc l'approche, globalement négative, du point de vue de conservation vis-à-vis du système des hameaux de cultures. Toutefois, si il est vrai que les Chimpanzés, voire quelques autres espèces plus opportunistes (autres primates, Phacochères, voire Guibs harnachés) peuvent profiter à court et moyen terme de cette pratique, elle reste une source dérangement et de dégradation pour d'autres espèces plus sensibles. En effet, dans le contexte actuel ces hameaux risquent à terme d'être de moins en moins temporaires, voire d'évoluer vers des villages. Ils présentent de points d'entrées pour des activités de chasse. Dans un contexte de forte raréfaction de la grande et moyenne faune la présence de hameaux au sein des Parcs Nationaux n'est donc pas soutenable. En revanche, une politique participative de gestion des territoires avec une rotation des hameaux dans les zones périphériques semble être tout à fait pertinente en vue d'une conservation adaptée des populations de Chimpanzés.

En saison sèche, la zone d'étude est régulièrement parcourue par des troupeaux d'éleveurs transhumants venant des zones sahéliennes. Plusieurs informateurs ont pointé, entre autres, la présence de ces éleveurs transhumants comme une source importante de dégradation des ressources naturelles dans la zone d'étude. Il est évident que la présence d'importants troupeaux de bovins au sein des milieux naturels présente une source de concurrence pour les herbivores sauvages aussi bien pour les ressources de pâturage que pour les ressources d'eau. Par ailleurs, le bétail est souvent un vecteur des épizooties, qui peuvent s'avérer catastrophiques pour des populations d'ongulés sauvages déjà fortement fragilisées. Il convient néanmoins de noter que les transhumants ne sont pas les seuls à posséder du bétail dans la zone d'étude. Certaines dégradations attribuées aux transhumants, comme l'ébranchage pour le fourrage, la mise en feux de la brousse et le braconnage, sont aussi bien réalisées par les transhumants que par les autochtones.

5.3.3 Observations concernant quelques espèces emblématiques

- Eland de Derby de l'ouest (*Taurotragus derbianus derbianus*)

L'inventaire de 1996 (DUVALL & NIAGATE) n'atteste pas la présence de l'Eland de Derby de l'ouest dans la zone d'étude actuelle. C'est dans le cadre du programme AGIR que l'espèce a été confirmée dans la zone des Aires Protégées du Bafing – Falémé (DARROZE, 2004). Ainsi en 2005, AGEFORE confirme l'espèce par deux observations directes et plusieurs indices de présence à proximité (Faléa, Mandé-Woula, zone de Limakolé) de la présente zone d'étude, mais hors de son périmètre proprement dit. Dans cette même étude (AGEFORE, 2005), aucune donnée de présence de l'espèce n'est répertoriée pour la zone d'étude concernée par nos enquêtes. Selon la même étude la dernière observation dans le périmètre du PN de Wongo daterait de 1996. L'espèce est décrite comme migratrice entre le Sénégal, la Guinée et le Mali. En revanche, selon nos enquêtes la dernière observation de l'espèce dans notre zone d'étude daterait de l'année 2012, sur le territoire du village de Farina situé dans le périmètre du sanctuaire des Chimpanzés et dans la périphérie du PN Kouroufing. Les informateurs de ce village considèrent l'espèce comme étant normalement absente de leur territoire. L'individu observé serait donc un erratique ou en migration. Deux autres observations sont reportées pour 2010 dans ou à la périphérie de la partie nord-est du PN Wongo. Là, dans au moins un village (Makadougou) l'espèce est considérée comme faisant toujours partie de la faune locale. L'espèce serait encore présente dans les PN de Wongo et de Kouroufing selon plusieurs informateurs, mais sans plus de précisions.

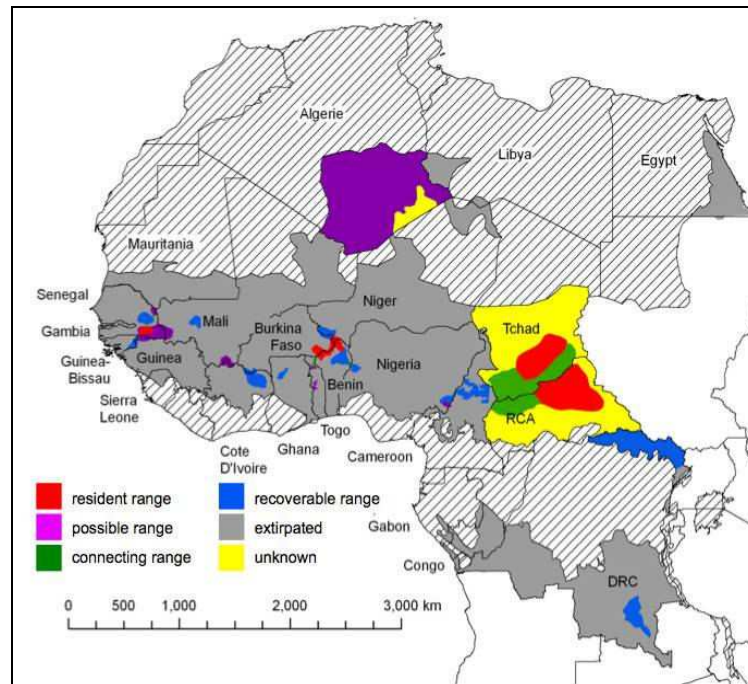
Le bilan sur l'état de conservation de cette espèce, suite aux enquêtes, menées dans le cadre de la présente étude, est extrêmement préoccupant dans la zone d'étude.

Il convient de souligner que l'Eland de Derby de l'ouest représente un enjeu de conservation majeur. En effet, cette sous-espèce a très fortement régressée sur l'ensemble de son aire de répartition naturelle. Selon l'IUCN (2013) elle est considérée comme étant en risque critique d'extinction (CR). Actuellement les seules populations encore relativement viables, en milieu naturel, sont connues du Parc National de Niokolo Koba et des zones adjacentes du Falémé au Sénégal (BRANDLOVA *et al.*, 2013). Deux autres populations moins importantes ont été réintroduites et vivent en semi-liberté dans deux parcs de vision privés (réserve de Fathala et réserve de Bandia) de ce même pays.

La confirmation de la présence / absence et pérennité d'une population de l'Eland du Derby de l'ouest, au sein de la zone d'étude, présente donc un enjeu de première importance pour le gestionnaire des Aires Protégées du Bafing. De même, il serait important d'analyser, en cas de confirmation d'une population, si celle-ci est liée à celle de la zone du Niokolo-Koba – Falémé ou si il s'agit d'une population isolée.

- Lycaon (*Lycaon pictus*)

Selon la liste rouge de l'IUCN (2013), le Lycaon est généralement considéré comme une espèce en danger (EN). Plus précisément les populations ouest-africaines de l'espèce sont considérées comme étant en risque critique d'extinction (CR). Ainsi en Afrique de l'ouest il n'existerait plus que deux noyaux de populations avérées (<http://www.cheetahandwilddog.org/>, 2013). L'un se situe dans le complexe des aires protégées WAP (PN du W du Niger – PN Arly – PN Pendjari et zones adjacentes) au Niger, Burkina Faso et Bénin, l'autre est centré autour du PN de Niokolo-Koba au Sénégal. Toutefois, la même source indique une aire potentielle / possible de présence qui s'étend jusqu'en limite de notre zone d'étude (cf. carte de répartition ci-dessous).



(Source : http://www.cheetahwilddog.org/images/maps/nw_wild_dog_range.jpg)

Dans la zone d'étude, les informateurs d'un seul village (Makadougou) estiment que l'espèce est présente sur leur territoire. Cependant, l'information est à traiter avec précaution (cf. paragraphe 4.2.2). En revanche, une observation, plus crédible, est affirmée pour un hameau en marge du territoire du village de Kouroukoto et pour la zone de Faraba en périphérie de la ZIC de Flawa.

Pour résumer, l'état de conservation de l'espèce, si elle est réellement présente dans la zone d'étude, est franchement mauvais. Contrairement aux Lion et Léopard elle ne semble pas s'accommoder de la régression des proies sauvages en se rabattant sur le bétail domestique.

Avec l'Eland de Derby, le Lycaon présente donc l'enjeu de conservation, potentiel, majeur du complexe des Aires Protégées du Bafing. Il est donc indispensable de statuer sur sa présence / absence réelle dans la zone. Il convient également de souligner que, même si l'espèce était réellement éteinte dans la zone d'étude, une restauration des populations des ongulés sauvages pourrait le faire revenir. En effet, compte tenu de la forte mobilité de l'espèce et de la continuité écologique entre sa zone de présence avérée au Sénégal et la zone du Bafing – Falémé, la potentialité de recouvrement reste encore élevée.

- Chimpanzé de l'ouest (*Pan troglodytes verus*)

Les populations de l'espèce, ainsi que celles de sa sous-espèce ouest africaine sont considérées comme étant « en danger » (EN) par la liste rouge de l'IUCN (2013). Toutefois, en comparaison avec les deux espèces précédentes les populations de Chimpanzés de l'Afrique de l'ouest se portent mieux et occupent encore, même si c'est de manière fragmentée, une bonne partie de leur ancienne aire de répartition. Le plan d'action régional pour la conservation des Chimpanzés en Afrique de l'ouest (KORMOS *et al.* 2004), donne une fourchette de 1600 à 5200 individus pour le Mali, population qui est concentrée sur le plateau Manding, dont fait partie la zone d'étude.

Globalement les menaces sur l'espèce dans la zone d'étude paraissent encore faibles. CASPARY *et al.* (1998) font état de cas de chasse et de consommation dans les villages de Kama et de Solo, villages que nous n'avons pas pu visiter faute d'accessibilité. GRANIER & MARTINEZ (2004) considèrent que l'espèce est assez peu chassée, principalement dans les zones à l'est du Bafing. Lors de notre enquête la majorité des informateurs affirme que l'espèce n'est pas chassée et qu'elle ne cause pas ou très peu des dégâts sur les cultures. En ce qui concerne les habitats des Chimpanzés, il apparaît que l'espèce s'accommode mieux que d'autres à des activités humaines. Notamment le système de hameaux de cultures temporaires, caractéristiques de la gestion de l'espace en zone Malinké, lui procure des habitats et des zones d'alimentation supplémentaires (DUVALL, 2008).

A travers l'analyse des résultats d'enquêtes, il ressort que l'état de conservation de l'espèce dans la zone d'étude n'est pas vraiment préoccupant. En revanche, la présence de cette espèce, très emblématique, dans la zone présente un atout majeur pour mobiliser les bailleurs de fonds en vue d'une meilleure conservation des AP du Bafing. Par ailleurs les AP du Bafing et du plateau Manding sont identifiées comme des zones prioritaires pour la conservation de cette espèce au niveau de l'Afrique occidentale (KORMOS *et al.* 2004).

Une communication forte, axée autour de cette espèce pourra donc favoriser la gestion des Aires Protégées du Bafing.

- Lion (*Panthera leo*)

Le Lion est inscrit comme espèce vulnérable (VU) sur la liste rouge mondiale de l'IUCN (2013). Selon le Groupe de Spécialistes des Félines (2006), l'espèce a perdu en Afrique occidentale 91 % de son aire de répartition originelle. Les populations ouest-africaines sont évaluées, selon les auteurs, entre 850 individus (BAUER & VAN DER MERWE, 2004) et 1163 individus (CHARDONNET, 2002). La tendance générale de l'évolution des effectifs est considérée comme étant à la baisse, selon l'IUCN. Il reste cependant à noter que l'espèce a une bonne capacité de recouvrement si les conditions lui sont favorables. Ainsi, dans les années 1990 l'espèce a naturellement recolonisé la zone du PN du Haut Niger en Guinée (GROUPE DE SPECIALISTES DES FELINS, 2006).

En 2005, les inventaires d'AGEFORE n'ont pas signalé des indices de présence ou d'observations directes du Lion sur les carrés d'échantillonnage.

Toutefois, en 2013 une majorité des informateurs affirme que l'espèce est présente sur les territoires de leurs villages respectifs. L'analyse des données des enquêtes indique que l'état de conservation du Lion dans la zone d'étude est « moyen ». En effet, l'espèce est considérée présente sur le territoire de 87 % des villages. Le Lion reste néanmoins rare et en régression. Toutefois son état de conservation semble être moins préoccupant que pour la majeure partie des ongulés. On peut supposer, ce qui est également affirmé par plusieurs informateurs, que l'espèce s'en prend d'avantage au bétail domestique, compte tenu de l'effondrement des populations de grands ongulés sauvages. Par ailleurs, en se basant sur les affirmations des informateurs, on peut déduire qu'il existe au sein de la zone une population sédentaire de Lions, celle-ci est complétée, à chaque saison sèche, par l'arrivée d'autres individus supplémentaires qui suivent les troupeaux domestiques de grands transhumants de provenance sahélienne.

Même si l'état des populations des Lions dans la zone d'étude apparaît donc moins préoccupant, que pour la plupart des grands ongulés, il faut le considérer comme précaire. Les facteurs de risque sont liés, car le premier facteur de précarité de la population des Lions, est la faible disponibilité en proies sauvages. De ce fait, la population de Lions se maintient probablement en partie grâce à la prédation sur le bétail domestique, avec tous les risques de conflit homme – faune que cela implique. Le risque d'une éradication des Lions dans la zone peut donc, à notre avis, survenir à tout moment dès que les pertes de bétail augmentent d'avantage et commencent à être jugées intolérables par les éleveurs (locaux et transhumants). Ensuite cela ne sera probablement qu'une question des moyens disponibles (poison, armes de gros calibre) et de temps pour qu'une éradication soit mise en œuvre.

5.3.4 Observations concernant certains aspects biogéographiques

Dans la zone d'étude, on constate une sympatrie⁷ entre les deux espèces de Babouins ouest-africaines. En effet, une majorité des informateurs reconnaît distinctement les deux espèces, le Babouin de Guinée (*Papio papio*) et le Babouin Anubis (*Papio anubis*), pour la zone d'étude. La première espèce, à répartition occidentale (Sénégal, Gambie, Guinée, Guinée-Bissau, Sierra Leone, ouest Mauritanienne) semble être nettement plus fréquente et abondante que la deuxième (aire de répartition plus orientale). Il conviendrait de valider, de manière certaine, par des observations directes la présence de ces deux espèces, voire la présence de populations hybrides. A priori, la présence des deux espèces, dans la zone d'étude, ne paraît pas étonnante car elles arrivent ici à leurs limites d'aire de distribution respectives (OATES, 2011).

⁷ SYMPATRIE : ce terme est utilisé quand deux taxons (bien différenciés mais proches) existent dans une même zone géographique. En l'occurrence il s'agit des deux espèces de Babouins qui occupent par ailleurs la même niche écologique.

L'aire de répartition géographique habituellement indiquée pour le Potto de Bosman (*Perodicticus potto*) coïncide globalement avec le bloc forestier guinée-congolais (HALTENORTH & DILLER, 1985 ; KINGDON 2004 ; OATES, 2011). Il resterait cependant des incertitudes quand à la limite de son aire de répartition vers le nord-ouest. Ainsi il serait présent jusqu'en Gambie et au Niokolo Koba au Sénégal (GRUBB et al. 1998 ; MCGREW, 1978 dans OATES, 2011). Lors de leurs enquêtes dans la partie sud de l'ATBF en 2004 GRANIER & MARTINEZ ont récolté des informations sur la présence de l'espèce. Pour cette raison nous l'avons également inclus dans notre questionnaire. Il s'est avéré que le Potto est considéré comme étant présent sur les territoires de 5 villages de la zone d'étude. Cette espèce a une écologie nettement forestière, mais démontre une certaine affinité pour les zones de lisières (HALTENORTH & DILLER, 1985). Elle figure donc parmi certains autres éléments forestiers présents de manière azonale dans la zone d'étude.

En revanche, aucun des informateurs n'a confirmé la présence d'un autre primate forestier, le Colobe noir et blanc d'Afrique de l'ouest (*Colobus polycomos*). Nous avons intégré cette espèce dans le questionnaire car elle a été mentionnée par GRANIER & MARTINEZ (2004), pour les zones sud de l'ATBF.

De même, le Céphalophe à dos jaune (*Cephalophus sylvicultor*), autre espèce forestière, ne semble pas être présent dans la zone d'étude.

Par contre, une espèce de Pangolin (géant ?, {*Smutsia gigantea* ?}), considéré comme étant présente dans la zone, représente bel et bien un élément forestier. Elle a une répartition originellement guinéo-congolienne, et se trouvera donc en situation azonale. En effet, indépendamment de l'espèce de Pangolin réellement présente dans la zone d'étude (cf. paragraphe 4.2.5), tous les Pangolins ouest-africains sont forestiers ou liés aux mosaïques forêts-savanes.

Enfin, deux des trois espèces de Crocodiles, reconnus comme présents dans la zone d'étude, le Crocodile nain (*Osteolaemus teraspis*) et le Crocodile à long museau (*Mecistops cataphractus*), attirent notre attention. En effet, même si elles ne sont pas strictement forestières, elles ont une aire de répartition globalement calquée sur les grands blocs forestiers guinéo-congolienne avec des incursions dans certaines zones de savane limitrophes. Nous les avons intégrés dans notre questionnaire, car ces deux espèces sont documentées pour des zones en contexte écologique comparable de la zone d'étude, au Bénin (KPERA *et al.*, 2010) et en Gambie (PAZIAUD, 2010). D'après une synthèse récente la répartition des reptiles d'Afrique de l'ouest (hormis les serpents, TRAPE *et al.* 2012), les deux espèces ne sont pas encore documentées pour la zone concernée par les Aires Protégées du Bafing. La présence de ces deux espèces dans la zone d'étude présente donc un intérêt particulier étant donné l'absence de données pour cette région du Mali. Par ailleurs, l'identification d'une peau du Crocodile nain sur le marché de Kita tente à confirmer les affirmations des informateurs locaux par rapport à la présence de l'espèce. Dans le futur il conviendrait donc de confirmer la présence de ces deux espèces dans la zone d'étude par des observations directes. Il sera de même intéressant de collecter des échantillons (MARTIN, *comm. pers.*), pour une analyse ADN, car le statut taxinomique des deux espèces est actuellement en discussion (SHIRLEY *et al.* 2013).

5.3.5 Perspectives

La gestion efficace des aires protégées s'appuie sur une bonne connaissance des composantes des écosystèmes à protéger et à gérer. La base d'un plan de gestion est donc constituée d'un état des lieux fin de la diversité biologique. Cet état des lieux servira de point de référence pour identifier les enjeux de conservation et les objectifs de gestion ainsi que pour définir des priorités de gestion. Les suivis à réaliser pour évaluer l'efficacité des mesures de protection prises doivent se référer à cet état initial. Dans le contexte local, l'état initial doit au moins comprendre un inventaire poussé de la grande et moyenne faune.

La présente étude présente un premier état des lieux partiel de la faune exclusivement basé sur l'analyse des perceptions de celle-ci par les acteurs locaux. Même si la représentativité quantitative de l'échantillon des villages enquêtés est bonne, il convient de combler certaines lacunes, liées à une couverture géographique d'échantillonnage incomplète de la zone d'étude. Cet état des lieux est basé sur l'analyse des perceptions des acteurs locaux, il est donc forcément sujet à des biais liés au caractère subjectif des perceptions des informateurs. Ce premier état des lieux doit donc être complété et précisé par une évaluation basée sur des données plus objectives et précises, issues de prospections de terrain, afin de pouvoir servir de base à une gestion cohérente des Aires Protégées.

A notre avis, l'objectif principal d'élaborer un état des lieux – état initial exhaustif de la faune des Aires Protégées du Bafing doit comporter plusieurs volets :

1. **Analyse de l'évolution des populations des espèces les plus communes** : Le projet ERSAP (COULIBAY, comm. pers.) prévoit de réaliser un inventaire, par échantillonnage, dans les différentes Aires Protégées du Bafing. Au vu de la superficie des unités d'échantillonnage envisagées celles-ci apparaissent trop faibles pour représenter un échantillonnage représentatif, même pour les espèces les plus communes. A titre d'exemple la superficie cumulée des unités d'échantillonnage, prévus pour le PN Wongo dépasse à peine 1 % de la superficie total du PN. La valeur statistique de cet échantillonnage ne sera donc pas significative.

Les inventaires menées par AGEFORE en 2004, sur des superficies plus représentatives, ont permis d'effectuer des calculs de densités relatives, de constance et de fréquence, des espèces les plus communes de la zone d'étude. Il sera donc souhaitable que le projet ERSAP réemploie plutôt la même méthode comme celle utilisée par AGEFORE en 2004. Il s'agit de répéter l'échantillonnage effectué en 2004 sur les mêmes quadrats. Ceci permettra d'utiliser les données de 2004 comme référence pour pouvoir analyser l'évolution des indices d'abondance des espèces les plus communes.

2. **Recensement quantitatif de la grande et moyenne faune** : Dans notre proposition de programme d'inventaire de 2010 (SCHLEICHER, 2010) nous avons proposé la mise en œuvre d'un recensement exhaustif de la grande et moyenne faune, basé sur la méthode des transects en ligne, méthode décrite par BUCKLAND *et al.* (1993). Cette méthode, souvent employée dans les recensements faunistiques en contexte de savane et forêt sèche en Afrique, permet d'évaluer des densités relativement précises de la faune. Le principe de base consiste en l'évaluation de la distance perpendiculaire vis-à-vis du transect, des individus d'espèces observées lors de l'échantillonnage. L'analyse de ces données est généralement effectuée à l'aide du logiciel DISTANCE (THOMAS *et al.* 2005). Selon BUCKLAND *et al.* (1993) entre 25 à 40 contacts par espèce sont nécessaires au minimum. BRUGIERE *et al.* (2005), dans un contexte de densités globalement faibles en Guinée, ont effectué l'évaluation de densités pour les espèces contactées plus de 12 fois.

Pour résumer, un effort de prospection très important est nécessaire pour réaliser ce type de recensement. Généralement cet effort implique un quadrillage total de la zone d'étude par des transects espacés de 1,5 km à 2 km.

Au vue des conditions de terrain (accessibilité très difficile, terrains en fort relief) et des contraintes logistiques, cette méthode sera, dans les conditions actuelles et avec les moyens actuellement disponibles, très difficile à mettre en place dans la zone d'étude.

Il convient néanmoins de garder cette méthode en option pour certains secteurs plus aisés d'accès en ciblant les zones les moins accidentées.

3. **Prospections ciblées de la grande et moyenne faune et l'identification de zones nodales** :
 - a. A défaut de pouvoir mettre en place un recensement basé sur la méthode des transects en ligne sur l'ensemble de la zone d'étude, il sera nécessaire de réaliser des prospections ciblées de la grande et moyenne faune, notamment les espèces les plus rares, dans les habitats et pendant les périodes permettant potentiellement un taux de rencontre élevé. Il s'agit de valider à *minima* la présence/absence de l'ensemble du cortège potentiel et d'obtenir des indices semi-quantitatifs.

Dans le contexte local, il semble donc le mieux indiqué de réaliser des prospections à pied en pleine saison sèche en longeant les milieux ripicoles des principaux cours d'eau (même temporaires, souvent des biefs pérennes ou suintements existent dans les lits de rivières temporaires importants) et fonds de vallées. En effet, en saison sèche les milieux ripicoles et alluviales présentent des zones d'attraction pour les ongulés. Les chances d'observations directes sont donc plus élevées. De même des indices de présence, notamment les empreintes, sont facilement reconnaissables sur les berges ou des fonds sableux et vaseux.

Ainsi les parcours d'échantillonnage seront organisés le long les principaux cours d'eau et de thalwegs comme des RECCE transects avec un échantillonnage des indices kilométriques d'abondance (IKA). Ceci permettra leur répétition dans le cadre d'éventuels futurs suivis pour pouvoir analyser l'évolution de la faune à l'aide d'indices d'abondances relatifs.

- b. De même, ces prospections doivent contribuer à identifier et localiser les zones nodales pour la faune au sein des AP. En tant que zones nodales nous entendons des secteurs des AP où la densité faunique est, en l'état actuel, la moins dégradée et qui présentent une fonctionnalité écologique élevée. Ces zones nodales correspondent en l'état actuel à des secteurs « refuge » pour la faune. Dans un contexte de moyens (financiers et techniques) limités, il convient en effet de bien cibler les actions de gestion et de conservation. Donc, ces zones nodales doivent, dans un premier temps, être considérées prioritaires pour la mise en œuvre des actions de conservation (voire de gestion et d'amélioration de l'attractivité des habitats). En effet, la restauration des populations de la grande et moyenne faune doit s'amorcer, en parallèle avec une reprise en main de l'ensemble du territoire des AP, à partir de ces zones.

6. BIBLIOGRAPHIE

- AFRIQUE NATURE INTERNATIONAL, 2009 - Evaluation externe indépendante des modes de gestion actuels et potentiels des aires protégées du Mali, Propositions pour leur évolution. Rapport final pour approbation. Projet PoWPA – PIMS 3273/ATLAS 55361. 106 p.
- AGEFORE, 2004 – Etude de l’inventaire des ressources de la Biodiversité l’aire protégée transfrontalière du Bafing – Falémé. Tome I. MINISTERE DE L’ENVIRONNEMENT ET DE L’ASSAINISSEMENT Direction Nationale de la Conservation de la Nature (DNCN). Programme d’Appui à la Gestion Intégrée des Ressources Naturelles AGIR. 53 p.
- AGEFORE, 2004 – Etude de l’inventaire des ressources de la Biodiversité l’aire protégée transfrontalière du Bafing – Falémé. Tome II. MINISTERE DE L’ENVIRONNEMENT ET DE L’ASSAINISSEMENT Direction Nationale de la Conservation de la Nature (DNCN). Programme d’Appui à la Gestion Intégrée des Ressources Naturelles AGIR. 45 p.
- AGEFORE, 2005 – Aire protégée transfrontalière Bafing – Falémé. Schéma Directeur d’Aménagement 2006 – 2016. MINISTERE DE L’ENVIRONNEMENT ET DE L’ASSAINISSEMENT Direction Nationale de la Conservation de la Nature (DNCN). Programme d’Appui à la Gestion Intégrée des Ressources Naturelles AGIR. 74 p.
- AGEFORE, 2005 – Etude sur le Eland de Derby, les mouvements saisonniers et les migrations des grands mammifères dans l’aire protégée transfrontalière du Bafing – Falémé. MINISTERE DE L’ENVIRONNEMENT ET DE L’ASSAINISSEMENT Direction Nationale de la Conservation de la Nature (DNCN). Programme d’Appui à la Gestion Intégrée des Ressources Naturelles AGIR. 47 p.
- ASG, 1989 - Antelopes - Global Survey and Regional Action Plans. Part 3. Western and Central Africa. IUCN/SSC Antelope Specialist Group, Compiler R. East, IUCN, Gland, Switzerland. 96pp
- ASG, 1998a - African Antelope Data Base 1998. IUCN/SSC Antelope Specialist Group, Compiler R. East, IUCN, Gland, Switzerland. 350pp.
- Bauer, H. & Van Der Merwe, S., 2004 - Inventory of free-ranging lions *P. leo* in Africa. *Oryx* 38(1): 26-31.
- Birnbaum P., 2012 – Biodiversité au Sahel, les forêts du Mali. Editions Quae. Versailles. 211p.
- Brandlová K., Mallon D., Hejzmanová, P., Regnaut S., Jůnková Vymyslická P., Fedorova T., Žáčková M., Brandl P., Ndiaye S. 2013 - Western Derby eland (*Taurotragus derbianus derbianus*) Conservation Strategy. Prague: Czech University of Life Sciences Prague, 111 pp.
- Brugière D., Badjinca I. Silva C., Serra A. & M. Barry, 2005 - Distribution and Status of Lions and Leopards in Southern Guinea Bissau and Western Guinea, West Africa. In: CAT News 43. 13 – 17.
- Brugière D., Badjinca I. Silva C., Serra A. & M. Barry, 2006 - On the road to extinction? The status of elephant *Loxodonta africana* in Guinea Bissau and western Guinea, West Africa. In : *Oryx* Vol 40 No 4 October 2006. 442 – 446.
- Brugière D., Dia M., Diakité S., Gbansara M., Mamy M.Saliou B. & B. Magassouba, 2005 – Large- and medium sized ungulates in the Haut Niger National Park, Republic of Guinea : Population changes 1997 – 2002. In : *Oryx* Vol 39 No 1 January 2005. 50 – 55.
- Buckland, S.T., Anderson, D.R., Burnham, K.P. and Laake, J.L. 1993. Distance Sampling: Estimating Abundance of Biological Populations. Chapman and Hall, London. 446pp.
- Caspary H.-U., Mertens A. & B. Niagaté, 1998 - Possibilités d’une exploitation durable des ressources fauniques dans la Réserve de Faune du Bafing, Mali. GTZ. Eschborn. 146 p.
- Chardonnet B. & Chardonnet Ph., 2004 - Antelope survey update N°9. IUCN/SSC Antelope Specialist Group Report. IUCN Antelope Specialist Group & IGF fondation. 81p.
- Chardonnet, Ph., 2002 - Conservation of the African lion: Contribution to a status survey. International Foundation for the Conservation of Wildlife, France and Conservation Force, USA.
- Chirio L. & LeBreton M., 2007 – Atlas des reptiles du Cameroun. Publications scientifiques du Muséum & IRD éditions. 686 p.
- Conservation planning for Cheetah and African Wild Dog, 2013 - <http://www.cheetahandwilddog.org/>

- Darroze S. 2004 – Western Giant Eland (*Tragelaphus derbianus derbianus*) Presence confirmed in Mali and Guinea. In : Antelope Survey Update. Number 9 : November 2004. IUCN/SSC Antelope Specialist Groupe Report. 21 – 23 p.
- Darroze, S, 2004: Derby eland (*Taurotragus derbianus derbianus*) presence confirmed in Mali and Guinea. Programme AGIR Report (Guinea-Mali). Gnuletter IUCN (in press).
- Duvall C.S. 2006 - Villages, vegetation, bedrock, and chimpanzees: human and non-human sources of ecosystem structure in southwestern Mali. A dissertation submitted in partial fulfillment of the requirements for the degree of Doctor of Philosophy (Geography) at the UNIVERSITY OF WISCONSIN-MADISON. 305 p.
- Duvall C.S. 2008 - Human settlement ecology and chimpanzee habitat selection in Mali. In : Landscape Ecology (2008) 23:699–716.
- Duvall C.S., 2000 - Important habitat for chimpanzees in Mali. In : African Study Monographs, 21(4): 173-203.
- FAO, 2009 - « Land cover of Mali - Globcover Regional ». 2009-05-13T15:49:00 First digital map. <http://data.fao.org/map?entryId=fd5b0dbc-4763-49a6-b141-5b26f5fe20c6&tab=metadata>
- Granier N. & Martinez L. 2004 - Etude des Chimpanzés de l'Aire Protégée « Bafing-Falémé » : Enquêtes auprès des Populations Locales et Dénombrement par comptage de Nids. Programme Régional d'Appui à la Gestion Intégrée des Ressources naturelles (AGIR), composante Malienne. 85 p.
- Grubb, P.J., Jones, T.S., Davies, A.G., Edberg, E., Starin E.D. & Hill, J.E., 1998 – Mammals of Ghana, Sierra Leone and the Gambia. Trendine Press, St. Ives.
- Haltenorth Th. & Diller H., 1985 – Mammifères d'Afrique et de Madagascar. Délachaux et niestlé. Lausanne. 397 p.
- IUCN, 2013 - IUCN Red List of Threatened Species. Version 2013.2. <>. Downloaded on 30 January 2014
- Kingdon J., 2004 - Guide des mammifères d'Afrique. Délachaux et Niestlé. Paris. 271 p.
- Kormos, R., Boesch, C. 2003 - Plan d'Action Régional pour la Conservation des Chimpanzés en Afrique de l'Ouest. Center for Applied Biodiversity Science, Conservation International, Washington, DC. 25pp.
- Kormos, R., Boesch, C., Bakarr, M.I., Butynski, T.M. 2003 - West African chimpanzees Status survey and conservation action plan. IUCN/SSC Primate Specialist Group, Gland, Switzerland <http://www.primatesg.org/gapubs.htm>
- Kpera, G.N., Pomalegni, S.C.B., Mensah, G.A. & B.A. Sinsin., 2010 - Statut des crocodiles et influence des facteurs physico-chimiques de l'eau sur la répartition des crocodiles dans la Réserve de Biosphère Transfrontalière du 'W' du Bénin. In: Actes du 2ème Congrès du Groupe des Spécialistes des Crocodiles sur la promotion et la conservation des crocodiliens en Afrique de l'Ouest tenu à Nazinga, Burkina Faso. p 113 – 115.
- Kühl H., Maisels F., Ancrenaz M. & Williamson E.A., 2009 – Lignes directrices pour de meilleures pratiques en matière d'inventaire et de suivi de populations de grands singes. Gland. Suisse : Groupe de spécialistes des primates de la CSE de l'UICN. 32 p.
- Lawesson J.E., 1995 - Study of woody flora and vegetation in Senegal. Opera Botanica, 125:1-172.
- Martin R.B., (non daté) - TRANSBOUNDARY SPECIES PROJECT, Species Report for Southern Savanna Buffalo. Ministry of Environment and Tourism, Namibia. 111p.
- Mathot L. & Doucet J.L. 2006 – Méthode d'inventaire faunique pour le zonage des concessions en forêt tropicale. Bois et forêts de tropiques N°287. 59 – 70
- McGrew, W.C., Baldwin, P.J. and Tutin, C.E.G., 1981 - Chimpanzees in a hot, dry and open habitat : Mt. Assirik, Senegal, West Africa. Journal of Human Evolution 10:227-244.
- Niagaté B. & Clark B., 2004 – Mammifères – reptiles et oiseaux du Mali. AMEPANE & IFAW, 207 p.
- Oates J. F., 2011 – Primates of West African a field guide and natural history. Conservation international. Arlington. 553 p.

- Paziaud, L., 2010 - The Gambia country report on crocodile species for the 2nd congress on West African crocodiles. In: Actes du 2ème Congrès du Groupe des Spécialistes des Crocodiles sur la promotion et la conservation des crocodiliens en Afrique de l'Ouest tenu à Nazinga, Burkina Faso. p 113 – 115.
- Schleicher J. (GFA), 2010 – Manuel protocoles et cahier des charges pour l'axe connaissance, Plan de gestion du Parc national Mbaéré-Bodingué (PNMB) 2011-2020. Programme ECOFAC – composante RCA-Ngotto / Groupement BRL ingénierie – SECA / GFA GmbH / DFS. 117 p.
- Schleicher J., 2010 - Proposition de projet d'inventaire de la grande et moyenne faune des aires protégées du Bafing – Falémé - Mali -. Mille Traces & AMPAME. 20 p.
- Shirley MH, Vliet KA, Carr AN, Austin JD., 2014 - Rigorous approaches to species delimitation have significant implications for African crocodilian systematics and conservation. Proc. R. Soc. B 281: 20132483.
- Smitz N, Berthouly C, Cornélis D, Heller R, Van Hoof P, et al., 2013 - Pan-African Genetic Structure in the African Buffalo (*Syncerus caffer*): Investigating Intraspecific Divergence. PLoS ONE 8(2): e56235. doi:10.1371/journal.pone.0056235
- TERRAFRICA, 2010 - Approche programmatique de Gestion Durable des Terres au Mali Cadre Stratégique d'Investissement pour la Gestion Durable des Terres au Mali. Gestion Durable des Terres, MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT ET DE L'ASSAINISSEMENT, Secrétariat Technique Permanent du Cadre Institutionnel de la Gestion des Questions Environnementales. 138 p.
- Thomas, L., Laake, J.L., Strindberg, S., Marques, F.F.C., Buckland, S.T., Borchers, D.L., Anderson, D.R., Burnham, K.P., Hedley, S.L., Pollard, J.H., Bishop, J.R.B. & Marques, T.A., 2005. DISTANCE 5.0. Research Unit for Wildlife Population Assessment, University of St. Andrews, UK.
- Trape J-F., Trape S., Chirio L., 2012 – Lézards, crocodiles et tortues d'Afrique occidentale et du Sahara. IRD éditions. 503 p.
- UICN SSC Groupe de Spécialistes des Félines, 2006 - Stratégie de conservation du lion en Afrique de l'Ouest et du Centre. 46 p.
- UICN, 2010 - Actes du 2ème Congrès du Groupe des Spécialistes des Crocodiles sur la promotion et la conservation des crocodiliens en Afrique de l'Ouest tenu à Nazinga, Burkina Faso du 2-6 mars 2010.
- UICN/BRAO, 2008 - Evaluation de l'efficacité de la gestion des aires protégées : parcs et réserves du Mali. UICN. Bureau régional pour l'Afrique de l'Ouest. Programme Aires protégées. Ouagadougou. 49 p.
- UNESCO & CGMW, 1990 - Carte géologique internationale de l'Afrique au 1/500000, Commission for the Geological Map of the World (CGMW), 1990, Digitalisation carte papier.
- Vanthome H. & Feizoure J. 2007 - Suivi de la grande faune de la zone ECOFAC - Forêt de Ngotto pour une exploitation touristique durable (Rapport intermédiaire). Forêt de Ngotto, Fondation IGF, 40 p. + annexes
- White F., 1986 – La végétation de l'Afrique, mémoire accompagnant la carte de végétation de l'Afrique. ORSTOM – UNESCO. Paris. 384 p.
- Zinner D., Buba U., Nash S. & Roos C., 2010 – Pan-african voyagers : the phylogeographie of Baboons. Pp. 319-358 in V. Sommer & C. Ross (eds.), Primates of Gashaka. Springer. New York.

ANNEXES

Annexe 1 : Statut sur la liste rouge UICN et statut réglementaire au Mali des espèces présentes

(Source : <http://www.iucnredlist.org/> , 2014 ; NIAGATE & CLARK, 2004)

Espèce (classé par statut liste rouge UICN)	IUCN – liste rouge international	Protection Mali	Etat des populations au Mali
Eland de Derby de l'ouest (<i>Taurotragus derbianus derbianus</i>)	En danger critique d'extinction (CR)	Annexe I	Très menacée
Chimpanzé de l'ouest (<i>Pan troglodytes verus</i>)	En danger (EN)	Annexe I	Très menacée
Lycaon (<i>Lycaon pictus</i>)	En danger (EN)	Annexe I	Très menacée
Crocodile nain (<i>Osteolaemus tetraspis</i>)	Vulnérable (VU)	Annexe I	Très menacée
Hippopotame (<i>Hippopotamus amphibius</i>)	Vulnérable (VU)	Annexe II	Très menacée
Lion (<i>Panthera leo</i>)	Vulnérable (VU)	Annexe II	Très menacée
Babouin de Guinée (<i>Papio papio</i>)	Quasi menacée (NT)	?	?
Bubale d'Afrique occidental (<i>Alcelaphus buselaphus major</i>)	Quasi menacée (NT)	Annexe II	Très menacée
Cobe Defassa (<i>Kobus ellypsiprymnus defassa</i>)	Quasi menacée (NT)	Annexe II	Très menacée
Hyène rayée (<i>Hyaena hyaena</i>)	Quasi menacée (NT)	Annexe II	Très menacée
Léopard (<i>Panthera pardus</i>)	Quasi menacée (NT)	Annexe I	Très menacée
Crocodile à long museau (<i>Mecistops cataphractus</i>)	Données insuffisantes (DD)	Annexe I	Très menacée
Babouin anubis (<i>Papio anubis</i>)	Préoccupation mineure (LC)	-	Très menacée
Buffle de savane d'Afrique de l'ouest (<i>Syncerus caffer brachyceros</i>)	Préoccupation mineure (LC)	Annexe I	Très menacée
Callitriche ou Vervet (<i>Chlorocebus aethiops sabaues</i>)	Préoccupation mineure (LC)	-	Très menacée
Caracal (<i>Felis caracal</i>)	Préoccupation mineure (LC)	Annexe II	Très menacée
Céphalophe à flancs roux (<i>Cephalophus rufilatus</i>)	Préoccupation mineure (LC)	Annexe II	Très menacée
Céphalophe de Grimm (<i>Sylvicapra grimmia</i>)	Préoccupation mineure (LC)	Annexe II	Très menacée
Chacal à flancs rayé (<i>Canis adustus</i>)	Préoccupation mineure (LC)	Annexe II	Très menacée
Chacal doré (<i>Canis aureus</i>)	Préoccupation mineure (LC)	-	Très menacée
Chat sauvage (<i>Felis sylvestris</i>)	Préoccupation mineure (LC)	?	?
Civette (<i>Civettictis civetta</i>)	Préoccupation mineure (LC)	Annexe II	Très menacée
Cobe de Buffon (<i>Kobus kob</i>)	Préoccupation mineure (LC)	Annexe II	Très menacée
Crocodile du Nil ouest-africaine (<i>Crocodylus suchus</i>)	Préoccupation mineure (LC)	Annexe I	Très menacée
Grand Aulacode (<i>Thryonomys swinderianus</i>)	Préoccupation mineure (LC)	-	Très menacée

Espèce (classé par statut liste rouge UICN)	IUCN – liste rouge international	Protection Mali	Etat des populations au Mali
Guib harnaché (<i>Tragelaphus scriptus</i>)	Préoccupation mineure (LC)	Annexe II	Très menacée
Hippotrague (<i>Hippotragus equinus koba</i>)	Préoccupation mineure (LC)	Annexe II	Très menacée
Hyène tachetée (<i>Crocuta crocuta</i>)	Préoccupation mineure (LC)	Annexe II	Très menacée
Oryctérope (<i>Orycteropus afer</i>)	Préoccupation mineure (LC)	Annexe I	Très menacée
Ourébi (<i>Ourebia ourebi</i>)	Préoccupation mineure (LC)	Annexe II	Très menacée
Patas (<i>Erythrocebus patas</i>)	Préoccupation mineure (LC)	-	Très menacée
Phacochère (<i>Phacochoerus africanus</i>)	Préoccupation mineure (LC)	Annexe II	Très menacée
Porc-épic à crête (<i>Hystrix cristata</i>)	Préoccupation mineure (LC)	Annexe II	Très menacée
Ratel (<i>Mellivora capensis</i>)	Préoccupation mineure (LC)	Annexe II	Très menacée
Redunca (<i>Redunca redunca</i>)	Préoccupation mineure (LC)	Annexe II	Très menacée
Serval (<i>Felis serval</i>)	Préoccupation mineure (LC)	Annexe II	Très menacée
Varan de savane (<i>Varanus exanthemicus</i>)	Préoccupation mineure (LC)	Annexe II	Très menacée
Python de Séba (<i>Python sebae</i>)	-	Annexe II	Très menacée
Varan du Nil (<i>Varanus niloticus</i>)	-	Annexe II	Très menacée

Annexe 2 : Villages

Village	Longitude (x) en degrés décimaux	Latitude (y) en degrés décimaux	Altitude en m
Bouréa	-10,632239	12,948085	196
Farina	-10,409762	12,738358	336
Foré	-10,71085	13,138141	179
Kofé	-10,672945	13,054103	170
Kourouboudala	-10,7512	12,633036	274
Kouroukoto	-10,402743	12,605872	392
Makadougou	-10,634105	12,968189	204
Méré			
Mourro	-10,757024	13,049496	174
Nanifara	-10,819789	13,101622	168
Niarékira	-10,348992	12,718004	289
Saraya	-10,51971	12,723288	314
Sitaféto	-10,274412	12,706196	225
Tambafinia	-10,851575	12,644054	258
Tounboundi	-10,56733	12,758968	247

Annexe 3 : Informateurs

Village	Chef de village	Informateurs principaux	Autres informateurs
Bouréa	Ngolo Dembelé	Fadiala Dembelé - président adjoint du Chasseur ; Famidi Dembelé – Chasseur ; Bamba Dembelé – Chasseur ; N'Faly Dembelé – CS ; Bandia Dembelé - CS.	
Farina	Fadiala Keita	Famakan Dembelé – Chasseur ; Soumaila Kamouté – Chasseur ; Mamourou Keita – Chasseur ; Sayon Kanté – Chasseur ; Aliou Keita - Chasseur	
Foré	Mara Sissoko	Dibi Sissoko (1) - membre CS et Chasseur ; Dibi Sissoko (2) - membre CS et Chasseur ; Nio Kouyaté - Chasseur	Kaura Soumane, Madou Kouyaté, Moussa Sissoko, Bakary Sissoko, Kamafily Sissoko, Djeli Mory Kouyaté, Famason Sissoko, Dibidimba Sissoko
Kofé	Kéba Sissoko (premier conseil, CV est mort)	Kéba Sissoko - CS, premier conseil, chasseur ; Dary Sissoko - agro-élèveur, CS, meneur ; Sékou Dembelé agriculteur/chasseur ; Ibo Sissoko - agriculteur/chasseur ; Fakouma Sissoko ; Sadio Diakité - éleveur transhumant	Fara Sissoko; Bamba Keita - Imam; Tiéfassan Sissoko - fils du chef de village,
Kourouboudala	Simo Keita	Founéké Keita - fils du CV ; Fassaman Keita – Chasseur ; Mady Dansogo – chasseur ; Founemoussa Keita - Chasseur	Bourama Keita - notable
Kouroukoto	Moussa Dansogo	Moussa Dansogo (2) - chef Chasseur ; Bassy Dansogo – chasseur, CS ; Mamady Dansogo – CS ; Mady Dansogo – CS ; Sira Bakary Dansogo - chasseur	Moussa Dansogo - Chef de village; Théodore Diawara - premier secrétaire de la commune; Famakan Dansogo - 1 conseiller du chef de Village
Makadougou	Fadala Dembelé	Fadiala Sissoko – Chasseur ; Famakan Dembelé – CS ; Woyô Dembelé - président de la confrérie des chasseurs ; Guaya Sissoko – CS ; Fadiala Dembelé – CS ; Kéfing Dembelé – chasseur ; Faraba Diaby - chasseur	
Méré (à Tambafina)	Bamoussa Madi Keita	Diallé Keita - CS, représentant du chef de village ; Fadiala Keita - chasseur occasionnel	
Mourro	Kariba Diaby (absent)	Baba Camara - président de la confrérie des chasseurs ; Bilaly Sidibé – chasseur ; Sauntou Camara – chasseur ; Ladji Dianté – chasseur ; Yaya Diallo - éleveur	Karamo Diakité - 1 ^{er} conseiller; Madi Keita; Malaly Camara; Bobe Barry - élèveur; Lamine Diaby
Nanifara	Fily Sissoko	Fadensé Sissoko - - président de la confrérie des chasseurs ; Falaye Sissoko – chasseur ; Fily Sissoko (2) – chasseur ; Niankan Sissoko – chasseur ; Falassa Sissoko – chasseur ; Faniama Sissoko – chasseur ; Fodé Camara – chasseur ; Sambali Sissoko - chasseur	Tamba Mahamadi Sissoko - Conseiller; Sekou Camara - Imam
Niarékira	Sansa Keita	Bamba Keita - chasseur, CS ; Sanga Keita – chasseur ; Famoussa Sissoko – chasseur ; Niarga Kamissoko – chasseur ; Famagan Keita – CS ; Madi Keita – CS ; Balaké Keita - CS	Giaye Keita - notable; Bakary Keita - notable
Saraya	Bala Dansogo	Fassirima Dansogo - CS, chasseur ; Fadiala Dionsa – chasseur ; Famou Dansogo - CS, Chasseur ; Fily Dansogo - CS	Salima Dansogo - notable; Sekou Dansogo - notable; Fassima Dansogo - notable;

Village	Chef de village	Informateurs principaux	Autres informateurs
			Niarga Dansogo - Notable; Diby Dembelé - notable; Fakara Dansogo - notable
Sitaféto	Filifing Dembelé (absent)	Bala Dembelé - président de la confrérie des chasseurs ; Salé Dembelé – chasseur ; Moussa Kamissoko – chasseur ; Sadi Diallo – chasseur ; Sekou Diakité – chasseur ; Moussa Dembelé – CS ; Balla Dansogo - CS	Sekou Dembelé - fils du CV; Mahamadi Dembelé - notable
Tambafinia	Fagaye Dansogo	Fassandé Dansogo – chasseur ; Fassiréma Dansogo - chasseur	Soriba Gissoko - notable; Mady Dansogo - conseiller commune; Sirima Dansogo - notable; Fagaye Diakité - notable; Famoussa Dansogo - notable
Tounboundi	Dekonda Dembelé (interrim)	Famakan Dembelé – CS ; Tiekounta Kanté – CS ; Hamamoudan Dembelé – chasseur ; Sory Minté(?) - chasseur; Mady Dembelé - chasseur	Dionké Diarra; Lassana Minté (?)

Annexe 4 : Données brutes contexte cynégétique

Date	Village	Chasse général						
		Nombre chasseurs organisés	Type de chasse	Armes	Piège	Utilisation venaison	Prix venaison	commentaires
05/12/2013	Foré	6	individuelle	Fusil moderne	Piège à mâchoires, Collet	Consommation propre	-	-
05/12/2013	Makadougou	15	(individuelle)	(fusil traditionnel, fusil moderne, lance pierre)	-	-	-	affirmation que depuis la création de la réserve le village a interdit la chasse (volonté du village)
06/12/2013	Bouréa	12	individuel	Fusil moderne	Pièges	Consommation locale	1200 FCFA le tas	plus de battues depuis 10 ans
06/12/2013	Kofé	13	individuel	Fusil moderne, lance pierre	piège	avant pour commerce, mais actuellement il n'y a plus de chasse	-	depuis 4 années il n'y a plus de vraie chasse, plus de piégeage non plus à cause du bétail
07/12/2013	Nanifara	21	Individuel, battue	Fusil moderne	Piège à mâchoires, Collet	Consommation locale, distribution entre les familles	-	battues pour petits mammifères uniquement
07/12/2013	Mourro	6	individuel	Fusil moderne	pas de piège	une partie vendue au village - une partie donnée dans le village - une partie pour la propre famille	500 FCFA le tas de viande	relief n'est pas propice aux battues, pas de pièges ni enfants qui chassent
09/12/2013	Niarékira	27	individuel et battue annuel	Fusil moderne	collets	une partie vendue au village - une partie donnée dans le village - une partie pour la propre famille	250 - 500 - 1000 FCFA le tas; le gigot 1000 FCFA	1 battue par année
09/12/2013	Farina	12	individuel et battue annuel	Fusil moderne	-	consommation locale, vente dans village	gigot 1000 à 1500 FCFA	pas de piégeage, plus des battues
09/12/2013	Kouroukoto	66	individuel	fusil moderne et fusil traditionnel	Pièges	Consommation familiale et don/vente aux voisins	-	-
10/12/2013	Saraya	25	individuel et battue annuel	Fusil moderne	Pièges	consommation locale	-	1 battue par année, à une semaine d'intervalle par rapport à Niarékira
10/12/2013	Tounboundi	10	individuel et battue annuel	Fusil moderne	Pièges	une partie vendu au village - une partie pour la propre famille	500 FCFA le tas de viande	2 battues par année
11/12/2013	Méré (à Tambafina)	10	individuel	Fusil moderne	collets	consommation familiale	-	-
11/12/2013	Tambafinia	5	individuel	Fusil moderne	-	une partie pour famille, une partie vendue au village	500 à 1000 CFA le tas de viande	pas de piégeage, plus des battues
11/12/2013	Kourouboudala	7	individuel	Fusil moderne	-	consommation familiale	-	-

Date	Village	Chasse général						
		Nombre chasseurs organisés	Type de chasse	Armes	Piège	Utilisation venaison	Prix venaison	commentaires
12/12/2013	Sitaféto	7	individuel	fusil moderne et fusil traditionnel	-	consommation locale	-	1 battue par année, fusils traditionnels plus nombreux, pas de piégeage

Date	Village	Lieu le plus éloigné pour la chasse			Trophées observées	Chasseurs étrangers				Autres commentaires
		Distance	Heures	Lieu		Présence	Origine	Accord ou non	Commentaires	
05/12/2013	Foré	6 km	2 h	Diokeli à l'est de Foré	Guib harnaché, Porc-épic, Céphalophe à flancs roux, Phacochère	Non	-	-	-	-
05/12/2013	Makadougou	10 km	?	Wongo	Céphalophe de Grimm, Phacochère, Guib harnaché	Non	-	-	avant, il y avait les Maures	-
06/12/2013	Bouréa	1 km	1 h	Fleuve	Guib harnaché, Phacochère, Ourébi, Trionyx sp.	Non	-	-	-	-
06/12/2013	Kofé	5 à 6 km	2 h	Bambalafata, Dioreba, Dori, Batinioula	-	Non	-	-	avant par des Maliens, mais depuis que la réserve a été créée, ils sont tous dénoncés	-
07/12/2013	Nanifara	5 à 6 km	1 h	-	-	Non	-	-	avant, il y avait les Maures, mais ils ne viennent plus / actuellement les transhumants coupent toutes les branches pour le bétail et chassent tous les animaux / Nanifara n'a pas de comité de surveillance car le village a été écarté lors de la création de la réserve	-
07/12/2013	Mourro	10 km	?	-	Buffle (queue, 1996); Hippotrague (Come, 1997); Céphalophe (cornes), Porc-épic	Non	-	-	Dans les années 80 et 90 il y avait des Maures de Maurétanie, mais ils ont été chassés par les militaires dans les années 90	-
09/12/2013	Niarékira	20 km	6 h	-	-	Non	-	-	avant par des Maliens, mais depuis que la réserve a été créée, ils sont tous dénoncés	veulent savoir les objectifs de l'enquête et à quoi servira la réserve, informent qu'ils ont

Date	Village	Lieu le plus éloigné pour la chasse			Trophées observées	Chasseurs étrangers				Autres commentaires
		Distance	Heures	Lieu		Présence	Origine	Accord ou non	Commentaires	
										perdu beaucoup de terres cultivables suite à la création de la réserve et que ces terres leur manquent pour pouvoir être auto-suffisantes car le village s'agrandit
09/12/2013	Farina	6 km	3 h	-	-	Non	-	-	plus depuis création de la réserve	-
09/12/2013	Kouroukoto	20 km	-	-	-	Non	-	-	Dans les années 80 et 90 il y avait des Maures de Maurétanie, mais ils ont été chassés par les militaires dans les années 90	-
10/12/2013	Saraya	3 à 4 km	1h30	-	-	Non	-	-	Depuis la réserve, il n'y a plus de chasseurs étrangers qui viennent, et ils n'en accueillent plus	-
10/12/2013	Tounboundi	6 km	3 h	-	-	Non	-	-	les Maures ont été les premiers destructeurs ils ne viennent plus	les Peulhs détruisent tous, il faut que l'ERSAP intervienne pour les chasser (conflit agriculteurs - éleveurs)
11/12/2013	Méré (à Tambafina)	10 km	4 h	-	-	Non	-	-	-	informateurs ne sont pas de vrais chasseurs, ne connaissent pas grande chose
11/12/2013	Tambafinia	5 km	1h30	-	Porc-épic, Guib, Civette (queue), Ratel (queue), Phacochère	Non	-	-	avant oui, mais plus maintenant	-
11/12/2013	Kourouboudala	10 km	3 h	-	-	Oui	inconnu	sans accord	ils voient les traces des individus mais ils ne savent pas d'où ils viennent et qui ils sont	comité de surveillance pas encore mise en place
12/12/2013	Sitaféto	5 à 10 km	2h30	Fleuve est limite	3 Guib, 1 Céphalophe de Grimm (ont un crâne de Crocodile mais il faut aller le chercher dans un hameau	Oui	Kita et Kati	sans accord	les Maures ont été les premiers destructeurs ils ne viennent plus	-

Date	Village	Espèces les plus chassées					
		Espèce 1	Espèce 2	Espèce 3	Espèce 4	Espèce 5	Autres
05/12/2013	Foré	Phacochère	Porc-épic	Lièvre	Guib harnaché	Babouin	
05/12/2013	Makadougou	Hippotrague	Buffle	Cob Défassa	Guib harnaché	Phacochère	Porc-épic, Céphalophe de Grimm, Bubale
06/12/2013	Bouréa	Lièvre	Pintade	Phacochère	Guib harnaché	Babouin	
06/12/2013	Kofé	Guib harnaché	Porc-épic	Phacochère	Pintade	Lièvre	
07/12/2013	Nanifara	Lièvre	Daman des rochers	Aulacode	Guib harnaché	Phacochère	
07/12/2013	Mourro	Guib harnaché	Pintade	Porc-épic	Lièvre	Aulacode	
09/12/2013	Niarékira	Guib harnaché	Phacochère	Porc-épic	Céphalophe de Grimm	Hippotrague	
09/12/2013	Farina	Babouin	Phacochère	Guib harnaché	Lièvre	Porc-épic	
09/12/2013	Kouroukoto	Phacochère	Guib harnaché	Céphalophe	Porc-épic	Lièvre	
10/12/2013	Saraya	Porc-épic	Guib harnaché	Phacochère	Céphalophe de Grimm	Babouin	
10/12/2013	Tounboundi	Phacochère	Porc-épic	Guib harnaché	Lièvre	Francolin	
11/12/2013	Méré (à Tambafina)	Guib harnaché	Phacochère	Chacal	Babouin	Lièvre	
11/12/2013	Tambafinia	Phacochère	Guib harnaché	Céphalophe	Porc-épic	Vervet	
11/12/2013	Kourouboudala	Porc-épic	Guib harnaché	Phacochère	Babouin	Patas	
12/12/2013	Sitaféto	Daman des rochers	Lièvre	Pintade	Guib harnaché	Porc-épic	

Date	Village	Espèces créant le plus de dégâts dans les cultures					
		Espèce 1	Espèce 2	Espèce 3	Espèce 4	Espèce 5	Autres
05/12/2013	Foré	Babouin	Phacochère	Patas	Porc-épic	-	
05/12/2013	Makadougou	Babouin	Patas	Vervet	Chacal	Genette	
06/12/2013	Bouréa	Babouin	Patas	Vervet	Phacochère	Porc-épic	Civette, Perroquets, Tisserins, Aulacode
06/12/2013	Kofé	Babouin	Patas	Vervet	Phacochère	Porc-épic	
07/12/2013	Nanifara	Phacochère	Vervet	Babouin	Hippopotame	Ecureuil	oiseaux (Petits Calaos, Francolins, Tisserands)
07/12/2013	Mourro	Babouin	Patas	Phacochère	Vervet	Aulacode	Hippopotame, petits rongeurs

Date	Village	Espèces créant le plus de dégâts dans les cultures					
		Espèce 1	Espèce 2	Espèce 3	Espèce 4	Espèce 5	Autres
09/12/2013	Niarékira	Babouin	Patas	Vervet	Phacochère	Chacal	
09/12/2013	Farina	Babouin	Vervet	Patas	Phacochère	Chacal	
09/12/2013	Kouroukoto	Phacochère	Babouin	Patas	Vervet	Porc-épic	
10/12/2013	Saraya	Babouin	Patas	Vervet	-	-	
10/12/2013	Tounboundi	Babouin	Patas	Vervet	Chacal	Oiseaux	
11/12/2013	Méré (à Tambafina)	Ecureuil	Babouin	Chacal	Rongeurs	-	
11/12/2013	Tambafinia	Babouin	Vervet	Ecureuil	Francolin	Chacal	
11/12/2013	Kourouboudala	Babouin	Patas	Vervet	Ecureuil	Francolin	Phacochère
12/12/2013	Sitaféto	Ecureuil	Oiseaux (Frankolins)	Patas et Vervet	Babouin	Phacochère	

Date	Village	Espèces créant le plus de dégâts au bétail				
		Espèce 1	Espèce 2	Espèce 3	Espèce 4	Espèce 5
05/12/2013	Foré	Lion	Léopard	Hyène	-	-
05/12/2013	Makadougou	Lion	Léopard	-	-	-
06/12/2013	Bouréa	Lion (rarement)	Léopard	Crocodile		
06/12/2013	Kofé	Lion	Léopard	-	-	-
07/12/2013	Nanifara	Lion	Crocodile	-	-	-
07/12/2013	Mourro	Python	Crocodile	Lion	Hyène	-
09/12/2013	Niarékira	Lion	Léopard	Chacal	-	-
09/12/2013	Farina	Lion	Hyène	Léopard	Chacal	Python
09/12/2013	Kouroukoto	Lion	Léopard	-	-	-
10/12/2013	Saraya	Léopard	Lion	-	-	-
10/12/2013	Tounboundi	Lion	Léopard	-	-	-
11/12/2013	Méré (à Tambafina)	Lion	Léopard	-	-	-
11/12/2013	Tambafinia	Léopard	Hyène	Chats sauvages (sans précision)	Chacal	
11/12/2013	Kourouboudala	Léopard	Python	-	-	-
12/12/2013	Sitaféto	Lion	Léopard	Hyène	Python	-

Annexe 5 : Faune par village

Récapitulative abréviations :

Abondance : TA = très abondante, A = abondante, PA = peu abondante, R = rare, TR = très rare ;

Population : A = augmentation, S = stable, R = régression ;

Chasse : B = beaucoup chassée, S = souvent chassée, O = occasionnellement chassée, P = peu chassée, R = rarement chassée, N = non chassée ;

Dégâts : B = Beaucoup, S = souvent, O = occasionnellement, P = peu, R = rarement, TR = très rarement

Zones grisées : informations collectées se limitaient à la présence / absence

Village	Espèce	Connue ou pas connue	Encore présente	Eteinte	N'a jamais été présente	Espèce a été présente jusqu'en	Espèce est présente ailleurs	Présence saisonnière	Saison des pluies	Saison sèche	Abondance	Population	Chasse	Dégâts sur cultures	Dégâts sur bétail	Dernière contact
Bouréa	Babouin Anubis	non	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Bouréa	Babouin de Guinée	oui	oui	-	-	-	-	-	-	-	TA	A	B	B	-	2013
Bouréa	Callitriche	oui	oui	-	-	-	-	-	-	-	TA	A	O	B	-	2013
Bouréa	Chimpanzé	oui	oui	-	-	-	-	-	-	-	PA	A	N	-	-	2013
Bouréa	Galago	oui	oui	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Bouréa	Patas	oui	oui	-	-	-	-	-	-	-	TA	A	R	B	-	2013
Bouréa	Potto	non	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Bouréa	Caracal	oui	oui	-	-	-	-	-	-	-	PA	A	O	-	R	2013
Bouréa	Chacal doré	non	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Bouréa	Chacal rayé	oui	oui	-	-	-	-	-	-	-	TA	A	O	B	-	2013
Bouréa	Chat sauvage	oui	oui	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Bouréa	Civette	oui	oui	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Bouréa	Hyène rayée	oui	non	oui	-	2003	-	oui	oui	-	TR	?	N	-	O	2003
Bouréa	Hyène tachetée	non	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Bouréa	Léopard	oui	oui	-	-	-	-	-	-	-	A	A	N	-	B	2013
Bouréa	Lion	oui	oui	-	-	-	-	oui	-	oui	A	A	N	-	R	2013
Bouréa	Lycaon	oui	non	oui	-	plus de 45 ans (temps de Modibo Keita)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Bouréa	Ratel	oui	oui	-	-	-	-	-	-	-	R	-	-	-	-	-
Bouréa	Serval	oui	oui	-	-	-	-	-	-	-	R	-	-	-	-	-

Village	Espèce	Connue ou pas connue	Encore présente	Eteinte	N'a jamais été présente	Espèce a été présente jusqu'en	Espèce est présente ailleurs	Présence saisonnière	Saison des pluies	Saison sèche	Abondance	Population	Chasse	Dégâts sur cultures	Dégâts sur bétail	Dernière contact
Bouréa	Phacochère	oui	oui	-	-	-	-	-	-	-	PA	R	O	B	-	2013
Bouréa	Hippopotame	oui	oui	-	-	-	-	-	-	-	A	A	N	B	-	2013
Bouréa	Bubale	oui	non	oui	-	plus de 10 ans (temps de A.O. Konaré)	Wongo	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Bouréa	Buffle	oui	non	-	oui	-	Wongo	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Bouréa	Céphalophe à flancs rououi	oui	oui	-	-	-	-	-	-	-	A	A	N	-	-	2013
Bouréa	Céphalophe de Grim	oui	oui	-	-	-	-	-	-	-	A	R	N	-	-	2013
Bouréa	Cob de Buffon	oui	non	oui	-	plus de 10 ans (temps de A.O. Konaré)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Bouréa	Cob Défassa	oui	oui	-	-	-	-	?	-	-	TR	R	N	-	-	2013
Bouréa	Eland de Derby	oui	non	-	oui	-	Wongo	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Bouréa	Guib harnaché	oui	oui	-	-	-	-	-	-	-	PA	R	N	P	-	2013
Bouréa	Ourébi	oui	oui	-	-	-	-	oui	oui	-	TR	R	N	-	-	2013
Bouréa	Redunca	oui	non	oui	-	plus de 15 ans	Wongo	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Bouréa	Hippotrague	oui	non	oui	-	2011	Wongo	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Bouréa	Aulacode	oui	oui	-	-	-	-	-	-	-	TA	-	-	-	-	2013
Bouréa	Daman des rochers	oui	oui	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Bouréa	Lièvre	oui	oui	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Bouréa	Oryctérope	oui	oui	-	-	-	-	-	-	-	R	R	N	-	-	2013
Bouréa	Pangolin	oui	oui	-	-	-	-	oui	oui	-	TR	R	N	-	-	2007
Bouréa	Porc-épic	oui	oui	-	-	-	-	oui	oui	-	A	A	O	O	-	2013
Bouréa	Crocodile à long museau	non	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Bouréa	Crocodile nain	oui	oui	-	-	-	-	-	-	-	R	A	N	-	-	2013
Bouréa	Crocodile du Nil ouest-africain	oui	oui	-	-	-	-	-	-	-	A	A	N	-	B	2013
Bouréa	Python de Séba	oui	oui	-	-	-	-	-	-	-	A	A	N	-	B	2013
Bouréa	Varan de savanes	oui	oui	-	-	-	-	-	-	-	A	A	N	-	-	2013
Bouréa	Varan du Nil	oui	oui	-	-	-	-	-	-	-	A	A	N	-	-	2013
Farina	Babouin Anubis	oui	oui	-	-	-	-	-	-	-	A	A	O	B	-	2013
Farina	Babouin de Guinée	oui	oui	-	-	-	-	-	-	-	A	A	O	B	-	2013
Farina	Callitriche	oui	oui	-	-	-	-	-	-	-	TA	S	O	B	-	2013
Farina	Chimpanzé	oui	oui	-	-	-	-	-	-	-	R	A	N	-	-	2013

Village	Espèce	Connue ou pas connue	Encore présente	Eteinte	N'a jamais été présente	Espèce a été présente jusqu'en	Espèce est présente ailleurs	Présence saisonnière	Saison des pluies	Saison sèche	Abondance	Population	Chasse	Dégâts sur cultures	Dégâts sur bétail	Dernière contact
Farina	Galago	oui	oui	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Farina	Patas	oui	oui	-	-	-	-	-	-	-	TA	S	O	B	-	2013
Farina	Potto	non	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Farina	Caracal	oui	oui	-	-	-	-	-	-	-	R	-	-	-	-	2013
Farina	Chacal doré	oui	oui	-	-	-	-	-	-	-	A	-	-	-	-	2013
Farina	Chacal rayé	oui	oui	-	-	-	-	-	-	-	A	-	-	-	-	2013
Farina	Chat sauvage	oui	oui	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Farina	Civette	oui	oui	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Farina	Hyène rayée	non	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Farina	Hyène tachetée	oui	non	oui	-	?	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Farina	Léopard	oui	oui	-	-	-	-	-	-	-	A	R	-	-	-	2013
Farina	Lion	oui	oui	-	-	-	-	-	-	-	PA	R	-	-	-	2013
Farina	Lycaon	non	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Farina	Ratel	oui	oui	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Farina	Serval	non	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Farina	Phacochère	oui	oui	-	-	-	-	-	-	-	TA	A	O	-	-	2013
Farina	Hippopotame	oui	non	-	oui	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Farina	Bubale	oui	oui	-	-	-	-	-	-	-	TR	R	-	-	-	2013
Farina	Buffle	oui	oui	-	-	-	-	-	-	-	R	R	-	-	-	2013
Farina	Céphalophe à flancs rououi	oui	oui	-	-	-	-	-	-	-	PA	?	O	-	-	2013
Farina	Céphalophe de Grim	oui	oui	-	-	-	-	-	-	-	PA	?	O	-	-	2013
Farina	Cob de Buffon	oui	non	oui	-	?	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Farina	Cob Defassa	oui	oui	-	-	-	-	-	-	-	TR	R	-	-	-	2013
Farina	Eland de Derby	oui	non	oui	-	2012	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Farina	Guib harnaché	oui	oui	-	-	-	-	-	-	-	A	R	-	-	-	2013
Farina	Ourébi	oui	oui	-	-	-	-	-	-	-	TR	R	-	-	-	2010
Farina	Redunca	oui	oui	-	-	-	-	-	-	-	TR	R	-	-	-	2008
Farina	Hippotrague	oui	oui	-	-	-	-	-	-	-	R	R	-	-	-	2013
Farina	Aulacode	oui	oui	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Farina	Daman des rochers	oui	oui	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

Village	Espèce	Connue ou pas connue	Encore présente	Eteinte	N'a jamais été présente	Espèce a été présente jusqu'en	Espèce est présente ailleurs	Présence saisonnière	Saison des pluies	Saison sèche	Abondance	Population	Chasse	Dégâts sur cultures	Dégâts sur bétail	Dernière contact
Farina	Lièvre	oui	oui	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Farina	Oryctérope	oui	oui	-	-	-	-	-	-	-	R	-	-	-	-	2013
Farina	Pangolin	oui	oui	-	-	-	-	-	-	-	R	-	-	-	-	2009
Farina	Porc-épic	oui	oui	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Farina	Crocodile à long museau	non	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Farina	Crocodile nain	oui	oui	-	-	-	-	-	-	-	R	-	-	-	-	2013
Farina	Crocodile du Nil ouest-africain	oui	oui	-	-	-	-	-	-	-	R	-	-	-	-	2013
Farina	Python de Séba	oui	oui	-	-	-	-	-	-	-	A	-	-	-	-	2013
Farina	Varan de savanes	oui	oui	-	-	-	-	-	-	-	A	-	-	-	-	2013
Farina	Varan du Nil	oui	oui	-	-	-	-	-	-	-	A	-	-	-	-	2013
Foré	Babouin Anubis	oui	oui	-	-	-	-	-	-	-	TA	A	O	B	-	2013
Foré	Babouin de Guinée	oui	oui	-	-	-	-	-	-	-	TA	A	O	B	-	2013
Foré	Callitriche	oui	oui	-	-	-	-	-	-	-	TA	A	O	B	-	2013
Foré	Chimpanzé	oui	oui	-	-	-	-	-	-	-	TR	-	N	-	-	2013
Foré	Galago	oui	oui	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Foré	Patas	oui	oui	-	-	-	-	-	-	-	TA	A	O	B	-	2013
Foré	Potto	non	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Foré	Caracal	oui	oui	-	-	-	-	-	-	-	R	R	R	-	O	2013
Foré	Chacal doré	non	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Foré	Chacal rayé	oui	oui	-	-	-	-	-	-	-	R	S	O	P	-	2013
Foré	Chat sauvage	non	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Foré	Civette	oui	oui	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	2013
Foré	Hyène rayée	oui	non	oui	-	~ 1993	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Foré	Hyène tachetée	oui	oui	-	-	-	-	-	-	-	R	R	O	-	B	2013
Foré	Léopard	oui	oui	-	-	-	-	-	-	-	R	S	O	-	B	2013
Foré	Lion	oui	oui	-	-	-	-	-	-	-	PA	R	O	-	B	2012
Foré	Lycaon	oui	non	oui	-	1987	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Foré	Ratel	oui	oui	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	2013
Foré	Serval	oui	oui	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	2013

Village	Espèce	Connue ou pas connue	Encore présente	Eteinte	N'a jamais été présente	Espèce a été présente jusqu'en	Espèce est présente ailleurs	Présence saisonnière	Saison des pluies	Saison sèche	Abondance	Population	Chasse	Dégâts sur cultures	Dégâts sur bétail	Dernière contact
Foré	Phacochère	oui	oui	-	-	-	-	-	-	-	TA	R	R	B	-	2013
Foré	Hippopotame	oui	oui	-	-	-	-	oui	oui	-	R	A	N	P	-	2013
Foré	Bubale	oui	non	oui	-	~1983	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Foré	Buffle	oui	non	-	oui	-	Wongo	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Foré	Céphalophe à flancs rououi	oui	non	oui	-	~1993	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Foré	Céphalophe de Grim	oui	oui	-	-	-	-	-	-	-	R	R	O	-	-	2013
Foré	Cob de Buffon	oui	non	-	oui	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Foré	Cob Defassa	oui	non	oui	-	~1983	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Foré	Eland de Derby	oui	non	-	oui	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Foré	Guib hamaché	oui	oui	-	-	-	-	-	-	-	PA	R	R	TR	-	2013
Foré	Ourébi	oui	oui	-	-	-	-	-	-	-	TR	R	O	-	-	2013
Foré	Redunca	oui	non	oui	-	~1988	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Foré	Hippotrague	oui	non	oui	-	~1988	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Foré	Aulacode	oui	oui	-	-	-	-	-	-	-	TA	S	O	B	-	2013
Foré	Daman des rochers	oui	oui	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Foré	Lièvre	oui	oui	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Foré	Oryctérope	oui	oui	-	-	-	-	-	-	-	TR	-	-	-	-	2012
Foré	Pangolin	oui	non	-	oui	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Foré	Porc-épic	oui	oui	-	-	-	-	-	-	-	TA	S	O	B	-	2013
Foré	Crocodile à long museau	non	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Foré	Crocodile nain	non	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Foré	Crocodile du Nil ouest-africain	oui	oui	-	-	-	-	-	-	-	PA	A	N	-	O	2013
Foré	Python de Séba	oui	oui	-	-	-	-	-	-	-	R	R	O	-	O	2013
Foré	Varan de savanes	oui	oui	-	-	-	-	-	-	-	A	A	N	-	-	2013
Foré	Varan du Nil	oui	oui	-	-	-	-	-	-	-	A	A	N	-	-	2013
Kofé	Babouin Anubis	oui	oui	-	-	-	-	-	-	-	TA	R	N	B	-	2013
Kofé	Babouin de Guinée	oui	oui	-	-	-	-	-	-	-	A	R	N	B	-	2013
Kofé	Callitriche	oui	oui	-	-	-	-	-	-	-	TA	S - A	N	B	-	2013

Village	Espèce	Connue ou pas connue	Encore présente	Eteinte	N'a jamais été présente	Espèce a été présente jusqu'en	Espèce est présente ailleurs	Présence saisonnière	Saison des pluies	Saison sèche	Abondance	Population	Chasse	Dégâts sur cultures	Dégâts sur bétail	Dernière contact
Kofé	Chimpanzé	oui	oui	-	-	-	-	oui	oui	oui	A	A	N	-	-	2013
Kofé	Galago	oui	oui	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Kofé	Patas	oui	oui	-	-	-	-	-	-	-	TA	S - A	N	B	-	2013
Kofé	Potto	non	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Kofé	Caracal	oui	oui	-	-	-	-	-	-	-	R	R	O	-	P	2013
Kofé	Chacal doré	non	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Kofé	Chacal rayé	oui	oui	-	-	-	-	-	-	-	A	R	O	-	P	2013
Kofé	Chat sauvage	oui	oui	-	-	-	-	-	-	-	A	-	-	-	-	-
Kofé	Civette	oui	oui	-	-	-	-	-	-	-	A	-	-	-	-	-
Kofé	Hyène rayée	oui	oui	-	-	-	-	-	-	-	PA	R	N	-	B	2013
Kofé	Hyène tachetée	non	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Kofé	Léopard	oui	oui	-	-	-	-	-	-	-	R	R	N	-	B	2013
Kofé	Lyaon	non	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Kofé	Ratel	oui	oui	-	-	-	-	-	-	-	R	-	-	-	-	-
Kofé	Serval	oui	oui	-	-	-	-	-	-	-	R	-	-	-	-	-
Kofé	Phacochère	oui	oui	-	-	-	-	-	-	-	TA	R	O	B	-	2013
Kofé	Hippopotame	oui	oui	-	-	-	-	-	-	-	A	A	N	B	-	2013
Kofé	Bubale	oui	non	oui	-	plus de 10 ans (temps de A.O. Konaré)	Kouroufing, Wongo	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Kofé	Buffle	oui	non	oui	-	2012	Wongo	-	-	-	TR	-	-	-	-	2012
Kofé	Céphalophe à flancs rououi	oui	oui	-	-	-	-	-	-	-	R	R	O	-	-	2013
Kofé	Céphalophe de Grim	oui	oui	-	-	-	-	-	-	-	A	R	O	O	-	2013
Kofé	Cob de Buffon	non	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Kofé	Cob Defassa	oui	oui	-	-	-	-	-	-	-	TR	-	-	-	-	2010
Kofé	Eland de Derby	oui	non	oui	-	plus de 20 années (temps de Moussa Traoré)	Wongo	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Kofé	Guib harnaché	oui	oui	-	-	-	-	-	-	-	A	R	O	-	-	2013
Kofé	Ourébi	oui	oui	-	-	-	-	oui	oui	-	TR	R	N	-	-	2012
Kofé	Redunca	oui	non	oui	-	plus de 20 années (temps de Moussa Traoré)	Wongo	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Kofé	Hippotrague	oui	oui	-	-	-	-	oui	oui	?	R	R	B	-	-	2013

Village	Espèce	Connue ou pas connue	Encore présente	Eteinte	N'a jamais été présente	Espèce a été présente jusqu'en	Espèce est présente ailleurs	Présence saisonnière	Saison des pluies	Saison sèche	Abondance	Population	Chasse	Dégâts sur cultures	Dégâts sur bétail	Dernière contact
Kofé	Aulacode	oui	oui	-	-	-	-	-	-	-	TA	-	-	-	-	-
Kofé	Daman des rochers	oui	oui	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Kofé	Lièvre	oui	oui	-	-	-	-	-	-	-	TA	-	-	-	-	-
Kofé	Oryctérope	oui	oui	-	-	-	-	oui	oui	-	R	R	N	-	-	2013
Kofé	Pangolin	oui	non	oui	-	plus de 45 ans (temps de Modibo Keita)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Kofé	Porc-épic	oui	oui	-	-	-	-	-	-	-	TA	-	-	-	-	-
Kofé	Crocodile à long museau	non	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Kofé	Crocodile nain	oui	non	oui	-	plus de 15 ans	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Kofé	Crocodile du Nil ouest-africain	oui	oui	-	-	-	-	-	-	-	A	R	B	-	B	2013
Kofé	Python de Séba	oui	oui	-	-	-	-	-	-	-	A	R	N	-	O	2013
Kofé	Varan de savanes	oui	oui	-	-	-	-	-	-	-	A	A	N	-	-	2013
Kofé	Varan du Nil	oui	oui	-	-	-	-	-	-	-	A	A	N	-	-	2013
Kourouboudala	Babouin Anubis	non	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Kourouboudala	Babouin de Guinée	oui	oui	-	-	-	-	-	-	-	TA	R	O	B	-	2013
Kourouboudala	Callitriche	oui	oui	-	-	-	-	-	-	-	TA	A	O	B	-	2013
Kourouboudala	Chimpanzé	oui	oui	-	-	-	-	oui	oui	-	A	A	N	P	-	2013
Kourouboudala	Galago	oui	oui	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Kourouboudala	Patas	oui	oui	-	-	-	-	-	-	-	TA	A	O	B	-	2013
Kourouboudala	Potto	oui	oui	-	-	-	-	-	-	-	TR	-	-	-	-	-
Kourouboudala	Caracal	oui	oui	-	-	-	-	oui	oui	-	R	S	N	-	P	2013
Kourouboudala	Chacal doré	oui	oui	-	-	-	-	-	-	-	PA	-	-	P	P	2013
Kourouboudala	Chacal rayé	oui	oui	-	-	-	-	-	-	-	PA	-	-	P	P	2013
Kourouboudala	Chat sauvage	oui	oui	-	-	-	-	-	-	-	TR	-	-	-	-	-
Kourouboudala	Civette	oui	oui	-	-	-	-	-	-	-	A	-	-	-	-	-
Kourouboudala	Hyène rayée	oui	non	oui	-	30 ans	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Kourouboudala	Hyène tachetée	oui	oui	-	-	-	-	oui	oui	-	R	R	N	-	O	2013
Kourouboudala	Léopard	oui	oui	-	-	-	-	-	-	-	A	S	N	-	B	2013
Kourouboudala	Lion	oui	oui	-	-	-	-	-	-	-	R	-	-	-	O	?
Kourouboudala	Lycaon	oui	non	oui	-	20 ans	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Kourouboudala	Ratel	oui	oui	-	-	-	-	-	-	-	R	-	-	-	-	-

Village	Espèce	Connue ou pas connue	Encore présente	Eteinte	N'a jamais été présente	Espèce a été présente jusqu'en	Espèce est présente ailleurs	Présence saisonnière	Saison des pluies	Saison sèche	Abondance	Population	Chasse	Dégâts sur cultures	Dégâts sur bétail	Dernière contact
Kourouboudala	Serval	oui	oui	-	-	-	-	-	-	-	R	-	-	-	-	-
Kourouboudala	Phacochère	oui	oui	-	-	-	-	-	-	-	TA	R	O	B	-	2013
Kourouboudala	Hippopotame	oui	oui	-	-	-	-	-	-	-	A	?	N	P	-	2013
Kourouboudala	Bubale	oui	non	oui	-	10 ans	dans le Soulou (vers Makadougou et autour)	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Kourouboudala	Buffle	oui	non	oui	-	10 ans	Kouroufing	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Kourouboudala	Céphalophe à flancs rououi	oui	oui	-	-	-	-	-	-	-	PA	R	O	-	-	2013
Kourouboudala	Céphalophe de Grim	oui	oui	-	-	-	-	-	-	-	PA	R	O	-	-	2013
Kourouboudala	Cob de Buffon	oui	non	oui	-	10 ans	Kouroufing	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Kourouboudala	Cob Defassa	oui	non	oui	-	4 à 5 ans	Kouroufing	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Kourouboudala	Eland de Derby	non	non	oui	-	50 ans	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Kourouboudala	Guib harnaché	oui	oui	-	-	-	-	-	-	-	A	R	O	-	-	2013
Kourouboudala	Ourébi	oui	oui	-	-	-	-	-	-	-	TR	R	N	-	-	2013
Kourouboudala	Redunca	oui	oui	-	-	-	-	-	-	-	-	?	-	-	-	-
Kourouboudala	Hippotrague	oui	oui	-	-	-	-	-	-	-	TR	R	N	-	-	2012
Kourouboudala	Aulacode	oui	oui	-	-	-	-	-	-	-	A	S	-	-	-	-
Kourouboudala	Daman des rochers	oui	oui	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Kourouboudala	Lièvre	oui	oui	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Kourouboudala	Oryctérope	oui	oui	-	-	-	-	oui	-	oui	R	-	-	-	-	2013
Kourouboudala	Pangolin	oui	oui	-	-	-	-	-	-	-	R	-	-	-	-	2005
Kourouboudala	Porc-épic	oui	oui	-	-	-	-	-	-	-	A	R	-	-	-	-
Kourouboudala	Crocodile à long museau	oui	oui	-	-	-	-	-	-	-	TR	-	N	-	O	2013
Kourouboudala	Crocodile nain	oui	oui	-	-	-	-	-	-	-	A	-	N	-	O	2013
Kourouboudala	Crocodile du Nil ouest-africain	oui	oui	-	-	-	-	-	-	-	R	S	N	-	O	2013
Kourouboudala	Python de Séba	oui	oui	-	-	-	-	-	-	-	A	A	O	-	O	2013
Kourouboudala	Varan de savanes	oui	oui	-	-	-	-	-	-	-	A	-	O	-	O	2013
Kourouboudala	Varan du Nil	oui	oui	-	-	-	-	-	-	-	A	-	O	-	O	2013
Kouroukoto	Babouin Anubis	non	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Kouroukoto	Babouin de Guinée	oui	oui	-	-	-	-	-	-	-	A	A	O	B	-	2013
Kouroukoto	Callitriche	oui	oui	-	-	-	-	-	-	-	TA	A	O	B	-	2013
Kouroukoto	Chimpanzé	oui	oui	-	-	-	-	-	-	-	A	S	N	-	-	2013

Village	Espèce	Connue ou pas connue	Encore présente	Eteinte	N'a jamais été présente	Espèce a été présente jusqu'en	Espèce est présente ailleurs	Présence saisonnière	Saison des pluies	Saison sèche	Abondance	Population	Chasse	Dégâts sur cultures	Dégâts sur bétail	Dernière contact
Kouroukoto	Galago	oui	oui	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Kouroukoto	Patas	oui	oui	-	-	-	-	-	-	-	TA	A	B	B	-	2013
Kouroukoto	Potto	oui	oui	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Kouroukoto	Caracal	oui	oui	-	-	-	-	-	-	-	R	R	O	-	R	2013
Kouroukoto	Chacal doré	oui	oui	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	2013
Kouroukoto	Chacal rayé	oui	oui	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	2013
Kouroukoto	Chat sauvage	non	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Kouroukoto	Civette	oui	oui	-	-	-	-	-	-	-	R	-	-	-	-	-
Kouroukoto	Hyène rayée	oui	oui	-	-	-	-	-	-	-	R	R	-	-	R	2013
Kouroukoto	Hyène tachetée	oui	oui	-	-	-	-	-	-	-	R	R	-	-	R	2013
Kouroukoto	Léopard	oui	oui	-	-	-	-	oui	oui	-	PA	R	O	-	B	2013
Kouroukoto	Lion	oui	oui	-	-	-	-	oui	oui	-	PA	R	O	-	R	2013
Kouroukoto	Lycaon	oui	non	oui	-	2012	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Kouroukoto	Ratel	oui	oui	-	-	-	-	-	-	-	R	-	-	-	-	-
Kouroukoto	Serval	oui	oui	-	-	-	-	-	-	-	A	-	-	-	-	-
Kouroukoto	Phacochère	oui	oui	-	-	-	-	-	-	-	TA	A	B	B	-	2013
Kouroukoto	Hippopotame	oui	oui	-	-	-	-	-	-	-	A	R	R	B	-	2013
Kouroukoto	Bubale	oui	oui	-	-	-	-	-	-	-	TR	R	-	-	-	2013
Kouroukoto	Buffle	oui	non	oui	-	2009	Kouroufing	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Kouroukoto	Céphalophe à flancs rououi	oui	oui	-	-	-	-	-	-	-	PA	R	O	-	-	2013
Kouroukoto	Céphalophe de Grim	oui	oui	-	-	-	-	-	-	-	R	R	R	-	-	2013
Kouroukoto	Cob de Buffon	oui	oui	-	-	-	-	-	-	-	R	R	-	-	-	2008
Kouroukoto	Cob Defassa	oui	non	oui	-	2010	Saraya, Soulou (région de autour de Makadougou-nord Balin)	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Kouroukoto	Eland de Derby	oui	non	oui	-	plus de 20 années (temps de Moussa Traoré)	Wongo	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Kouroukoto	Guib hamaché	oui	oui	-	-	-	-	-	-	-	A	S	B	P	-	2013
Kouroukoto	Ourébi	oui	oui	-	-	-	-	-	-	-	R	R	P	-	-	2010
Kouroukoto	Redunca	oui	oui	-	-	-	-	oui	-	oui	R	R	P	-	-	2010
Kouroukoto	Hippotrague	oui	oui	-	-	-	-	-	-	-	R	R	P	-	-	2013
Kouroukoto	Aulacode	oui	oui	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

Village	Espèce	Connue ou pas connue	Encore présente	Eteinte	N'a jamais été présente	Espèce a été présente jusqu'en	Espèce est présente ailleurs	Présence saisonnière	Saison des pluies	Saison sèche	Abondance	Population	Chasse	Dégâts sur cultures	Dégâts sur bétail	Dernière contact
Kouroukoto	Daman des rochers	oui	oui	-	-	-	-	-	-	-	A	-	-	-	-	-
Kouroukoto	Lièvre	oui	oui	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Kouroukoto	Oryctérope	oui	oui	-	-	-	-	-	-	-	R	-	-	-	-	2013
Kouroukoto	Pangolin	oui	oui	-	-	-	-	-	-	-	TR	-	-	-	-	2001
Kouroukoto	Porc-épic	oui	oui	-	-	-	-	-	-	-	-	-	O	B	-	2013
Kouroukoto	Crocodile à long museau	oui	oui	-	-	-	-	-	-	-	R	?	-	-	-	2013
Kouroukoto	Crocodile nain	oui	oui	-	-	-	-	-	-	-	R	?	-	-	-	2013
Kouroukoto	Crocodile du Nil ouest-africaine	oui	oui	-	-	-	-	-	-	-	A	A	R	-	O	2013
Kouroukoto	Python de Séba	oui	oui	-	-	-	-	-	-	-	A	-	-	-	-	2013
Kouroukoto	Varan de savanes	oui	oui	-	-	-	-	-	-	-	A	-	-	-	-	2013
Kouroukoto	Varan du Nil	oui	oui	-	-	-	-	-	-	-	A	-	-	-	-	2013
Makadougou	Babouin Anubis	oui	oui	-	-	-	-	-	-	-	TA	A	N	B	-	2013
Makadougou	Babouin de Guinée	oui	oui	-	-	-	-	-	-	-	TA	A	N	B	-	2013
Makadougou	Callitriche	oui	oui	-	-	-	-	-	-	-	TA	A	N	B	-	2013
Makadougou	Chimpanzé	oui	oui	-	-	-	-	-	-	-	A	A	N	-	-	2013
Makadougou	Galago	oui	oui	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Makadougou	Patas	oui	oui	-	-	-	-	-	-	-	TA	A	N	B	-	2013
Makadougou	Potto	oui	oui	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Makadougou	Caracal	oui	oui	-	-	-	-	-	-	-	A	A	N	-	O	2013
Makadougou	Chacal doré	oui	oui	-	-	-	-	-	-	-	A	A	N	O	-	2013
Makadougou	Chacal rayé	oui	oui	-	-	-	-	-	-	-	A	A	N	O	-	2013
Makadougou	Chat sauvage	oui	oui	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Makadougou	Civette	oui	oui	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Makadougou	Hyène rayée	non	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Makadougou	Hyène tachetée	oui	oui	-	-	-	-	oui	oui	-	R	R	N	-	B	2013
Makadougou	Léopard	oui	oui	-	-	-	-	-	-	-	A	A	N	-	B	2013
Makadougou	Lion	oui	oui	-	-	-	-	oui	-	oui	A	A	N	-	B	2013
Makadougou	Lycaon	oui	oui	-	-	-	-	oui	oui	-	A	?	N	-	-	2013
Makadougou	Ratel	non	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Makadougou	Serval	oui	oui	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

Village	Espèce	Connue ou pas connue	Encore présente	Eteinte	N'a jamais été présente	Espèce a été présente jusqu'en	Espèce est présente ailleurs	Présence saisonnière	Saison des pluies	Saison sèche	Abondance	Population	Chasse	Dégâts sur cultures	Dégâts sur bétail	Dernière contact
Makadougou	Phacochère	oui	oui	-	-	-	-	-	-	-	TA	A	N	B	-	2013
Makadougou	Hippopotame	oui	oui	-	-	-	-	-	-	-	A	A	N	O	-	2013
Makadougou	Bubale	oui	oui	-	-	-	-	-	-	-	A	R	N	-	-	2013
Makadougou	Buffle	oui	oui	-	-	-	-	-	-	-	A	R - A	N	-	-	2013
Makadougou	Céphalophe à flancs rououi	oui	oui	-	-	-	-	-	-	-	A	A	N	-	-	2013
Makadougou	Céphalophe de Grim	oui	oui	-	-	-	-	-	-	-	A	A	N	-	-	2013
Makadougou	Cob de Buffon	oui	oui	-	-	-	-	-	-	-	TR	R	N	-	-	2011
Makadougou	Cob Defassa	oui	oui	-	-	-	-	-	-	-	A	A	N	-	-	2013
Makadougou	Eland de Derby	oui	oui	-	-	-	-	oui	oui	-	TR	R	N	-	-	2010
Makadougou	Guib harnaché	oui	oui	-	-	-	-	-	-	-	A	A	N	-	-	2013
Makadougou	Ourébi	oui	oui	-	-	-	-	-	-	-	A	A	N	-	-	2013
Makadougou	Redunca	oui	non	oui	-	2011	Galamadjii, Wongo	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Makadougou	Hippotrague	oui	oui	-	-	-	-	-	-	-	A	A	N	-	-	2013
Makadougou	Aulacode	oui	oui	-	-	-	-	-	-	-	TA	S	N	P	-	2013
Makadougou	Daman des rochers	oui	oui	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Makadougou	Lièvre	oui	oui	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Makadougou	Oryctérope	oui	oui	-	-	-	-	-	-	-	R	R	N	-	-	2013
Makadougou	Pangolin	oui	oui	-	-	-	-	oui	oui	-	TR	R	N	-	-	2013
Makadougou	Porc-épic	oui	oui	-	-	-	-	-	-	-	TA	A	N	B	-	2013
Makadougou	Crocodile à long museau	non	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Makadougou	Crocodile nain	oui	oui	-	-	-	-	-	-	-	R	R	N	-	-	2011
Makadougou	Crocodile du Nil ouest-africain	oui	oui	-	-	-	-	-	-	-	A	A	N	-	O	2013
Makadougou	Python de Séba	oui	oui	-	-	-	-	-	-	-	TA	A	N	-	B	2013
Makadougou	Varan de savanes	oui	oui	-	-	-	-	-	-	-	TA	A	N	-	-	2013
Makadougou	Varan du Nil	oui	oui	-	-	-	-	-	-	-	TA	A	N	-	-	2013
Méré	Babouin Anubis	oui	oui	-	-	-	-	-	-	-	TA	A	O	B	-	2013
Méré	Babouin de Guinée	oui	oui	-	-	-	-	-	-	-	TA	A	O	B	-	2013
Méré	Callitriche	oui	oui	-	-	-	-	-	-	-	TA	A	O	B	-	2013
Méré	Chimpanzé	oui	non	oui	-	20 ans	dans le Soulou (vers Makadougou et autour)	-	-	-	-	D	-	-	-	-
Méré	Galago	non	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

Village	Espèce	Connue ou pas connue	Encore présente	Eteinte	N'a jamais été présente	Espèce a été présente jusqu'en	Espèce est présente ailleurs	Présence saisonnière	Saison des pluies	Saison sèche	Abondance	Population	Chasse	Dégâts sur cultures	Dégâts sur bétail	Dernière contact
Méré	Patas	oui	oui	-	-	-	-	-	-	-	TA	A	O	B	-	2013
Méré	Potto	non	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Méré	Caracal	non	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Méré	Chacal doré	non	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Méré	Chacal rayé	oui	oui	-	-	-	-	-	-	-	R	R	R	B	-	2013
Méré	Chat sauvage	non	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Méré	Civette	non	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Méré	Hyène rayée	non	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Méré	Hyène tachetée	oui	non	oui	-	10 ans	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Méré	Léopard	oui	non	oui	-	6 ans	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Méré	Lion	oui	oui	-	-	-	-	-	-	-	TR	R	N	-	R	2007
Méré	Lycaon	non	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Méré	Ratel	non	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Méré	Serval	non	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Méré	Phacochère	oui	oui	-	-	-	-	oui	-	oui	R	R	R	B	-	2013
Méré	Hippopotame	oui	non	-	oui	-	Balin, Bafing	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Méré	Bubale	oui	non	-	oui	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Méré	Buffle	oui	non	oui	-	les vieuoui ont parlé	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Méré	Céphalophe à flancs rououi	oui	oui	-	-	-	-	-	-	-	R	R	O	-	-	?
Méré	Céphalophe de Grim	oui	oui	-	-	-	-	-	-	-	R	R	O	-	-	?
Méré	Cob de Buffon	non	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Méré	Cob Defassa	oui	non	-	oui	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Méré	Eland de Derby	non	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Méré	Guib harnaché	oui	oui	-	-	-	-	-	-	-	A	A	B	-	-	2013
Méré	Ourébi	oui	oui	-	-	-	-	-	-	-	R	R	O	-	-	?
Méré	Redunca	oui	oui	-	-	-	-	-	-	-	R	R	O	-	-	?
Méré	Hippotrague	oui	oui	-	-	-	-	oui	-	oui	TR	R	P	-	-	2013
Méré	Aulacode	oui	oui	-	-	-	-	-	-	-	PA	-	-	-	-	-
Méré	Daman des rochers	oui	oui	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Méré	Lièvre	oui	oui	-	-	-	-	-	-	-	A	-	-	-	-	-

Village	Espèce	Connue ou pas connue	Encore présente	Eteinte	N'a jamais été présente	Espèce a été présente jusqu'en	Espèce est présente ailleurs	Présence saisonnière	Saison des pluies	Saison sèche	Abondance	Population	Chasse	Dégâts sur cultures	Dégâts sur bétail	Dernière contact
Méré	Oryctérope	non	non	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Méré	Pangolin	non	non	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Méré	Porc-épic	oui	oui	-	-	-	-	-	-	-	PA	-	-	-	-	2013
Méré	Crocodile à long museau	non	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Méré	Crocodile nain	non	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Méré	Crocodile du Nil ouest-africain	oui	non	-	oui	-	Balin	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Méré	Python de Séba	oui	oui	-	-	-	-	oui	oui	-	A	A	O	-	B	2013
Méré	Varan de savanes	oui	oui	-	-	-	-	-	-	-	A	-	S	-	S	2013
Méré	Varan du Nil	oui	oui	-	-	-	-	-	-	-	A	-	S	-	S	2013
Mourro	Babouin Anubis	oui	oui	-	-	-	-	-	-	-	TA	R	O	B	-	2013
Mourro	Babouin de Guinée	oui	oui	-	-	-	-	-	-	-	TA	R	O	B	-	2013
Mourro	Callitriche	oui	oui	-	-	-	-	-	-	-	A	A	O	B	-	2013
Mourro	Chimpanzé	oui	oui	-	-	-	-	oui	oui	-	TR	R	N	-	-	2013
Mourro	Galago	oui	oui	-	-	-	-	-	-	-	A	-	-	-	-	-
Mourro	Patas	oui	oui	-	-	-	-	-	-	-	TA	A	O	B	-	2013
Mourro	Potto	non	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Mourro	Caracal	oui	oui	-	-	-	-	oui	oui	-	TR	S	O	-	B	2013
Mourro	Chacal doré	oui	oui	-	-	-	-	-	-	-	TR	-	-	-	-	2013
Mourro	Chacal rayé	oui	oui	-	-	-	-	-	-	-	A	-	-	-	-	2013
Mourro	Chat sauvage	oui	oui	-	-	-	-	-	-	-	A	-	-	-	-	-
Mourro	Civette	oui	oui	-	-	-	-	-	-	-	A	-	-	-	-	-
Mourro	Hyène rayée	oui	non	-	oui	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Mourro	Hyène tachetée	oui	oui	-	-	-	-	-	-	-	R	R	O	-	B	2012
Mourro	Léopard	oui	oui	-	-	-	-	-	-	-	R	R - A	O	-	B	2013
Mourro	Lion	oui	oui	-	-	-	-	oui	-	oui	PA	R	N	-	B	2013
Mourro	Lycaon	oui	non	oui	-	?	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Mourro	Ratel	oui	oui	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Mourro	Serval	oui	oui	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Mourro	Phacochère	oui	oui	-	-	-	-	-	-	-	A	A	O	B	-	2013
Mourro	Hippopotame	oui	oui	-	-	-	-	-	-	-	A	A	N	B	-	2013

Village	Espèce	Connue ou pas connue	Encore présente	Eteinte	N'a jamais été présente	Espèce a été présente jusqu'en	Espèce est présente ailleurs	Présence saisonnière	Saison des pluies	Saison sèche	Abondance	Population	Chasse	Dégâts sur cultures	Dégâts sur bétail	Dernière contact
Mourro	Bubale	oui	oui	-	-	-	-	-	-	-	R	R	N	-	-	2013
Mourro	Buffle	oui	oui	-	-	-	-	oui	oui	-	R	R	N	-	-	2013
Mourro	Céphalophe à flancs rououi	oui	oui	-	-	-	-	-	-	-	A	?	N	-	-	2013
Mourro	Céphalophe de Grim	oui	oui	-	-	-	-	-	-	-	A	?	N	-	-	2013
Mourro	Cob de Buffon	non	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Mourro	Cob Defassa	oui	oui	-	-	-	-	-	-	-	TR	R	N	-	-	2013
Mourro	Eland de Derby	oui	non	oui	-	2010	Wongo	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Mourro	Guib hamaché	oui	oui	-	-	-	-	-	-	-	A	S	O	-	-	2013
Mourro	Ourébi	oui	oui	-	-	-	-	-	-	-	A	A	N	-	-	2013
Mourro	Redunca	oui	non	oui	-	?	Wongo	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Mourro	Hippotrague	oui	oui	-	-	-	-	-	-	-	TR	R	N	-	-	2013
Mourro	Aulacode	oui	oui	-	-	-	-	-	-	-	TA	-	-	-	-	-
Mourro	Daman des rochers	oui	oui	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Mourro	Lièvre	oui	oui	-	-	-	-	-	-	-	PA	-	-	-	-	-
Mourro	Oryctérope	oui	oui	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Mourro	Pangolin	oui	non	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Mourro	Porc-épic	oui	oui	-	-	-	-	-	-	-	A	-	-	-	-	-
Mourro	Crocodile à long museau	N.R.	N.R.	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Mourro	Crocodile nain	N.R.	N.R.	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Mourro	Crocodile du Nil ouest-africain	oui	oui	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	2013
Mourro	Python de Séba	oui	oui	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	2013
Mourro	Varan de savanes	oui	oui	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	2013
Mourro	Varan du Nil	oui	oui	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	2013
Nanifara	Babouin Anubis	non	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Nanifara	Babouin de Guinée	oui	oui	-	-	-	-	-	-	-	A	R	B	B	-	2013
Nanifara	Callitriche	oui	oui	-	-	-	-	-	-	-	A	R	O	B	-	2013
Nanifara	Chimpanzé	oui	non	oui	-	2012	-	oui	oui	-	-	D	N	-	-	2012
Nanifara	Galago	oui	oui	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Nanifara	Patas	oui	oui	-	-	-	-	-	-	-	TA	A	O	B	-	2013
Nanifara	Potto	non	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

Village	Espèce	Connue ou pas connue	Encore présente	Eteinte	N'a jamais été présente	Espèce a été présente jusqu'en	Espèce est présente ailleurs	Présence saisonnière	Saison des pluies	Saison sèche	Abondance	Population	Chasse	Dégâts sur cultures	Dégâts sur bétail	Dernière contact
Nanifara	Caracal	oui	oui	-	-	-	-	oui	-	oui	TR	R	O	-	O	2012
Nanifara	Chacal doré	non	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Nanifara	Chacal rayé	oui	oui	-	-	-	-	-	-	-	R	R	O	O	-	2013
Nanifara	Chat sauvage	non	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Nanifara	Civette	oui	oui	-	-	-	-	-	-	-	R	-	-	-	-	-
Nanifara	Hyène rayée	oui	oui	-	-	-	-	oui	-	oui	R	R	N	-	B	2013
Nanifara	Hyène tachetée	non	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Nanifara	Léopard	oui	oui	-	-	-	-	oui	-	oui	TR	R	N	-	-	2013
Nanifara	Lion	oui	non	oui	-	2012	Wongo	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Nanifara	Lycaon	non	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Nanifara	Ratel	oui	oui	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Nanifara	Serval	oui	oui	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Nanifara	Phacochère	oui	oui	-	-	-	-	-	-	-	PA	R	R	B	-	2013
Nanifara	Hippopotame	oui	oui	-	-	-	-	oui	oui	-	A	R	N	B	-	2013
Nanifara	Bubale	oui	non	oui	-	20 à 30 ans	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Nanifara	Buffle	oui	non	oui	-	plus de 20 années	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Nanifara	Céphalophe à flancs rououi	oui	oui	-	-	-	-	oui	oui	-	TR	?	N	-	-	2013
Nanifara	Céphalophe de Grim	oui	non	oui	-	plus de 20 années	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Nanifara	Cob de Buffon	oui	non	oui	-	plus de 30 ans	Wongo	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Nanifara	Cob Defassa	oui	non	oui	-	plus de 20 années	Wongo	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Nanifara	Eland de Derby	oui	non	oui	-	plus de 20 années	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Nanifara	Guib harnaché	oui	oui	-	-	-	-	-	-	-	TR	R	R	-	-	2013
Nanifara	Ourébi	oui	non	oui	-	6 ans	Wongo	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Nanifara	Redunca	oui	non	oui	-	8 à 10 ans	Wongo	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Nanifara	Hippotrague	oui	oui	-	-	-	-	oui	oui	-	TR	R	N	-	-	2012
Nanifara	Aulacode	oui	oui	-	-	-	-	-	-	-	TA	-	-	-	-	-
Nanifara	Daman des rochers	oui	oui	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Nanifara	Lièvre	oui	oui	-	-	-	-	-	-	-	TA	-	-	-	-	-
Nanifara	Oryctérope	oui	non	oui	-	3 ans	Mourro, Wongo	-	-	-	-	-	-	-	-	2010
Nanifara	Pangolin	oui	non	oui	-	2008	-	-	-	-	-	-	-	-	-	2008

Village	Espèce	Connue ou pas connue	Encore présente	Eteinte	N'a jamais été présente	Espèce a été présente jusqu'en	Espèce est présente ailleurs	Présence saisonnière	Saison des pluies	Saison sèche	Abondance	Population	Chasse	Dégâts sur cultures	Dégâts sur bétail	Dernière contact
Nanifara	Porc-épic	oui	oui	-	-	-	-	oui	-	oui	R	R	R	B	-	2013
Nanifara	Crocodile à long museau	oui	oui	-	-	-	-	-	-	-	A	R - A	N	-	-	2013
Nanifara	Crocodile nain	oui	oui	-	-	-	-	-	-	-	A	R - A	N	-	-	2013
Nanifara	Crocodile du Nil ouest-africain	oui	oui	-	-	-	-	-	-	-	TA	R - A	N	-	B	2013
Nanifara	Python de Séba	oui	oui	-	-	-	-	-	-	-	PA	R	N	-	P	2013
Nanifara	Varan de savanes	oui	oui	-	-	-	-	-	-	-	A	S	N	P	P	2013
Nanifara	Varan du Nil	oui	oui	-	-	-	-	-	-	-	A	S	N	P	P	2013
Niarékira	Babouin Anubis	oui	oui	-	-	-	-	-	-	-	A	R	O	B	-	2013
Niarékira	Babouin de Guinée	oui	oui	-	-	-	-	-	-	-	TA	R	O	B	-	2013
Niarékira	Callitriche	oui	oui	-	-	-	-	-	-	-	TA	R	O	B	-	2013
Niarékira	Chimpanzé	oui	oui	-	-	-	-	-	-	-	A	A	N	-	-	2013
Niarékira	Galago	oui	oui	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Niarékira	Patas	oui	oui	-	-	-	-	-	-	-	TA	R	O	B	-	2013
Niarékira	Potto	oui	oui	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Niarékira	Caracal	oui	oui	-	-	-	-	-	-	-	PA	R	B	-	B	2013
Niarékira	Chacal doré	oui	oui	-	-	-	-	-	-	-	A	R	O	B	-	2013
Niarékira	Chacal rayé	oui	oui	-	-	-	-	-	-	-	A	R	O	B	-	2013
Niarékira	Chat sauvage	oui	oui	-	-	-	-	-	-	-	A	-	-	-	-	-
Niarékira	Civette	oui	oui	-	-	-	-	-	-	-	A	-	-	-	-	-
Niarékira	Hyène rayée	non	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Niarékira	Hyène tachetée	oui	oui	-	-	-	-	oui	oui	-	R	R	N	-	O	2013
Niarékira	Léopard	oui	oui	-	-	-	-	oui	oui	-	A	R	O	-	O	2013
Niarékira	Lion	oui	oui	-	-	-	-	-	-	-	A	R	R	-	B	2013
Niarékira	Lycaon	oui	non	oui	-	plus de 20 années (temps de Moussa Traoré)	Kouroufing	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Niarékira	Ratel	oui	oui	-	-	-	-	-	-	-	R	R	-	-	-	-
Niarékira	Serval	oui	oui	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Niarékira	Phacochère	oui	oui	-	-	-	-	-	-	-	TA	A	O	B	-	2013
Niarékira	Hippopotame	oui	oui	-	-	-	-	-	-	-	A	R	N	B	-	2013
Niarékira	Bubale	oui	non	oui	-	-	Kouroufing	-	-	-	R	R	N	-	-	2013
Niarékira	Buffle	oui	non	oui	-	-	Kouroufing	-	-	-	TR	R	N	-	-	2013

Village	Espèce	Connue ou pas connue	Encore présente	Eteinte	N'a jamais été présente	Espèce a été présente jusqu'en	Espèce est présente ailleurs	Présence saisonnière	Saison des pluies	Saison sèche	Abondance	Population	Chasse	Dégâts sur cultures	Dégâts sur bétail	Dernière contact
Niarékira	Céphalophe à flancs rououi	oui	oui	-	-	-	-	-	-	-	PA	?	O	-	-	2013
Niarékira	Céphalophe de Grim	oui	oui	-	-	-	-	-	-	-	PA	?	O	-	-	2013
Niarékira	Cob de Buffon	oui	oui	-	-	-	-	-	-	-	TR	R	R	-	-	2013
Niarékira	Cob Defassa	oui	oui	-	-	-	-	-	-	-	R	R	R	-	-	2013
Niarékira	Eland de Derby	oui	non	-	-	-	Wongo	-	-	-	TR	-	-	-	-	2011
Niarékira	Guib harnaché	oui	oui	-	-	-	-	-	-	-	A	R	R	B	-	2013
Niarékira	Ourébi	oui	oui	-	-	-	-	-	-	-	R	R	O	-	-	2013
Niarékira	Redunca	oui	oui	-	-	-	-	-	-	-	R	R	N	-	-	2010
Niarékira	Hippotrague	oui	oui	-	-	-	-	-	-	-	A	R	N	-	-	2013
Niarékira	Aulacode	oui	oui	-	-	-	-	-	-	-	TA	-	-	B	-	-
Niarékira	Daman des rochers	oui	oui	-	-	-	-	-	-	-	TA	-	-	-	-	-
Niarékira	Lièvre	oui	oui	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Niarékira	Oryctérope	oui	oui	-	-	-	-	-	-	-	A	-	-	-	-	-
Niarékira	Pangolin	oui	oui	-	-	-	-	-	-	-	R	-	-	-	-	-
Niarékira	Porc-épic	oui	oui	-	-	-	-	-	-	-	TA	-	-	B	-	-
Niarékira	Crocodile à long museau	non	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Niarékira	Crocodile nain	oui	oui	-	-	-	-	-	-	-	A	A	N	-	?	2013
Niarékira	Crocodile du Nil ouest-africain	oui	oui	-	-	-	-	-	-	-	A	A	O	-	B	2013
Niarékira	Python de Séba	oui	oui	-	-	-	-	oui	oui	-	TA	A	N	-	B	2013
Niarékira	Varan de savanes	oui	oui	-	-	-	-	-	-	-	A	S	O	-	O	2013
Niarékira	Varan du Nil	oui	oui	-	-	-	-	-	-	-	TA	S	O	-	O	2013
Saraya	Babouin Anubis	oui	oui	-	-	-	-	-	-	-	TA	A	O	B	-	2013
Saraya	Babouin de Guinée	oui	oui	-	-	-	-	-	-	-	TA	A	O	B	-	2013
Saraya	Callitriche	oui	oui	-	-	-	-	-	-	-	A	S	O	B	-	2013
Saraya	Chimpanzé	oui	oui	-	-	-	-	-	-	-	A	A	N	P	-	2013
Saraya	Galago	oui	oui	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Saraya	Patas	oui	oui	-	-	-	-	-	-	-	A	S	O	B	-	2013
Saraya	Potto	non	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Saraya	Caracal	oui	oui	-	-	-	-	-	-	-	A	S	O	-	B	2013
Saraya	Chacal doré	oui	oui	-	-	-	-	-	-	-	PA	A	R	-	-	2013

Village	Espèce	Connue ou pas connue	Encore présente	Eteinte	N'a jamais été présente	Espèce a été présente jusqu'en	Espèce est présente ailleurs	Présence saisonnière	Saison des pluies	Saison sèche	Abondance	Population	Chasse	Dégâts sur cultures	Dégâts sur bétail	Dernière contact
Saraya	Chacal rayé	oui	oui	-	-	-	-	-	-	-	PA	A	R	-	-	2013
Saraya	Chat sauvage	oui	oui	-	-	-	-	-	-	-	A	-	-	-	-	-
Saraya	Civette	oui	oui	-	-	-	-	-	-	-	A	-	-	-	-	-
Saraya	Hyène rayée	oui	non	oui	-	2012	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Saraya	Hyène tachetée	oui	non	oui	-	2012	revient occasionnellement	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Saraya	Léopard	oui	oui	-	-	-	-	-	-	-	A	A	O	-	B	2013
Saraya	Lion	oui	oui	-	-	-	-	oui	oui	-	PA	R	N	-	O	2013
Saraya	Lycaon	oui	non	oui	-	1998	Kouroufing / Wongo	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Saraya	Ratel	oui	oui	-	-	-	-	-	-	-	PA	-	-	-	-	-
Saraya	Serval	oui	oui	-	-	-	-	-	-	-	A	-	-	-	-	-
Saraya	Phacochère	oui	oui	-	-	-	-	-	-	-	TA	A	B	B	-	2013
Saraya	Hippopotame	oui	non	-	oui	-	Bafing, Balin	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Saraya	Bubale	oui	non	oui	-	2007	Kouroufing	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Saraya	Buffle	oui	oui	-	-	-	-	-	-	-	R	R	N	-	-	2013
Saraya	Céphalophe à flancs rououi	oui	oui	-	-	-	-	-	-	-	A	S	O	-	-	2013
Saraya	Céphalophe de Grim	oui	oui	-	-	-	-	-	-	-	A	S	O	-	-	2013
Saraya	Cob de Buffon	oui	non	oui	-	10 ans	Kouroufing	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Saraya	Cob Defassa	oui	oui	-	-	-	-	oui	-	oui	R	R	N	-	-	2013
Saraya	Eland de Derby	oui	non	oui	-	20 ans	Wongo	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Saraya	Guib harnaché	oui	oui	-	-	-	-	-	-	-	A	R	B	-	-	2013
Saraya	Ourébi	oui	oui	-	-	-	-	oui	-	oui	R	R	S	-	-	2012
Saraya	Redunca	oui	non	oui	-	25 ans	Kouroufing	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Saraya	Hippotrague	oui	oui	-	-	-	-	oui	oui	-	R	R	S	S	-	2013
Saraya	Aulacode	oui	oui	-	-	-	-	-	-	-	PA	R	-	-	-	-
Saraya	Daman des rochers	oui	oui	-	-	-	-	-	-	-	A	-	-	-	-	-
Saraya	Lièvre	oui	oui	-	-	-	-	-	-	-	A	-	-	-	-	-
Saraya	Oryctérope	oui	oui	-	-	-	-	-	-	-	R	-	-	-	-	2013
Saraya	Pangolin	oui	oui	-	-	-	-	-	-	-	TR	-	-	-	-	2013
Saraya	Porc-épic	oui	oui	-	-	-	-	-	-	-	A	-	-	-	-	-

Village	Espèce	Connue ou pas connue	Encore présente	Eteinte	N'a jamais été présente	Espèce a été présente jusqu'en	Espèce est présente ailleurs	Présence saisonnière	Saison des pluies	Saison sèche	Abondance	Population	Chasse	Dégâts sur cultures	Dégâts sur bétail	Dernière contact
Saraya	Crocodile à long museau	oui	oui	-	-	-	-	-	-	-	TR	-	-	-	-	2011
Saraya	Crocodile nain	oui	oui	-	-	-	-	-	-	-	R	-	-	-	-	2013
Saraya	Crocodile du Nil ouest-africain	oui	oui	-	-	-	-	-	-	-	R	A	N	-	S	2013
Saraya	Python de Séba	oui	oui	-	-	-	-	-	-	-	A	A	O	-	S	2013
Saraya	Varan de savanes	oui	oui	-	-	-	-	-	-	-	A	-	R	-	S	2013
Saraya	Varan du Nil	oui	oui	-	-	-	-	-	-	-	A	-	R	-	S	2013
Sitaféto	Babouin Anubis	oui	oui	-	-	-	-	-	-	-	A	R	O	B	-	2013
Sitaféto	Babouin de Guinée	oui	oui	-	-	-	-	-	-	-	A	R	O	B	-	2013
Sitaféto	Callitriche	oui	oui	-	-	-	-	-	-	-	A	A	O	B	-	2013
Sitaféto	Chimpanzé	oui	oui	-	-	-	-	-	-	-	A	A	N	-	-	2013
Sitaféto	Galago	oui	oui	-	-	-	-	-	-	-	A	-	-	-	-	-
Sitaféto	Patas	oui	oui	-	-	-	-	-	-	-	TA	A	O	B	-	2013
Sitaféto	Potto	oui	oui	-	-	-	-	-	-	-	A	-	-	-	-	-
Sitaféto	Caracal	oui	oui	-	-	-	-	oui	oui	-	A	R	S	-	O	2013
Sitaféto	Chacal doré	oui	oui	-	-	-	-	-	-	-	A	R	O	B	-	2013
Sitaféto	Chacal rayé	oui	oui	-	-	-	-	-	-	-	A	R	O	B	-	2013
Sitaféto	Chat sauvage	oui	oui	-	-	-	-	-	-	-	A	-	-	-	-	-
Sitaféto	Civette	oui	oui	-	-	-	-	-	-	-	A	-	-	-	-	-
Sitaféto	Hyène rayée	oui	non	oui	-	2012	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Sitaféto	Hyène tachetée	oui	non	oui	-	2012	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Sitaféto	Léopard	oui	oui	-	-	-	-	oui	oui	-	A	A	O	-	B	2013
Sitaféto	Lion	oui	non	oui	-	2006	Goungoudala	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Sitaféto	Lycaon	oui	non	oui	-	20 ans	Faraba	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Sitaféto	Ratel	oui	oui	-	-	-	-	-	-	-	A	-	-	-	-	-
Sitaféto	Serval	oui	oui	-	-	-	-	-	-	-	A	-	-	-	-	-
Sitaféto	Phacochère	oui	oui	-	-	-	-	-	-	-	A	R	B	B	-	2013
Sitaféto	Hippopotame	oui	oui	-	-	-	-	-	-	-	A	R	N	B	-	2013
Sitaféto	Bubale	oui	non	oui	-	20 ans	Niarakira	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Sitaféto	Buffle	oui	non	oui	-	2006	Kouroufing	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Sitaféto	Céphalophe à flancs rououi	oui	oui	-	-	-	-	oui	oui	-	PA	R	S	-	-	2013

Village	Espèce	Connue ou pas connue	Encore présente	Eteinte	N'a jamais été présente	Espèce a été présente jusqu'en	Espèce est présente ailleurs	Présence saisonnière	Saison des pluies	Saison sèche	Abondance	Population	Chasse	Dégâts sur cultures	Dégâts sur bétail	Dernière contact
Sitaféto	Céphalophe de Grim	oui	oui	-	-	-	-	-	-	-	PA	R	O	-	-	2013
Sitaféto	Cob de Buffon	oui	non	oui	-	10 ans	Goungoudala	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Sitaféto	Cob Defassa	oui	non	oui	-	2012	Kouroufing	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Sitaféto	Eland de Derby	non	non	oui	-	32 ans	Kouroufing	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Sitaféto	Guib harnaché	oui	oui	-	-	-	-	-	-	-	R	R	O	R	-	2013
Sitaféto	Ourébi	oui	non	oui	-	5 ans	Kouroufing	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Sitaféto	Redunca	oui	non	oui	-	20 ans	Kouroufing	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Sitaféto	Hippotrague	oui	oui	-	-	-	-	oui	oui	-	TR	R	N	-	-	2012
Sitaféto	Aulacode	oui	oui	-	-	-	-	-	-	-	TA	-	-	-	-	-
Sitaféto	Daman des rochers	oui	oui	-	-	-	-	-	-	-	A	-	-	-	-	-
Sitaféto	Lièvre	oui	oui	-	-	-	-	-	-	-	R	-	-	-	-	-
Sitaféto	Oryctérope	oui	oui	-	-	-	-	oui	oui	-	TR	-	-	-	-	2012
Sitaféto	Pangolin	oui	non	oui	-	environ 35 ans	Dagari	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Sitaféto	Porc-épic	oui	oui	-	-	-	-	-	-	-	R	-	-	-	-	-
Sitaféto	Crocodile à long museau	oui	oui	-	-	-	-	-	-	-	A	A	B	-	B	2013
Sitaféto	Crocodile nain	oui	oui	-	-	-	-	-	-	-	A	A	B	-	B	2013
Sitaféto	Crocodile du Nil ouest-africain	oui	oui	-	-	-	-	-	-	-	A	A	B	-	B	2013
Sitaféto	Python de Séba	oui	oui	-	-	-	-	-	-	-	A	A	O	-	B	2013
Sitaféto	Varan de savanes	oui	oui	-	-	-	-	-	-	-	A	A	O	-	O	2013
Sitaféto	Varan du Nil	oui	oui	-	-	-	-	-	-	-	A	A	O	-	O	2013
Tambafinia	Babouin Anubis	oui	oui	-	-	-	-	-	-	-	A	A	O	B	-	2013
Tambafinia	Babouin de Guinée	oui	oui	-	-	-	-	-	-	-	A	A	O	B	-	2013
Tambafinia	Callitriche	oui	oui	-	-	-	-	-	-	-	TA	R	O	B	-	2013
Tambafinia	Chimpanzé	oui	oui	-	-	-	-	-	-	-	R	R	O	B	-	2013
Tambafinia	Galago	oui	oui	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Tambafinia	Patas	oui	oui	-	-	-	-	-	-	-	TA	R	O	B	-	2013
Tambafinia	Potto	non	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Tambafinia	Caracal	oui	oui	-	-	-	-	oui	oui	-	R	R	R	-	B	2010
Tambafinia	Chacal doré	non	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Tambafinia	Chacal rayé	oui	oui	-	-	-	-	-	-	-	PA	R	O	B	-	2013

Village	Espèce	Connue ou pas connue	Encore présente	Eteinte	N'a jamais été présente	Espèce a été présente jusqu'en	Espèce est présente ailleurs	Présence saisonnière	Saison des pluies	Saison sèche	Abondance	Population	Chasse	Dégâts sur cultures	Dégâts sur bétail	Dernière contact
Tambafinia	Chat sauvage	non	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Tambafinia	Civette	oui	oui	-	-	-	-	-	-	-	R	-	-	-	-	-
Tambafinia	Hyène rayée	non	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Tambafinia	Hyène tachetée	oui	non	oui	-	5 ans	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Tambafinia	Léopard	oui	oui	-	-	-	-	oui	-	oui	R	R	O	-	B	2010
Tambafinia	Lion	oui	oui	-	-	-	-	-	-	-	TR	R	O	-	R	2012
Tambafinia	Lycaon	oui	non	oui	-	20 ans	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Tambafinia	Ratel	oui	oui	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Tambafinia	Serval	oui	non	oui	-	20 ans	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Tambafinia	Phacochère	oui	oui	-	-	-	-	-	-	-	A	R	B	B	-	2013
Tambafinia	Hippopotame	oui	oui	-	-	-	-	oui	oui	-	R	R	N	B	-	2011
Tambafinia	Bubale	oui	non	oui	-	20 ans	derrière Balin	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Tambafinia	Buffle	oui	non	oui	-	20 ans	derrière Balin	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Tambafinia	Céphalophe à flancs rououi	oui	oui	-	-	-	-	-	-	-	TR	R	S	-	-	2013
Tambafinia	Céphalophe de Grim	oui	oui	-	-	-	-	-	-	-	TR	R	S	-	-	2013
Tambafinia	Cob de Buffon	oui	non	oui	-	30 ans	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Tambafinia	Cob Defassa	oui	non	oui	-	30 ans	Kouron, Balin	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Tambafinia	Eland de Derby	oui	non	oui	-	40 ans	derrière Balin	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Tambafinia	Guib harnaché	oui	oui	-	-	-	-	-	-	-	R	R	R	-	-	2013
Tambafinia	Ourébi	non	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Tambafinia	Redunca	oui	non	oui	-	30 ans	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Tambafinia	Hippotrague	oui	non	oui	-	6 ans	Tabakoto	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Tambafinia	Aulacode	oui	oui	-	-	-	-	-	-	-	A	-	-	-	-	-
Tambafinia	Daman des rochers	oui	oui	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Tambafinia	Lièvre	oui	oui	-	-	-	-	-	-	-	A	-	-	-	-	-
Tambafinia	Oryctérope	oui	oui	-	-	-	-	-	-	-	R	-	-	-	-	2011
Tambafinia	Pangolin	oui	non	oui	-	20 ans	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Tambafinia	Porc-épic	oui	oui	-	-	-	-	-	-	-	A	-	-	-	-	-
Tambafinia	Crocodile à long museau	oui	oui	-	-	-	-	-	-	-	A	R	N	-	-	2013
Tambafinia	Crocodile nain	oui	oui	-	-	-	-	-	-	-	TR	-	-	-	-	2011

Village	Espèce	Connue ou pas connue	Encore présente	Eteinte	N'a jamais été présente	Espèce a été présente jusqu'en	Espèce est présente ailleurs	Présence saisonnière	Saison des pluies	Saison sèche	Abondance	Population	Chasse	Dégâts sur cultures	Dégâts sur bétail	Dernière contact
Tambafinia	Crocodile du Nil ouest-africain	oui	oui	-	-	-	-	-	-	-	A	R	N	-	P	2013
Tambafinia	Python de Séba	oui	oui	-	-	-	-	-	-	-	A	R	O	-	O	2013
Tambafinia	Varan de savanes	oui	oui	-	-	-	-	-	-	-	A	R	O	-	-	2013
Tambafinia	Varan du Nil	oui	oui	-	-	-	-	-	-	-	A	A	O	S	-	2013
Tounboundi	Babouin Anubis	oui	oui	-	-	-	-	-	-	-	TA	A	O	B	-	2013
Tounboundi	Babouin de Guinée	oui	oui	-	-	-	-	-	-	-	TA	A	O	B	-	2013
Tounboundi	Callitriche	oui	oui	-	-	-	-	-	-	-	A	S	O	B	-	2013
Tounboundi	Chimpanzé	oui	oui	-	-	-	-	-	-	-	A	A	N	B	-	2013
Tounboundi	Galago	oui	oui	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Tounboundi	Patas	oui	oui	-	-	-	-	-	-	-	A	S	O	B	-	2013
Tounboundi	Potto	non	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Tounboundi	Caracal	oui	oui	-	-	-	-	-	-	-	A	S	O	-	B	2013
Tounboundi	Chacal doré	oui	oui	-	-	-	-	-	-	-	PA	A	R	-	-	2013
Tounboundi	Chacal rayé	oui	oui	-	-	-	-	-	-	-	PA	A	R	-	-	2013
Tounboundi	Chat sauvage	oui	oui	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Tounboundi	Civette	oui	oui	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Tounboundi	Hyène rayée	non	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Tounboundi	Hyène tachetée	oui	oui	-	-	-	-	-	-	-	TR	-	-	-	-	2007
Tounboundi	Léopard	oui	oui	-	-	-	-	-	-	-	A	A	N	-	B	2013
Tounboundi	Lion	oui	oui	-	-	-	-	oui	oui	-	R	R	O	-	B	2013
Tounboundi	Lycaon	oui	non	oui	-	10 ans	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Tounboundi	Ratel	oui	oui	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Tounboundi	Serval	oui	oui	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Tounboundi	Phacochère	oui	oui	-	-	-	-	-	-	-	A	A	B	B	-	2013
Tounboundi	Hippopotame	oui	non	-	oui	-	Balin, Bafing	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Tounboundi	Bubale	oui	non	oui	-	10 ans	Wongo, Kouroufing	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Tounboundi	Buffle	oui	non	oui	-	10 ans	Wongo, Kouroufing	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Tounboundi	Céphalophe à flancs rououi	oui	oui	-	-	-	-	-	-	-	A	S	O	-	-	2013
Tounboundi	Céphalophe de Grim	oui	oui	-	-	-	-	-	-	-	A	S	O	-	-	2013
Tounboundi	Cob de Buffon	oui	non	oui	-	20 ans	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

Village	Espèce	Connue ou pas connue	Encore présente	Eteinte	N'a jamais été présente	Espèce a été présente jusqu'en	Espèce est présente ailleurs	Présence saisonnière	Saison des pluies	Saison sèche	Abondance	Population	Chasse	Dégâts sur cultures	Dégâts sur bétail	Dernière contact
Tounboundi	Cob Defassa	non	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Tounboundi	Eland de Derby	oui	non	oui	-	15 ans	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Tounboundi	Guib hamaché	oui	oui	-	-	-	-	-	-	-	A	A	B	-	-	2013
Tounboundi	Ourébi	non	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Tounboundi	Redunca	non	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Tounboundi	Hippotrague	oui	non	oui	-	2012	Kouroufing	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Tounboundi	Aulacode	oui	oui	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Tounboundi	Daman des rochers	oui	oui	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Tounboundi	Lièvre	oui	oui	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Tounboundi	Oryctérope	oui	oui	-	-	-	-	-	-	-	R	-	-	-	-	-
Tounboundi	Pangolin	oui	non	oui	-	10 ans	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Tounboundi	Porc-épic	oui	oui	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Tounboundi	Crocodile à long museau	oui	oui	-	-	-	-	-	-	-	A	-	-	-	-	2013
Tounboundi	Crocodile nain	non	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Tounboundi	Crocodile du Nil ouest-africain	oui	oui	-	-	-	-	-	-	-	A	A	-	-	-	2013
Tounboundi	Python de Séba	oui	oui	-	-	-	-	-	-	-	A	-	-	-	-	2013
Tounboundi	Varan de savanes	oui	oui	-	-	-	-	-	-	-	A	-	R	-	S	2013
Tounboundi	Varan du Nil	oui	oui	-	-	-	-	-	-	-	A	-	R	-	S	2013

Annexe 6 : Formulaire d'enquête – contexte de l'exploitation cynégétique générale

Page 1

Nom village/hameau :		Date :	Informateur principal :
Point GPS :			
Nom chef village :			
Nom informateur(s) :			
Nombre de chasseurs :		Type de chasse : individuel - fusil traditionnel - fusil moderne - arme de guerre - piège - battu - armes traditionnelles	
Utilisation venaison:			
commentaires type de chasse:			
Utilisation:		Si commerce - quelles types de viandes ou quelles espèces concernées:	
		prix de kg viande:	
Les cinq espèces les plus chassées		Espèces créant des dégâts cultures:	Espèces créant des dégâts bétail :
1			
2			
3			
4			
5			
lieu(x) le(s) plus éloigné(s) de chasse : localisation (éventuellement sur carte) + Distance : heures/jours de marche à pied :			
Trophées : espèces + nombre + photo si possible + information lieu/ancienneté :			
Chasseurs étrangers (oui/non) :		origine:	accord avec locaux (oui/non)
combien par année :			à quelles conditions:
quelle type de chasse:			
Commentaires étrangers:			

Nom village/hameau :		Date :	Informateur principal :
Point GPS :			
Récapitulatif questionnaire espèces :			
1. Espèce reconnue (oui/non) :	oui/non	2. Nom local :	3. Présente encore : oui/non
			4. Etainte : oui/non
			5. Présente jusqu'à ? : année ou événement historique marquant
			6. N'a jamais existé dans la zone : oui/non
			7. Présence ailleurs : localisation
8. Présence toute l'année :	oui/non	12. Abondance :	13. Population : Augmentation - A, Stable - S, Regression - R
9. Présence saisonnière :	oui/non	Abondant - A	14. Chasse : Qualification
10. Saison des pluies :	oui/non	Peu abondant - PA	15. Dégâts cultures : oui/non
11. Saison sèche :	oui/non	Rare - R	16. Dégâts bétail : oui/non
		Très rare - TR	17. Qualification : qualification des dégâts
18. Dernier contact : Année		19. Localisation : localisation	
13. Autres commentaires / précision :			

Annexe 7 : Formulaires d'enquête – faune

Page 1

Village/hameau : _____ Informateur : _____ Date : _____
 Point GPS : _____

Espèce	Reconnu ?	Nom local	Présente encore	Eteinte	Présente jusqu'à:	Jamais été présente	Présence ailleurs	Toute l'année ?	Saisonnier ?	Saison de pluie	Saison sèche	Abondance	Population	Chasse	Dégats			Dernier contact	Localisation
															Cultures	Bétail	Qualificatif		
Lièvre																			
Aulacode																			
Porc-épi																			
Babouin Guin																			
Babouin Anu																			
Chimpanzé																			
Galago																			
Poto																			
Patias																			
Vervet																			
Colobe																			
9 Drill																			
Caracal																			
Chacal rayé																			
Chacal doré																			
Chat sauvage																			
Civette																			
Hyène rayé																			
Hyène tacheté																			
Léopard																			
Lion																			
Lycaon																			
Ratel																			
Serval																			
Bubal																			
Buffe																			
Céphal. Grimm																			
Céphal. rouge																			
Céphal. d.j.																			
Céphal. Zébré																			
Cob Buffon																			
Cob Défassa																			
Cerf Barbarie																			

Village/hameau :
Point GPS :

Informateur :

Date :

Espèce	Reconnu ?	Nom local	Présente encore	Eteinte	Présente jusqu'à:	Jamais été présente	Présence ailleurs	Toute l'année ?	Saisonnier ?	Saison de pluie	Saison sèche	Abondance	Population	Chasse	Dégats			Dernier contact	Localisation
															Cultures	Bétail	Qualificatif		
Damalisque																			
Eland Derby																			
Gazelle rufif.																			
Gulb																			
Hippotrague																			
Ourébi																			
Redunca																			
Grand Koudou																			
Girafe																			
Okapi																			
Hippopotame																			
Phacochère																			
Daman																			
Eléphant																			
Oryctérope																			
Pangolin																			
Croco. Nil																			
Croco. long.																			
Croco nain																			
Python seb.																			
Tortue sill.																			
Varan savane																			
Varan Nil																			

Autres connus :

Commentaires :